

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE PODCAST POUR SENSIBILISER LE PUBLIC AUX RÉALITÉS DES DEMANDEURS D'ASILE EN
BELGIQUE ET CONTRIBUER AUX LUTTES CONTRE LES DISCRIMINATIONS ETHNIQUES.

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN COMMUNICATION

PAR

JULIETTE COSTENOBLE

JUILLET 2024

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je ne pourrais présenter ce mémoire de recherche-action sans exprimer ma profonde reconnaissance envers toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire. Les remerciements suivants s'adressent à tous ceux qui ont su me motiver de quelque manière que ce soit. Leur soutien et leur motivation, quelle qu'en soit la forme, ont été des éléments essentiels dans la concrétisation de ce projet qui me tient particulièrement à cœur. J'espère sincèrement que cette recherche sera utile et qu'elle contribuera à une meilleure compréhension et à une plus grande reconnaissance envers les demandeurs d'asile en Belgique.

Tout d'abord, je souhaite adresser mes remerciements à mes professeurs et en particulier à Catherine Montgomery, ma directrice de recherche. Sa connaissance, patience et expertise m'ont éclairé tout au long de ce mémoire. Je ne pourrai manquer de souligner son soutien, sa disponibilité constante même à l'autre bout du monde, et ses précieux conseils qui ont été des piliers et m'ont permis d'atteindre mon objectif dans l'élaboration de ce mémoire.

En second lieu, je tiens à témoigner ma gratitude aux quatre personnes qui ont accepté de participer aux entretiens pour l'élaboration de ce podcast : Alexandre, Samantha, Lien et Aurélie. Merci d'avoir généreusement partagé votre temps et vos connaissances pour la réalisation de ces enregistrements. Votre volonté de partager vos expériences et points de vue a été d'une valeur inestimable, et cela a grandement enrichi la qualité de mon travail. Cette participation active reflète votre dévouement envers la problématique des demandeurs d'asile en Belgique et a permis d'approfondir notre compréhension à ce sujet. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur précieuse collaboration et leur contribution significative à la réussite de ce mémoire. Lola, merci pour ton aide précieuse et tes conseils avisés qui ont été essentiels à la réalisation de ce podcast.

Merci également à toutes les personnes qui ont généreusement consacré du temps à répondre à mon questionnaire. Leur participation a été essentielle pour la réalisation de cette étude et pour l'obtention de données précieuses. Leurs réponses et leurs perspectives ont enrichi ma recherche de manière significative.

Enfin, ces remerciements s'adressent à ma famille ; Papa, Antoine, Henri, Victor et Camie et Camille. Votre soutien a été d'une valeur inestimable dans la réalisation de ce mémoire. Vos idées stimulantes et nos discussions animées m'ont enrichi du début à la fin de ce parcours académique. Camille, merci pour ta participation et ta relecture attentive. Maman, merci pour ta patience, ta bienveillance et surtout ta positivité qui m'a illuminé tout au long de ce processus. Margarida, merci pour cette discussion inspirante dans la cuisine qui m'a donné confiance et m'a fait sentir à ma place. Enfin, Fred, merci d'être toi. A ta manière, tu m'as accompagnée dans ce projet. Merci de rendre l'aventure qui est la vie, douce et excitante à la fois.

DÉDICACE

À ma famille élargie, pour votre soutien constant, votre précieuse présence et vos conseils qui ont éclairé ma réflexion. Votre amour et votre appui ont été d'une importance immense. Merci du fond du cœur.

AVANT-PROPOS

Depuis petite, les questions sur le « vivre ensemble » m’ont toujours intéressée. D’abord issue d’une grande famille, le respect mutuel, la prise de responsabilités, la communication efficace, et l’acceptation des différences de chacun ont été des valeurs fondamentales inculquées dès mon plus jeune âge. Ensuite, mon aventure de plus de 15 ans dans le scoutisme, qui incarne profondément ces valeurs, m’a offert l’opportunité de vivre une expérience collective, basée sur la coopération, le respect et la solidarité. Au sein du scoutisme, les jeunes de différents horizons se réunissent pour former une communauté diversifiée. Qu’ils viennent d’écoles différentes, de milieux sociaux variés ou de cultures différentes, les jeunes apprennent à se connaître, à accepter l’autre et à travailler ensemble pour atteindre des objectifs communs. Cette période de ma vie où la question d’intégration était constamment présente a renforcé mon désir de m’engager dans la lutte pour l’égalité, l’inclusion et les droits fondamentaux.

Au fil des années, j’ai pris conscience que les enjeux liés à la diversité et à l’intégration étaient omniprésents dans ma vie quotidienne. Que ce soit à travers les médias qui rapportaient régulièrement des histoires de migrants et de demandeurs d’asile, les conférences débattant des défis de l’intégration, ou même dans les salles de classe où ces sujets étaient abordés de manière académique, ces sujets ne cessaient de m’intéresser.

Cependant, c’est véritablement lors de mes études en communication que mon intérêt pour ces questions s’est approfondi de manière plus académique. Les cours m’ont permis d’explorer des théories d’auteurs et de développer une vision plus critique sur le sujet de la communication interculturelle et internationale. Les débats en classe ainsi que les lectures ont été l’occasion d’explorer des perspectives diverses, de confronter des idées, et de développer ma capacité à analyser de manière critique les enjeux liés à la diversité culturelle et à l’intégration. Toutes ces approches m’ont éclairée sur les complexités des interactions interculturelles, les dynamiques d’immigration, et les moyens par lesquels la communication peut être un outil puissant pour favoriser l’inclusion et le respect mutuel.

Mon départ pour Montréal, une ville reconnue pour son ouverture culturelle, a également été une étape décisive dans cette évolution. Confrontée à d’autres réalités et entourée de personnes aux origines variées, j’ai ressenti le besoin d’approfondir ces questions qui me tenaient à cœur depuis toujours. C’est ainsi que ce mémoire est devenu un objectif clair et un défi que je souhaitais relever de manière concrète. Il

représente l'aboutissement de mon parcours académique et personnel, marquant une étape importante dans ma quête de compréhension approfondie des enjeux liés à la diversité culturelle, à l'intégration, et à la communication interculturelle. Mon désir de contribuer positivement à ces questions, d'offrir une plateforme de sensibilisation et de partage, ainsi que d'apporter ma modeste pierre à l'édifice du « vivre ensemble » ont été les moteurs de ce projet.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
DÉDICACE	iv
AVANT-PROPOS.....	v
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	x
RÉSUMÉ.....	xi
ABSTRACT	xii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE.....	3
1.1 Histoire de l’immigration en Europe.....	3
1.2 Crise migratoire et situation actuelle en Europe	4
1.3 Montée des réactions hostiles en vers les migrants en Europe	6
1.4 Les demandes d’asile en Belgique	7
1.5 Les sources d’aide belge	9
1.5.1 La plateforme de soutien aux réfugiés, un mouvement citoyen.....	9
1.6 La pertinence du podcast pour favoriser le changement social	11
1.7 Problématique et objectifs de la recherche.....	12
1.8 Pertinence de la recherche	13
CHAPITRE 2 CADRE CONCEPTUEL	15
2.1 Communication interculturelle	15
2.2 Le dialogue interculturel comme praxis.....	16
2.3 Altérité	18
2.4 Altérité et stigmatisation des personnes immigrantes.....	19
2.5 Changement social	21
CHAPITRE 3 METHODOLOGIE.....	23
3.1 Recherche-action	23
3.2 Paradigme du changement social	24
3.3 Entretiens semi-directifs	26
3.3.1 Profil des répondants.....	27
3.3.2 Grille d’entretien.....	28

3.3.3	Analyse des entretiens semi-directifs	29
3.4	Le podcast, un outil de sensibilisation ?	30
3.4.1	Pourquoi utiliser le podcast ?	30
3.4.2	Processus technique de production du podcast.....	31
3.5	Questionnaire pour évaluer l’impact du podcast	33
3.5.1	Profil des répondants au questionnaire	34
3.6	Posture de la chercheuse	35
3.7	Principes éthiques de la recherche	36
CHAPITRE 4 RESULTATS.....		37
4.1	Profils des acteurs clés en soutien aux demandeurs d’asile.....	38
4.1.1	Lien, policière à Bruxelles - Épisode 1.....	38
4.1.2	Aurélié, hébergeuse et accompagnatrice chez Fedasil - Épisode 2	39
4.1.3	Samantha, avocate en droit des étrangers - Épisode 3	40
4.1.4	Alexandre, agent au CGRA - Épisode 4	40
4.2	Exploration des réalités des demandeurs d’asile : thèmes et défis saillants.....	41
4.2.1	Les aspects psychologiques et émotionnels	41
4.2.2	Les aspects pratiques et la vie en communauté.....	46
4.2.3	Les difficultés linguistiques	49
4.2.4	Intégration professionnelle.....	52
4.2.5	Le manque de connaissance des lois belges et les procédures complexes.....	53
4.2.6	Le rapport au temps et l’attente d’une réponse	56
4.2.7	L’Eldorado de l’autre côté de la manche, une désillusion ?	59
4.2.8	Les histoires personnelles.....	61
4.3	Analyse du podcast : processus de production et potentiel comme outil de sensibilisation.....	64
4.3.1	Pertinence du public cible et choix du format audio.....	65
4.4	Appréciations face au podcast.....	66
4.4.1	Se sentir préoccupé.e par la situation migratoire en Belgique	66
4.4.2	Le podcast et son impact sur les auditeurs.....	67
4.5	Apport du podcast dans le domaine de la communication interculturelle	70
CHAPITRE 5 DISCUSSION		72
5.1	Comprendre la perception de la migration en Belgique et les défis persistants depuis 2015	72
5.2	Praxis interculturelle et les dimensions du podcast	73
5.3	Réduction des stéréotypes et promotion de l’inclusion	74
5.4	Forces du projet	75
5.5	Limites du projet	76
5.5.1	Contenu du podcast.....	76
5.5.2	Echantillon des répondants	76
5.5.3	Impact mesurable avec plusieurs questionnaires	77

5.5.4 Limite de l'approche virtuelle	77
5.6 Contribution à la connaissance	78
5.7 A titre personnel	79
CONCLUSION	81
ANNEXE A GRILLE D'ENTRETIEN	85
ANNEXE B JOURNAL DE BORD.....	88
ANNEXE C FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	105
ANNEXE D CONSENTEMENT D'ENREGISTREMENT AUDIO.....	108
BIBLIOGRAPHIE.....	109

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

CCE : (Conseil du Contentieux des Étrangers) : Le CCE est un organe juridictionnel belge qui examine les recours introduits par des étrangers contre les décisions du CGRA, notamment en ce qui concerne les demandes d'asile. Le CCE statue sur la légalité des décisions prises en matière d'asile. (Conseil du Contentieux des Étrangers, 2023).

CGRA : (Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides) : Le CGRA est une institution belge chargée de statuer sur les demandes d'asile et d'accorder ou de refuser le statut de réfugié. Il évalue la situation des demandeurs d'asile et décide s'ils ont le droit de rester en Belgique en tant que réfugiés ou apatrides. (Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides, 2023).

FEDASIL : (Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile / Federaal Agentschap voor de Opvang van Asielzoekers) : FEDASIL est l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile en Belgique. Elle est responsable de l'hébergement des demandeurs d'asile pendant la durée de l'examen de leur demande. (FEDASIL, 2023)

RÉSUMÉ

Ce mémoire de recherche-action vise à plonger au cœur des réalités des demandeurs d'asile, en utilisant un format moderne de sensibilisation : le podcast. Le but de cette recherche est de déconstruire les préjugés et de promouvoir une compréhension approfondie de la migration forcée, en mettant en lumière les histoires individuelles souvent méconnues. Les sujets abordés englobent les expériences personnelles des demandeurs d'asile, les défis rencontrés tout au long de leur parcours migratoire, et la manière dont ces récits peuvent contribuer à la sensibilisation et à la déconstruction des stéréotypes.

La question de recherche explore la capacité du podcast à humaniser ces histoires, stimuler l'empathie et contrebalancer les discours hostiles. Les méthodes utilisées comprennent des entretiens semi-directifs enregistrés pour l'élaboration du podcast avec des personnes directement impliquées dans le quotidien des demandeurs d'asile. Une analyse thématique de ces entretiens est ensuite effectuée afin de comprendre les réalités des demandeurs d'asile et d'évaluer l'impact du podcast auprès des auditeurs.

Les résultats mettent en avant une amélioration de la compréhension des réalités des demandeurs d'asile, une sensibilisation du public et un impact positif chez les auditeurs. La conclusion souligne que le podcast est un moyen de communication accessible et intéressant pour aborder des questions sociales complexes, tout en encourageant une réflexion critique sur les politiques migratoires.

Mots clés : podcast, demandeurs d'asile, migration forcée, témoignages, sensibilisation

ABSTRACT

This action-research project explores the realities of asylum seekers, using a contemporary awareness-raising format: the podcast. The aim of this research is to deconstruct prejudice and promote a deeper understanding of forced migration, by highlighting individual stories that often go unrecognized. The topics covered include the personal experiences of asylum seekers, the challenges encountered throughout their migratory journey, and how these stories can contribute to raising awareness and deconstructing stereotypes.

The research question explores the potential of podcasts to humanize these stories, stimulate empathy and counterbalance hostile discourses. The methods employed include semi-structured interviews with individuals directly involved in the daily lives of asylum seekers. A thematic analysis of these interviews is then undertaken in order to understand the realities of asylum seekers and evaluate the impact of the podcast on listeners.

The results indicate an improved understanding of the realities of asylum seekers, increased public awareness and a positive impact among listeners. The conclusion underlines that the podcast is an accessible and interesting means of communication for addressing complex social issues while encouraging critical reflection on migration policies.

Keywords : podcast, asylum seekers, forced migration, testimonials, awareness-raising

INTRODUCTION

L'immigration est un phénomène complexe qui a un impact significatif sur de nombreux pays à travers le monde, y compris la Belgique. En effet, la Belgique est confrontée à des défis et des opportunités liés à la situation migratoire. Les flux migratoires ont transformé la société belge, avec des implications profondes sur les plans économique, social, politique et culturel. Ce mémoire vise à sensibiliser le public et à favoriser une meilleure compréhension de la diversité culturelle et des réalités migratoires en Belgique des demandeurs d'asile. Ce travail est le fruit d'un travail d'exploration, de recherche et de réflexion mené avec passion et détermination. Il témoigne de mon engagement envers la promotion du dialogue interculturel et de mon désir de faire entendre des voix souvent marginalisées.

Suite à un engagement familial avec la plateforme de soutien aux demandeurs d'asile et voulant travailler sur un projet de recherche-action riche de sens, j'ai décidé de m'engager contre les stigmatisations que subissent les personnes en attente d'un statut légal pour séjourner dans un pays. Ayant accueilli des adolescent.es du même âge que moi, en situation irrégulière, vivant sur la route et dans l'attente d'une vie meilleure, je me retrouvais incontestablement en questionnement. Pourquoi, lorsque ces jeunes sont normalement en plein processus de construction identitaire, se retrouvent-ils dans une situation où ils n'ont pas l'opportunité de pouvoir se construire dans leur singularité à cause d'un statut juridique ? Pourquoi à cause d'une frontière, moi, je peux décider d'affirmer mes valeurs, mes croyances, tandis qu'en face de moi, à ma table, d'autres sont considérés et étiquetés comme étrangers sans voix au chapitre ?

Il est vrai qu'un enjeu de la société actuelle est de considérer l'être humain selon sa position sociale. Cette hiérarchie limite la reconnaissance de certaines populations marginalisées. Comment est-il alors possible de lutter contre ces stigmates apposés à ces personnes et découvrir une personne dans sa plénitude ? Comment informer des réalités que vivent les demandeurs d'asile ? Quelles sont les causes et les enjeux des constructions sociales sur ces personnes victimes de stigmatisation ? Ces questions s'enchaînent tout au long de ce projet de mémoire et motivent mon choix de faire de la recherche-action afin d'agir concrètement pour changer les mentalités et les a priori sur les demandeurs d'asile.

Ce mémoire de recherche-action est structuré en cinq chapitres. Le premier explore le contexte et la problématique liés aux personnes en quête de protection internationale en Europe, avec un accent particulier sur la Belgique, et aborde la pertinence d'utiliser le podcast dans ce contexte. Le deuxième

chapitre examine le cadre conceptuel en présentant les notions clés de cette étude, notamment la communication interculturelle en tant qu'approche et le dialogue interculturel en tant qu'outil d'intégration. De plus, les concepts de l'altérité et du changement participatif sont présentés pour comprendre les pratiques d'intervention autour de cette recherche-action. Le troisième chapitre se consacre à la méthodologie utilisée dans cette étude, détaillant la démarche d'analyse et d'interprétation appliquée lors des entretiens semi-dirigés, ainsi que l'utilisation d'un questionnaire complété par les auditeurs. Le quatrième chapitre dévoile les résultats obtenus et analyse l'impact du podcast sur la sensibilisation aux réalités des demandeurs d'asile. Enfin, la discussion examine de manière approfondie les implications, les découvertes clés, et les avenues futures découlant de cette recherche. Elle offre une réflexion critique sur les résultats obtenus, les compare à la littérature existante, et propose des recommandations pour des recherches ultérieures.

Pendant tout la durée de ce travail, un journal de bord, que vous trouverez en Annexe B, m'a accompagné lors de mon processus de réflexion. J'y ai noté des observations, des remarques, des témoignages, des moments de confusions ou obstacles rencontrés. Ce dernier a constitué un élément indispensable et réflexif pour analyser le cheminement de la pensée de la recherche menée.

CHAPITRE 1

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Cette partie identifie les caractéristiques gravitant autour de la problématique des personnes en demande d'asile en Europe et plus précisément en Belgique. Afin de mieux cerner le contexte et découvrir la pertinence de ce mémoire, il est important de comprendre les enjeux liés à l'immigration irrégulière en Europe, et plus particulièrement en Belgique. Dans ce cadre, cette partie propose une présentation globale de la situation dans laquelle la problématique prend place.

1.1 Histoire de l'immigration en Europe

La migration, phénomène où des personnes quittent leur pays de naissance de manière volontaire ou forcée, temporairement ou de manière permanente pour diverses raisons (emploi, éducation, conflit politique, etc) (OIM, 2020) n'est pas un phénomène nouveau. Bien que des groupes se déplacent vers d'autres régions du monde, les caractéristiques migratoires ont évolué avec la mondialisation, parallèlement aux transformations des sociétés et des marchés. Les nouvelles migrations se sont diversifiées et les migrants utilisent diverses méthodes de déplacement et portes d'entrée en Europe, légales ou illégales ainsi que différentes méthodes de séjours, régulières ou irrégulières. La finalité même des migrations a évolué dans l'optique d'une vie meilleure dans un autre pays (Martiniello et *al.*, 2010).

Depuis le 19^{ème} siècle, les caractéristiques des migrations en Europe ont évolué. Les experts considèrent que la migration était libre et non réglementée en Europe jusqu'à la Première Guerre mondiale (Bülent, 2002). Pour reconstruire les villes détruites suite à la seconde guerre mondiale, les gouvernements européens font appel à une main-d'œuvre étrangère venant des pays de l'Est et de l'Afrique du Nord. Ce recrutement de travailleurs immigrés a contribué au développement et à la croissance économique de l'Europe. L'immigration qui était jusqu'alors provisoire se transforme en installation permanente. L'Europe du Nord devient une terre d'immigration jusqu'à la crise économique qui touche l'Europe en 1973 (Garson et Loizillon, 2003). Suite au ralentissement économique, les politiques européennes vont limiter la main-d'œuvre étrangère pour contrer l'augmentation du chômage face à la crise économique qui touche les pays européens (Organization for Economic Cooperation & Development, 2009).

De plus, les réactions hostiles face aux étrangers s'accroissent ainsi que la montée du racisme en Europe. Le contrôle des flux migratoires s'impose de plus en plus à partir de la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à

nos jours. L'évolution de ces politiques restrictives dans le milieu des années 70 entraîne une limitation des entrées dans les pays européens et a pour conséquence l'essor de l'immigration irrégulière (Garson et Loizillon, 2003). Les frontières jouent désormais un rôle de contrôle et de barrière. Le développement de l'Espace Schengen¹ et le traité d'Amsterdam² en 1997 définissent des politiques migratoires strictes pour limiter l'asile et l'immigration en Europe (Hamidi et Fischer, 2017). Ces nouvelles politiques permettent de limiter les déplacements humains vers l'Europe en y installant des contrôles aux frontières.

1.2 Crise migratoire et situation actuelle en Europe

Dans l'histoire européenne récente, la crise migratoire de 2015 est un phénomène particulièrement marquant. Plus d'un million de personnes sont arrivées en Europe par la mer (OIM, 2015)³, provoquant le plus grand défi migratoire confronté par les pays de l'Union européenne depuis la Seconde Guerre mondiale. Le terme de crise migratoire apparaît dans les médias durant l'été 2015 et fait référence aux arrivées massives de migrants et au caractère historique des enregistrements des demandes d'asile (Blanchard et Rodier, 2016).

Ces événements s'expliquent par l'insécurité vécue par des familles entières à la recherche d'une vie meilleure qui n'était plus envisageable dans leur pays d'origine, et devenait alors possible seulement à travers l'émigration. En effet, des conflits géopolitiques à travers les quatre coins du monde ont accentué le nombre de réfugiés arrivant en Europe clandestinement pour échapper à la pauvreté ou à la violence (Dumont, 2019, p.11). Les causes incitant les personnes à quitter leur pays illégalement sont multiples. Il peut s'agir de facteurs sociaux ou économiques, des instabilités politiques, des problèmes environnementaux ou des conflits internationaux (Dumont, 2015, p.4). Pour certains, l'eldorado européen est synonyme d'état libre aux opportunités économiques et aux aspirations d'un niveau de vie décent. Cette attractivité engendre de nombreuses demandes de séjour (Cuozzo, 2015).

¹ D'après le dictionnaire français l'Internaute l'espace Schengen est une zone géographique définie par la convention de Schengen garantissant la libre circulation des marchandises et des individus entre les vingt-deux États membres de l'Union européenne et quatre États associés (Islande, Norvège, Suisse et Liechtenstein).

² D'après le dictionnaire Larousse le Traité d'Amsterdam tend à instaurer un espace judiciaire et policier commun et précise le projet de politique étrangère et de sécurité commune.

³ OIM, communiqué global du 06 janvier 2016 <https://www.iom.int/fr/news/le-nombre-darrivees-de-migrants-et-de-refugies-en-europe-atteint-le-million-en-2015>

Lahlou (2006) dans son ouvrage *Les causes multiples de l'émigration africaine irrégulière* (2006) énumère les principaux facteurs explicitant un départ du continent africain. La pauvreté ainsi que la démographie grandissante de l'Afrique exacerbent une diminution des ressources naturelles sur le continent. En outre, les instabilités économiques et politiques repoussent les investisseurs potentiels à se développer dans la région et ainsi apporter avec eux des emplois. La situation écologique et le climat aride de l'Afrique sont des raisons importantes du départ de la population africaine. Gérard Dumont (2020) ajoute à ces facteurs le passé colonial et l'insatisfaction qu'ont les peuples africains face à leurs représentants politiques en raison de la corruption, des procédures bureaucratiques, des rigidités économiques, etc.

Bien que la crise soit terminée, la question des demandeurs d'asile est encore bien présente dans les débats politiques (Hege, 2019). Les États européens ont adopté des mesures essentiellement dissuasives et répressives ce qui entraînent des voyages plus périlleux pour les personnes souhaitant tout de même tenter l'expédition (Souiah, 2013). Les embarcations empruntées par les migrants pour venir dans les pays européens sont interceptées et renvoyées par les autorités compétentes. Des murs anti-migrants sont construits aux frontières, des campagnes anti-migrants sont lancées par des partis politiques extrémistes, etc. Les portes de l'Europe, à savoir l'Italie, la Grèce, la Turquie sont toujours débordées par les demandes d'asiles. Selon Bruggeman (2002), Europol estime que la moitié des personnes souhaitant entrer en Europe illégalement fait appel à des groupes criminels pour faciliter leur voyage. De plus, les difficultés pour obtenir un statut légal poussent certains à contourner les lois et à passer dans la clandestinité. Dumont (2019) affirme que la plupart des personnes en situation illégale sont généralement déjà présentes sur le territoire européen. En effet, celles-ci sont entrées avec des papiers en ordre à leur arrivée mais une fois le visa expiré, elles ne se déclarent pas aux autorités car le risque d'être expulsé est trop grand et demeurent alors de manière illégale dans le pays (De Muyllder et Depasse, 2016).

Les événements de 2015, ont révélé des déficiences dans les politiques européennes d'immigration et ont entraîné des défis politiques et administratifs à de nombreux gouvernements européens. En 2020, le regain de tensions au nord de la Syrie a poussé de nombreuses familles à fuir et demander l'asile dans les pays européens. La Turquie, frontière directe avec la Syrie, devient un refuge pour de nombreux migrants (Le Courrier international, 2020). Le 28 février 2020, Recep Tayyip Erdogan (président turc) annonce l'ouverture des frontières de la Turquie aux réfugiés pour leur permettre de poursuivre leur trajet vers l'Europe. Son objectif est d'impliquer davantage les pays de l'Union européenne dans la gestion des

demandes d'asile. Dans un discours prononcé en 2020, Erdogan « Maintenant, vous allez prendre votre part du fardeau » (Discours d'Erdogan, 2020).

1.3 Montée des réactions hostiles en vers les migrants en Europe

Le débat sur les migrations est devenu un incontournable de l'actualité internationale. Les études, élections politiques, débats quotidiens, sujets d'actualité dans les médias sont le ferment d'attitudes hostiles envers l'immigration en Europe (Diamant et Starr, 2018). Celle-ci est l'un des enjeux politiques et sociaux les plus importants à travers le monde. Selon un sondage de 2020, organisé par le parlement européen, l'immigration représente le sujet engendrant le plus de frictions entre les « gouvernements nationaux et l'Union européenne par près de la moitié des Européens interrogés (47%) » (Schulmeister et al., 2021, p.83). L'eurocentrisme de ce débat l'a rendu totalement déconnecté de la réalité éprouvée par les migrants eux-mêmes. La montée des partis populistes et nationalistes en Europe symbolisant la dynamique anti-immigration a largement contribué à l'augmentation des réactions hostiles dans le débat public (Hamidi et Fischer, 2017).

Debomy et Tripier (2017) analysent les préoccupations des citoyens de l'Union européenne à l'égard de la migration lors des événements de 2015. Selon l'étude, l'immigration est la principale source d'inquiétude pour les citoyens de l'Union européenne. Pour ceux-ci, l'immigration des personnes extérieures à l'Union européenne suscite plus de réactions négatives (56%) que positives (37%). En 2016, la commission européenne a adopté un plan d'action pour favoriser l'intégration des ressortissants de pays tiers résidant en situation régulière. Ils ont été invités à intégrer le plus tôt possible les migrants nouvellement arrivés dans les structures de l'enseignement général ; prévenir l'échec scolaire des migrants ; prévenir l'exclusion sociale et favoriser le dialogue interculturel⁴. Il existe cependant des disparités importantes entre les différents États membres de l'Union quant aux opinions relatives à l'intégration des personnes immigrantes. Certains pays sont plus favorables que d'autres aux politiques d'intégration.

Les représentations médiatiques des questions liées à la migration tendent souvent à être négatives, renforçant ainsi les attitudes défavorables envers l'immigration en Europe. Ces couvertures médiatiques alimentent un cercle vicieux, où les stéréotypes souvent hostiles envers les migrants se renforcent (Moiner, et al., 2018). Il est également important de noter que les médias ont tendance à se concentrer sur les

⁴ Commission Européenne 2016. https://ec.europa.eu/education/policies/european-policy-cooperation/education-and-migrants_fr

événements dramatiques, tels que les crises migratoires, les conflits et les problèmes de sécurité, ce qui peut renforcer les perceptions négatives associées à la migration. Cette couverture médiatique sensationnaliste peut contribuer à la stigmatisation des migrants et à la création d'une atmosphère hostile à leur égard.

1.4 Les demandes d'asile en Belgique

Dans ce mémoire de recherche-action, une analyse plus spécifique des réalités de l'immigration en Belgique est étudiée. Ce pays est depuis ses débuts une terre d'immigration. Comme le concluent Martiniello et Rea dans leur ouvrage *Une brève histoire de l'immigration en Belgique* « La Belgique est devenue une mosaïque sociale, culturelle et identitaire ; une véritable société multiculturelle en perpétuel renouvellement » (Martiniello et Rea, 2014, p.5).

L'histoire de l'immigration belge est fortement liée aux événements connus en Europe jusqu'à la crise économique de 1973. Face aux restrictions liées à ce tournant géopolitique, l'immigration en Belgique se diversifie et d'autres formes d'immigration voient le jour. Le profil de cette nouvelle immigration belge se constitue majoritairement de personnes ressortissantes des États de l'Union européenne (67% des étrangers en Belgique), de pays aux abords de la mer méditerranée ainsi que des pays africains (Martiniello et al. 2012). Plus précisément, le passé colonial de la Belgique entraîne une représentation plus importante de la population congolaise.

La Belgique a également été confrontée aux afflux de demandes lors des événements de 2015. L'Office des étrangers belge a ouvert son bureau les fins de semaine pour permettre aux familles de trouver refuge afin de dormir et de traiter les demandes d'asile (Race, 2019). Cet exemple souligne le caractère d'urgence que mobilisaient toutes ces demandes. Ce phénomène a mis en évidence l'incapacité politique et administrative à accueillir des migrants massivement. Les difficultés rencontrées dans la gestion de la question migratoire ont suscité une attention médiatique impressionnante et ont provoqué de nombreuses controverses politiques. Suite à l'augmentation du nombre de réfugiés en 2015 et au démantèlement des camps de réfugiés dans la commune de Calais en France, la Belgique a vu arriver un

nouveau profil de migrant sur son territoire : les migrants en transit⁵ soit ceux qui transitent par la Belgique pour immigrer généralement de l'autre côté de la Manche, en Angleterre.

Les données d'Eurostat pour les huit premiers mois de 2023 révèlent que sur les 17 800 demandes d'asile enregistrées en Belgique, les hommes représentent la majorité, constituant 67 % de l'ensemble avec 12 000 demandes, tandis que les femmes représentent 33 % avec 5 800 demandes. Pour cette même période, la Belgique a enregistré 1 570 nouvelles demandes d'asile émanant de mineurs isolés, dont 350 rien que pour le mois d'août (Eurostat, 2023). La Commission européenne a identifié 73 pays différents parmi lesquels des requêtes ont été formulées. Parmi ces pays, les Syriens sont le groupe le plus important avec 2 140 demandes, représentant une part significative des 13 150 demandes d'asile enregistrées dans l'ensemble de l'Europe. D'autres nationalités telles que les Afghans (1 860), les Palestiniens (1 845), les Érythréens (1 395), et les Turcs (1 275) figurent également parmi les plus représentées (Eurostat, 2023). Les langues principalement parlées par les personnes sont l'arabe, le tigrinya⁶, l'amharique⁷, l'anglais et le français (CIRé, 2019). D'après cette étude, l'émigration africaine est la première région du globe à trouver refuge en Belgique. La plupart des migrants qui entrent sur le territoire belge sont généralement des hommes seuls âgés de 18 à 35 ans (Eurostat, 2023). La conjoncture actuelle se distingue de celle de 2015, période marquée par le début du conflit en Syrie et qui a enregistré un total de 38 990 premiers demandeurs d'asile. Bien que la hausse actuelle soit moins abrupte, elle présente une tendance à la prolongation dans le temps, générant ainsi une pression soutenue sur les services d'accueil.

Tout comme pour l'ensemble des pays européens, l'organisation Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers (Ciré) affirme que les migrants en Belgique ne connaissent pas leurs droits et craignent d'être expulsés ou renvoyés vers un autre pays européen et ce en lien avec le règlement de Dublin⁸ III. La Belgique

⁵ Les personnes regroupées sous la désignation « migrants en transit » sont **entrées sur le territoire de l'Union européenne le plus souvent via le sud de l'Europe**. Leur intention est de se rendre dans **un autre pays européen** (généralement le Royaume-Uni) afin d'y solliciter l'asile ou d'y séjourner (pour des raisons familiales, professionnelles ou d'études, par exemple). Toutefois, conformément au Règlement Dublin, ce pays n'est normalement pas tenu de traiter leur demande. (Hublet, 2019)

⁶ Le Tigrigna est une langue parlée dans la Corne de l'Afrique, principalement en Érythrée et en Éthiopie.

⁷ *Id.*

⁸ Le but du Règlement de Dublin III est de déterminer l'État européen un seul responsable d'examiner la demande d'asile d'une personne exilée arrivée sur le sol européen. Il a pour objectif de contrôler et de limiter les mouvements à l'intérieur du territoire de l'Union européenne. (Ciré, 2020).

a également déjà été condamnée à trois reprises pour la manière dont elle détient les enfants en séjour irrégulier par la Cour Européenne des droits de l'Homme, la dernière condamnation date du 13 décembre 2011 (Cour Européenne des droits de l'Homme, 2014).

La majorité des migrants ne souhaitent pas rester en Belgique par peur d'être expulsés ou renvoyés (CIRé, 2020) mais ils y transitent afin de rejoindre le Royaume-Uni. Les campagnes de dissuasion et répression menées entre autres par le pouvoir politique belge visent certaines nationalités (fournissant par exemple des informations parcellaires, partiales ou erronées). Cela implique un manque de confiance des migrants envers les autorités belges pour une éventuelle demande d'asile en Belgique.

La Belgique n'échappe pas aux débats parfois houleux de l'opinion publique au sujet des demandeurs d'asile. Déjà avant ladite *crise* migratoire, ce débat était ancré dans nos réalités. Les stéréotypes raciaux ainsi que le racisme politique et institutionnel amènent une part de rejet des populations allochtones. Ce climat peu propice à l'intégration de ces derniers amène une difficulté supplémentaire pour les personnes désirant rester sur le territoire belge (Mazzola et *al.*, 2020).

1.5 Les sources d'aide belge

En Belgique, plusieurs acteurs et services à destination de réfugiés et de migrants en transit, à savoir *Médecins du Monde*, *Médecins Sans Frontières*, *le CIRé*, *Vluchteling Werk Vlaanderen*, *Oxfam Solidarité* et *la Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés*, se sont mobilisés pour offrir un espace sécurisé aux personnes en transit en Belgique. Ils se sont regroupés en 2017 sous l'organisation *Hub Humanitaire* et offrent un ensemble de services comme des soins médicaux, un soutien à la santé mentale, des conseils juridiques, une aide sociale, du traçage familial, une distribution de vêtements et de l'aide pour l'hébergement (Hublet, 2019). Le *Hub Humanitaire* s'organise pour répondre aux besoins de base des personnes migrantes présentes à Bruxelles.

1.5.1 La plateforme de soutien aux réfugiés, un mouvement citoyen

En Belgique, des mouvements citoyens se développent face à l'inaction des pouvoirs publics, notamment avec le développement de la Plateforme de soutien aux réfugiés à Bruxelles, suite à l'augmentation des demandes d'asile en 2015. L'aventure de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés débute dans le parc Maximilien de Bruxelles, qui devient le refuge de nombreuses personnes en situation irrégulière et un lieu où de nombreuses ONG s'établissent afin de proposer de la nourriture et des alternatives de

logement. Elles apportent un repas, proposent des vêtements, des hébergements, des trajets, un soutien financier, un lieu de parole... Au départ, la plateforme s'est mobilisée pour offrir une aide d'urgence afin de suppléer le gouvernement face à la situation vécue par les migrants dans ce parc. Après 2015, la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés a quitté le parc Maximilien suite au démantèlement de celui-ci par les autorités. Ces dernières années, la plateforme a pris un nouvel élan et s'est structurée en se divisant en différents pôles, à savoir l'école, le pôle d'accueil et de maintenance, l'espace réservé aux femmes, un lieu d'hébergement et de sensibilisation, une cuisine et un service d'information sociale et administrative (Race, 2019).

La plateforme a émergé grâce aux réseaux sociaux qui ont permis la mobilisation des citoyens et la diffusion des informations. Le gouvernement fédéral belge, et plus précisément l'ancien secrétaire d'État à l'asile et la migration, Théo Francken, s'est emparé du sujet et a ramené ces questions à l'avant-scène médiatique et politique. Il a enchaîné les polémiques sur les réseaux sociaux. Par exemple, le hashtag *#opkuizen* (nettoyer en Néerlandais) en lien avec le parc Maximilien a choqué l'opinion publique et a permis une grande visibilité de la plateforme. Aussi, les médias ont montré la pluralité des profils des migrants. Le parc Maximilien est un espace marqué par des visages, des histoires, des témoignages. Ces hommes, femmes et enfants n'ont pas le choix pour se protéger des conflits de leur pays.

Face à l'omniprésence politique et médiatique de la situation migratoire en Europe et à la situation dans le parc Maximilien, les citoyens belges décident de s'organiser pour proposer des alternatives plus humaines. Ce mouvement moderne de mobilisation citoyenne représente en 2022 près de 150 salarié.es, des milliers de bénévoles et 61 000 personnes sur leur page Facebook. En 2018, 3000 personnes se sont mobilisées pour une chaîne humaine au parc Maximilien, 15 000 personnes se sont réunies dans les rues de Bruxelles pour réclamer une autre politique migratoire, 10 000 euros ont été rassemblés pour construire une douche solidaire au parc (Corbiau, 2020). La Plateforme motive les citoyens à agir de façon concrète et mène des actions permettant une meilleure visibilité des situations vécues par les demandeurs d'asile. Parmi les actions de sensibilisation initiées par la Plateforme, on compte des entrevues médiatiques, des cartes blanches qui permettent aux bénéficiaires d'être libres de prendre des initiatives et des interpellations politiques. C'est aussi dans ce cadre que s'inscrit mon projet de mémoire qui vise, dans une optique de recherche-action, à créer des contenus médiatiques pouvant contribuer à ces efforts de sensibilisation. Le podcast constitue un outil médiatique particulièrement intéressant à cet effet.

1.6 La pertinence du podcast pour favoriser le changement social

Historiquement, la radio constitue l'un des premiers médias à contribuer aux revendications populaires (Glévarec, 2007). Un exemple marquant est l'essor des radios pirates dans les années 1970, qui a permis la légitimation d'une parole contestataire et minoritaire (Glévarec, 2007). De ce point de vue, ces supports sonores ont favorisé une réouverture politique et culturelle en réponse à l'hégémonie médiatique de la presse traditionnelle. De façon plus contemporaine, les médias sociaux numériques constituent aussi des alternatives aux pratiques hégémoniques du journalisme. Le caractère militant et de contre-pouvoir des nouveaux médias permet aux individus d'informer, de discuter, d'apprendre, d'enseigner, de partager, de travailler et de produire ensemble en remettant en question de nombreuses structures, systèmes organisationnels et institutions traditionnelles et en créant de nouvelles formes d'expression, de créativité et d'engagements qui représentent un potentiel de développement social, culturel et économique (Armbruster et *al.*, 2018).

Parmi les nouveaux médias, le podcast prend de plus en plus le relais de la radio traditionnelle. Les podcasts sont des émissions audios sur des thèmes divers. Chaque épisode traite d'un sujet en particulier. Le podcast désigne aujourd'hui « tout contenu audio téléchargé ou écouté en streaming (flux continu) sur n'importe quel type de terminal » (IGAC, 2020, p.15). La société Chartable regroupe les données relatives au monde du podcast. Selon eux, l'année 2020 a été favorable à ce phénomène avec trois fois plus de podcasts mis en ligne qu'en 2019, et près de 900 000 nouveaux contenus (Chartable, 2021). Les podcasts s'imposent comme un mode d'expression, de communication et de création (IGAC, 2020) et redéfinissent les contenus radiophoniques. Ceux-ci ne sont plus dépendants des carcans institutionnels médiatiques traditionnels. Non seulement ces productions sonores ne sont plus assujetties aux formats FM, mais quiconque peut devenir créateur de contenu et s'improviser comme radiodiffuseur. Cela permet d'engendrer des nouvelles formes d'écriture et de nouveaux genres de discours. Ainsi, les podcasts constituent une réelle opportunité pour la société civile, pour les publics, de se réapproprier, de reconquérir un espace public de plus en plus fragmenté pour les uns, et pré-structuré, dominé par les mass-médias pour les autres (Noiseau, 2012). L'interactivité de ce média est également un élément essentiel pour l'essor des créations sonores. Les auditeurs peuvent participer, échanger leur opinion sur des intérêts communs. Ces possibilités de dialogue entre auditeurs apparaissent comme un procédé important de participation sociale (Pilar Martinez-Costa et Moreno, 2012). Ce phénomène, appelé médiation, va jouer un rôle important pour comprendre la situation des demandeurs d'asile. L'objectif de cette stratégie est de placer l'acteur au centre du processus d'appropriation et d'expressions culturelle

en utilisant un ensemble d'objets, de signes, de gestes, de rituels beaucoup plus vaste et souvent plus proche du quotidien des gens et des collectivités (Lafortune, 2009, p.60). Cette stratégie est utilisée pour valoriser et reconnaître des cultures minoritaires et pour réduire la fracture sociale. Ainsi, en amenant cette stratégie concrète d'intervention avec des acteurs aux identités socioculturelles diverses, on peut espérer que le podcast mène vers une meilleure harmonie, mais nous savons que changer les perceptions n'est pas si simple.

La médiation va permettre d'ouvrir le dialogue interculturel qui se définit d'après le conseil de l'Europe, comme suit : « Le dialogue interculturel désigne un processus d'échange de vues ouvert et respectueux entre des personnes et des groupes de différentes origines et traditions ethniques, culturelles, religieuses et linguistiques, dans un esprit de compréhension et de respect mutuels » (Conseil de l'Europe, 2008, p.17). Le dialogue interculturel vise différents objectifs (Tétu de Labsade, 1997) :

- Partager des visions du monde de groupes ou d'individus aux appartenances culturelles différentes
- Informer les autres sur leurs propres aspirations et s'informer sur celles des autres, sur un pied d'égalité, pour parvenir à trouver un consensus pour régler des conflits pacifiquement et de manière durable, et non dans la violence.

La finalité de ce dialogue serait d'arriver sinon à l'accord ou à l'unité, du moins à la tolérance et au respect mutuel à ce consensus. Ce dialogue contribue à la gestion de la diversité culturelle, en procédant aux ajustements nécessaires sur tous types de structures sociales (Endres, 2010).

1.7 Problématique et objectifs de la recherche

Les médias traditionnels tendent à aborder le phénomène des migrations irrégulières d'un point de vue eurocentré, renforçant les stéréotypes négatifs et les réactions hostiles envers les demandeurs d'asile. Paradoxalement, le point de vue des principaux acteurs, soit les demandeurs d'asile, est rarement entendu. Ce mémoire s'inscrit dans un rôle de *médiation* (Dahal, 2013) et d'ouverture vers l'intégration des personnes en demande d'asile. En proposant un lieu d'expression, l'objectif est de donner une voix aux personnes vivant au plus près du quotidien des personnes en demande d'asile pour s'exprimer sur les questions qui affectent leur vie et ainsi sensibiliser le reste de la population sur leur réalité.

Il est essentiel de préciser que la décision de ne pas interviewer directement les demandeurs d'asile, mais plutôt de recueillir des témoignages de personnes travaillant avec eux, découle de plusieurs considérations méthodologiques et éthiques. Tout d'abord, les demandeurs d'asile sont souvent des individus vulnérables en quête de protection légale, et ils peuvent éprouver des traumatismes dus à leurs expériences passées. Interroger directement ces individus aurait pu engendrer des risques potentiels pour leur bien-être émotionnel, leur sécurité, et leur confidentialité. De plus, les demandeurs d'asile peuvent être confrontés à des barrières linguistiques, culturelles et administratives qui auraient compliqué le processus d'entrevue. En travaillant avec des professionnels et des acteurs impliqués dans la prise en charge des demandeurs d'asile, nous avons pu obtenir des perspectives riches et contextualisées sur les expériences de ces individus sans les exposer à des situations potentiellement délicates.

La finalité de ce projet est donc de favoriser l'action sociale en donnant la parole, en les considérant dans leur singularité et ainsi en créant un lien entre les citoyens belges et les personnes en demande d'asile. Par conséquent, nous en sommes arrivés aux questions de recherche suivantes : Dans quelle mesure le podcast peuvent-ils sensibiliser l'opinion publique sur la situation des demandeurs d'asile? Dans quelle mesure les stéréotypes peuvent être réduits dans la population à l'égard des demandeurs d'asile, via ce podcast ? Comment le podcast peut-il favoriser le dialogue interculturel en facilitant la création de liens entre les demandeurs d'asile et la société d'accueil? Plus spécifiquement, le projet poursuit les objectifs suivants :

- A partir d'histoires racontées par des personnes ayant un rôle clé de soutien dans le parcours des demandeurs d'asile en Belgique, identifier les défis rencontrés par ces personnes lors du parcours migratoire vers la Belgique. Concrètement, quels obstacles sanitaires, légaux, économiques rencontrent-ils sur leur chemin vers l'insertion dans le pays d'accueil ?
- Sensibiliser le public sur la situation des personnes en demande d'asile pour lutter contre les discriminations ethniques en utilisant un moyen de diffusion libre-d'accès : le podcast.

1.8 Pertinence de la recherche

La pertinence de cette étude réside dans le fait d'analyser une stratégie de communication interculturelle, croisée à une stratégie de médiation par le biais du podcast, qui favorise l'échange entre les demandeurs d'asiles et la société d'accueil en Belgique. Nous croyons que la médiation aide à faire tomber les préjugés

entre les différents acteurs aux origines culturelles et ethniques distinctes. Cette recherche a pour mission d'amener des répercussions positives au niveau des communications et des relations interculturelles.

Un second aspect est la **sensibilisation du public** à la réalité de demandeurs d'asile en Belgique. En racontant les histoires, les expériences et les défis auxquels sont confrontés les demandeurs d'asile, les épisodes ont permis de susciter l'empathie, d'encourager la réflexion critique et favoriser une meilleure compréhension sur les réalités liées à la question de l'asile. Cette sensibilisation du public contribue à combattre les stéréotypes, à promouvoir l'inclusion et à encourager une solidarité plus large envers les demandeurs d'asile, ce qui est essentiel pour construire une société plus accueillante et respectueuse des droits de l'homme.

Le troisième est l'**engagement** suscité suite à l'écoute de ce podcast, qui a permis aux auditeurs d'identifier les lacunes, les inefficacités et les besoins spécifiques des demandeurs d'asile en Belgique. En écoutant ces témoignages, les auditeurs démontreront leur intérêt et leur volonté de s'informer sur les réalités liées aux demandes d'asiles. En somme, l'engagement des auditeurs réside dans leur volonté de consacrer du temps et de l'attention en écoutant ce podcast tout en répondant au questionnaire. C'est une démarche volontaire qui va contribuer à un changement positif et construire une société plus solidaire et équitable.

CHAPITRE 2

CADRE CONCEPTUEL

Cette section a pour but de présenter les concepts mobilisés dans ce mémoire. Cette recherche-action s'inscrit dans le cadre de la communication interculturelle en raison des enjeux liés à l'accueil des demandeurs d'asile. Nous explorerons la communication interculturelle comme approche, ensuite l'utilisation du dialogue interculturel comme outil d'intégration. Nous présenterons enfin le concept de l'altérité ainsi que celui du changement participatif pour comprendre les pratiques d'intervention qui s'articulent autour de cette recherche-action.

2.1 Communication interculturelle

Vivant à l'ère de la mondialisation, nos sociétés sont de plus en plus interconnectées. Les relations et les échanges entre les personnes et groupes provenant de nations et cultures différentes n'ont jamais été aussi intenses qu'actuellement ; ce qui crée de nouveaux enjeux dans nos sociétés, comme par exemple la compréhension et le respect des diversités culturelles. Dans ce contexte de mondialisation, le pluralisme, la tolérance et l'esprit d'ouverture sont plus importants que jamais. Cela ne peut toutefois pas suffire, il est alors important de créer des dispositifs pour permettre aux individus de rencontrer l'altérité dans des situations de respects mutuels (Montgomery et Bourassa-Dansereau, 2017).

La communication interculturelle est un champ qui étudie les interactions entre personnes appartenant à des cultures différentes. Le terme « interculturelité » en tant que tel est apparu dans les années 1970 aux Etats-Unis ; il a ensuite été repris par l'UNESCO ainsi que par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne (Cohen-Emerique, 2011). Le rôle de la communication interculturelle est de comprendre ces échanges et cerner les complexités des relations entre les interlocuteurs ayant des configurations culturelles différentes comme des croyances, valeurs, langues, coutumes, représentations de soi et des autres différentes (Cohen-Emerique, 2011).

Dans les travaux de Cohen-Émerique (2011), la communication interculturelle est surtout associée aux formes d'intervention qui s'intéressent aux dimensions humaines de la différence, notamment en ce qui a trait à l'étude de la diversité culturelle, les phénomènes liés aux changements culturels, sociaux et psychologiques et les processus d'interactions entre individus et groupes. Stoiciu (2008) note aussi cet intérêt de la communication interculturelle pour comprendre les interactions entre les individus d'origines

différentes et la perception qu'ont les uns par rapport aux autres. En ce qui concerne les demandeurs d'asile plus précisément, ces perceptions sont souvent teintées de nombreux préjugés engendrant des réactions, des peurs (conscientes ou inconscientes) ou encore des discriminations liées aux habitudes culturelles ou sociales. Ainsi, les perceptions participent aux processus d'exclusion et aux obstacles pratiques qui rendent l'intégration difficile pour ces personnes.

Ces perceptions biaisées des demandeurs d'asile, fortement influencées par des stéréotypes et des discours soutenus par les médias, jouent un rôle significatif dans les processus d'exclusion et les obstacles pratiques qui compliquent leur intégration. La communication interculturelle, telle que décrite par Cohen-Emérique (2011) et Stoiciu (2008), se révèle essentielle pour comprendre ces interactions entre les individus d'origines différentes et les perceptions mutuelles. Dans le contexte des demandeurs d'asile, il est impératif de prendre en compte ces perceptions préconçues qui peuvent être renforcées par les médias. Ainsi, il devient évident que la communication interculturelle peut être un outil puissant pour aborder ces préjugés, en déconstruisant les stéréotypes et en promouvant une compréhension plus nuancée des demandeurs d'asile. Cette dimension prend une importance cruciale, car elle remet en question les discours médiatiques qui façonnent nos perceptions des demandeurs d'asile. Par conséquent, cela renforce la pertinence de la question de recherche centrale : Dans quelle mesure un podcast peut-il sensibiliser le public aux réalités des demandeurs d'asile en Belgique, pour favoriser une meilleure compréhension et contribuer aux luttes contre les discriminations ethniques ?

2.2 Le dialogue interculturel comme praxis

Sorrells (2013) propose une approche critique de la communication interculturelle ancrée dans une perspective de justice sociale. Avec son modèle de praxis interculturelle, elle nous interroge sur notre responsabilité d'action dans la lutte contre les inégalités interculturelles à l'ère de la mondialisation. Ce modèle permet de comprendre non seulement les différences culturelles, mais aussi la construction des inégalités sociales et la façon dont nos actions quotidiennes peuvent contribuer à la justice sociale. Composé de six dimensions interdépendantes, cette praxis permet de construire des savoirs interculturels dans et à travers la pratique (cité dans Montgomery, 2019, p.130) :

- Le *questionnement* permettant la remise en question,
- Le *cadrage*, la prise de conscience d'être influencé par des normes déjà établies,

- Le *positionnement*, le questionnement de la posture sociale, politique, géographique, culturelle dans nos relations avec les autres,
- Le *dialogue* permettant de réfléchir et de sortir de sa zone de confort pour confronter les points de vue d'autrui,
- La *réflexion*, l'introspection sur sa propre culture et sur ses propres actions.

Ces cinq dimensions découlent sur *l'action* dans l'optique de lutter contre les discriminations et les inégalités profondes vécues par des minorités et pour créer un monde plus équitable avec des valeurs plus éthiques entre toutes les cultures.

Le dialogue interculturel est un bon exemple de cette praxis interculturelle car il propose des dispositifs concrets pour faciliter la communication entre populations de cultures différentes en confrontant les préjugés et stéréotypes. Utiliser cette praxis permet également de sortir d'une approche culturaliste et ainsi éviter la généralisation des cultures en travaillant avec une dimension macro et micro des enjeux communicationnels (Montgomery et Agbobli, 2017). Le dialogue interculturel met l'accent sur les défis majeurs en termes de compréhension de la culture de l'autre. Il propose de dépasser concrètement par le dialogue, les obstacles et les barrières interculturelles « en partageant des visions du monde de groupes ou d'individus appartenant à des cultures (apparemment) opposées, d'informer les autres sur leurs propres aspirations et de s'informer sur celles des autres » (Endres, 2010, p.44). La finalité de ce dialogue serait d'arriver sinon à l'accord ou à l'unanimité, du moins à tendre vers la tolérance et au respect mutuel. Il permet de contribuer à la gestion de la diversité culturelle en proposant des ajustements nécessaires sur tous types de structures sociales. En proposant ce podcast, cette recherche a pour but de participer aux objectifs relatifs au dialogue interculturel et donc d'avancer ensemble pour reconnaître les différents vécus de chacun et ainsi participer à créer une société plus inclusive.

Dans un contexte de dialogue interculturel, l'utilisation du concept de l'Altérité est d'une importance capitale pour favoriser la prise de conscience de ce qui confère sens et valeurs à l'autre.

2.3 Altérité

Le phénomène de la migration nous interpelle dans notre rapport à l'autre et à la manière dont nous construisons notre identité collective. Ce phénomène permet de concevoir les identités comme étant plurielles et dynamiques (Bulot, et *al.*, 2012). Dans les médias, les migrants sont souvent mentionnés comme les Autres, « eux » face au « nous ». Ce paradigme « eux » contre « nous », interroge sur les perceptions d'une catégorie de la population à l'égard d'une autre catégorie. Et sur les potentielles erreurs de jugements de valeurs commises à l'encontre des migrants.

Le concept de l'altérité s'interroge quant au rapport de l'humain avec autrui. Pour le philosophe Levinas (1982), nous n'existons en tant que personne qu'à travers les yeux d'un autre. L'autre est à la base de qui nous sommes ; c'est autrui qui constitue une personne. Levinas élargit son concept au rapport particulier que nous entretenons avec le visage et le regard. La relation à autrui s'ouvre à travers le visage et permet alors une prise de contact avec l'autre. C'est ce qu'Adèle Van Reeth suggère dans l'émission de France Culture (2015) *Explication : Emmanuel Levinas, "Ethique et infini"*. Levinas appelle la relation éthique ; « Regarder ainsi en objectivant autrui, c'est, au mieux manquer ce qu'il y a de spécifique et de singulier dans cet événement qu'est la rencontre d'autrui, au pire nier la singularité de sa personne » (Van Reeth, 2015)⁹. Dans cette manière de concevoir l'altérité, Levinas nous interroge sur le regard que nous portons sur l'autre.

Le sociologue franco-algérien Sayad analyse le concept de l'altérité à travers le phénomène migratoire. L'immigration est selon lui « un fait social total » qui prend place dans la société dans son ensemble (Sayad, 1991, cité par Martiniello et *al.*, 2010, p. 30). Sayad s'intéresse à la construction de l'identité des acteurs sociaux dans le parcours migratoire. Il ramène un caractère plus humain dans le phénomène de l'immigration lorsqu'il s'interroge sur le rapport à la culture d'accueil et à la perception que les migrants portent sur eux-mêmes. Selon Sayad (1999), l'altérité est construite, en partie, sur la base du statut juridique des individus. Il affirme que l'identité d'une personne dépend de son statut légal, et donc de ce que l'autre lui attribue. La perception qu'un migrant porte sur lui-même va donc dépendre de l'existence civique que lui a attribué la société d'accueil. L'identité même de la personne est toute entière contenue

⁹ <https://www.franceculture.fr/emissions/les-nouveaux-chemins-de-la-connaissance/bac-philos-2015-2eme-session-24-explication>

dans l'identité civile (ou civique), dans la mesure où elle en est comme un des effets (Martiniello et *al.*, 2010, p.24).

La souffrance de l'exil participe également à la construction de l'altérité (Sayad, 1999). Ces déplacements entraînent souvent une dimension négative et un mal être éprouvé par les émigrés. Ne plus être dans le pays d'origine mais pas tout à fait intégré dans le pays d'accueil reflète une situation d'inconfort pour ces personnes en exil. Cet entre-deux provoque des souffrances, l'idée d'être entre deux cultures, entre deux langues, entre deux religions parfois (Wagner, 2017). Cette position culturelle est également présente dans la théorie de Stoiciu lorsqu'elle parle du processus d'acculturation que vivent les enfants immigrés avec la culture de la famille et la culture de l'école (Stoiciu, 2008).

Parfois, cette pathologie liée à l'exil développe chez les migrants un sentiment de culpabilité, de mélancolie et de nostalgie. Ils ont abandonné leurs proches et ne sont pas reconnus à leur juste valeur dans la société d'accueil. Sayad ajoute que la société d'accueil considère souvent les migrants comme une simple force de travail. Le travail devient alors la seule raison d'exister dans l'immigration et n'est plus un choix ; il a une fonction vitale (Sayad, 1992). Ne pas percevoir une personne immigrante comme un individu à part entière lui retire toute possibilité de participer, de prendre part au débat public, de s'introduire dans le monde politique du pays d'accueil et in fine de s'intégrer comme une personne à part entière. Selon Sayad, pour contrer ces sentiments négatifs, la personne immigrante devrait trouver un sens à son existence. La société devrait alors leur permettre de trouver une raison de s'accomplir et de ne plus les considérer simplement comme des immigrés mais comme des humains à part entière (Breviglieri, 2010).

L'altérité se manifeste non seulement dans les expériences vécues par les personnes immigrantes, mais aussi et surtout, dans la stigmatisation de ces expériences par la société d'accueil.

2.4 Altérité et stigmatisation des personnes immigrantes

La stigmatisation est un phénomène socialement construit qui participe à l'exclusion ou à la discrimination d'un individu ou d'un groupe d'individus. Selon Goffman (1963), la stigmatisation peut être définie comme un processus dynamique de dévaluation qui discrédite significativement un individu aux yeux des autres. Ce phénomène entraîne des conséquences négatives telles que l'exclusion sociale, la qualité de vie, l'estime de soi, l'ostracisation, etc. (Lechaume, 2014).

Pour mieux comprendre ce phénomène, il est essentiel de définir certains termes connexes :

Discrimination : La discrimination est une action ou une décision qui a pour effet de traiter de manière négative une personne en raison, par exemple, de sa race, de son âge ou de sa déficience. De telles raisons sont des motifs de discrimination et sont protégés par la loi. (Commission canadienne des droits de la personne, 2022). La discrimination peut se manifester de diverses manières, notamment en refusant des opportunités, en niant des droits fondamentaux, ou en adoptant des comportements préjudiciables envers les personnes discriminées.

Préjugé : Le préjugé peut être défini comme une attitude préconçue et souvent négative envers un individu ou un groupe en raison de caractéristiques spécifiques telles que la race, l'origine ethnique, le genre, la religion, l'orientation sexuelle, ou d'autres caractéristiques sociales. Ces attitudes préconçues sont souvent basées sur des généralisations simplistes et inexactes, plutôt que sur une évaluation objective des mérites individuels (Allport, 1954).

Stéréotype : Le stéréotype peut être défini comme une croyance simplifiée et souvent exagérée à propos d'un groupe de personnes, basée sur des caractéristiques partagées par ce groupe. Ces croyances stéréotypées peuvent entraîner des généralisations inexactes et contribuer à la perpétuation de préjugés et de discriminations (Hamilton et Trolie, 1986).

Ces définitions fournissent un cadre pour comprendre comment la stigmatisation, souvent enracinée dans les préjugés et les stéréotypes, peut conduire à des actes discriminatoires et à des conséquences négatives pour les individus ou les groupes qui en sont la cible.

Dans son ouvrage *Outsiders* (1963), le sociologue américain Becker développe la théorie de l'étiquetage qui se réfère à la construction sociale de la déviance. Le principe de déviance en sociologie désigne les comportements non conformes aux normes sociales. Pour Howard Becker, cette déviance est le résultat d'un étiquetage posé par les acteurs sociaux. Selon lui, le fait de poser des étiquettes sociales sur des individus provient d'autres acteurs sociaux. Cette « déviance » par rapport à la norme agit donc comme une forme de jugement à l'égard des personnes qui ne correspondent pas aux normes sociales habituelles d'une société. C'est aussi dans ce jugement que la notion de stigmatisation rejoint celle de l'altérité ; c'est-à-dire que les deux participent à la construction de la différence.

La construction sociale d'un groupe majoritaire et sa relation avec des personnes qui ne rentrent pas dans les normes sociales établies par la société (ici, les personnes en demande d'asile en Belgique) jouent une part essentielle dans l'intégration de celles-ci. Dans ce mémoire, le groupe majoritaire représente les citoyens belges qui se conduisent de manière différente avec les demandeurs d'asile en raison d'étiquettes sociales qui leur ont été attribuées (Platteau et *al.*, 2016). Ces étiquettes peuvent avoir des effets négatifs non seulement sur la construction de l'identité personnelle et l'estime de soi des demandeurs d'asiles (Croizet et Leyens, 2003), mais contribuent aussi à leur exclusion sociale dans différentes sphères de vie etc. Cette recherche-action permet d'examiner les enjeux subjectifs et intersubjectifs de cette stigmatisation qui constituent un obstacle majeur vers l'ouverture, la découverte de l'autre et également un frein pour l'émancipation des personnes en demande d'asile.

Cette recherche s'inscrit dans une perspective critique afin de dénoncer des préjugés et stéréotypes à l'égard des demandeurs d'asile qui reposent sur des normes figées (Giust-Desprairies, 2001). Dans le cadre de ce projet, les normes figées représentent les stigmates imposés sur une population définie et empêchent dans un premier temps de considérer les individus de manière égalitaire. Elles affectent également le processus d'émancipation individuelle. En raison de sa volonté de changement, cette recherche permet de constater les transformations opérées pour faire évoluer les contraintes auxquelles sont assujettis les individus (Bourassa-Dansereau, 2020). Touchant la problématique de la migration et les frictions que celle-ci entraîne dans la société, ce mémoire met en lumière l'interrelation entre les individus de milieux différents et se positionne en outil visant le changement social.

2.5 Changement social

La recherche-action, pratiquée de façon éthique, recèle d'une valeur autant sociale que scientifique indéniable et permet de viser un changement social. Pour le sociologue Rocher (1973), le changement social se définit comme « toute transformation observable dans le temps, qui affecte, d'une manière qui ne soit pas que provisoire ou éphémère, la structure ou le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité donnée et modifie le cours de son histoire » (Rocher, 1973, p.22). L'auteur conçoit le changement comme une idéologie propice à la mutation sociale. Pour lui, la notion d'idéologie est associée à la représentation que la société ou les membres de celle-ci se font d'eux-mêmes. Ce concept permet « de justifier la situation d'un groupe à assurer sa cohésion et à appeler une « remise en question » » (Gauthier, 2008, p.11). Tocqueville (1961) complète cette vision du changement en apportant un regard critique. Il ajoute que le changement social peut être source de souffrance pour certaines cultures

minoritaires qui prendraient la direction des modèles culturels hégémoniques. Pour Tocqueville, le changement social peut être source d'acculturation¹⁰.

Le choix de faire de la recherche-action dans le cadre de ce mémoire est motivé par la volonté d'agir concrètement pour promouvoir la diversité culturelle en Belgique. Le podcast se présente comme un outil adéquat au changement social pour parfaire les liens sociaux entre la société d'accueil et les personnes en demande d'asile. Ce média s'utilise comme outil de médiation pour assurer l'intégration des personnes immigrées dans les structures économiques, sociales et politiques de la société belge. Grâce à ces récits, ces discussions et ces perspectives partagées, il vise la compréhension, encourage le dialogue interculturel et sensibilise le public aux réalités des demandeurs d'asile. En contribuant à une meilleure connaissance et à une plus grande empathie, le podcast stimule l'engagement de la société dans la création d'un environnement inclusif, où les droits et les besoins des demandeurs d'asile sont pleinement reconnus et soutenus.

¹⁰ *Ensemble des phénomènes qui résultent d'un contact direct continu entre les groupes d'individus de cultures différentes avec des changements subséquents dans les cultures originales des deux groupes impliqués* (Redfield, Linton et Herskovits, 1936, p.149).

CHAPITRE 3

METHODOLOGIE

Cette section aborde les principes de la recherche-action et le changement visé par ce type de recherche. Cette partie identifie également comment les données ont été récoltées ainsi que la démarche d'analyse et d'interprétation utilisée lors d'entretiens semi-dirigés et la production du podcast. En effet, dans le cadre de mon mémoire, j'ai réalisé un podcast mettant en lumière le quotidien des demandeurs d'asile en Belgique à travers les témoignages de professionnels. J'ai diffusé ce podcast sur la plateforme YouTube et invité les auditeurs à les écouter attentivement à travers les réseaux sociaux. Après l'écoute, trente des auditeurs ont rempli un questionnaire pour évaluer les changements de perception et les connaissances acquises. Les enjeux éthiques ont également été abordés dans cette partie.

3.1 Recherche-action

Le développement de la recherche-action est attribué à Lewin (1943) et apparaît dans les années 70. Cette méthode de recherche se démarque des autres recherches académiques dites « classiques » car elle propose aux acteurs de s'impliquer concrètement pour comprendre le phénomène étudié (Prévost et Roy, 2013, p.131). En effet, les recherches plus traditionnelles tentent de prouver des hypothèses ou répondre à des questions précises non explorées, en s'appuyant sur des recherches antérieures. Lewin partageait l'idée que ce type de recherche menait à l'action sociale et traitait de problèmes concrets liés aux discriminations connues par un groupe reconnu comme minoritaire (p.36). Pour Lewin, la finalité de la recherche-action était d'obtenir des changements durables et générer de nouvelles connaissances entre différents acteurs (Lewin, cité dans Prévost et Roy, 2013, p.132). Dans son livre, Catroux (2002, p.12) précise ceci:

Venu tout droit du domaine des sciences sociales, le terme de recherche-action est attribué à Lewin (1946), psychologue expérimental allemand, qui a avancé l'idée qu'à travers la recherche-action des avancées théoriques pouvaient être réalisées en même temps que des changements sociaux. Il décrit les phases de la recherche-action comme une spirale de cercles de recherche progressant chacun d'une description de l'existant vers un plan d'action.

Utiliser ce type de recherche permet d'intervenir dans une perspective psychosociale. La recherche-action se caractérise par le désir de changer les propos via des actions concrètes (Prévost et Roy, 2013, p.132) et de réaliser un travail de terrain. L'approche psychosociologique est une science de l'action qui privilégie

les études sur le terrain centrées sur les comportements normés de la vie quotidienne. Il est important de lier la théorie (les savoirs académiques) et la pratique (le terrain). C'est l'idée que portent Roy et Prévost (2013) :

La recherche-action trouve son ancrage dans l'action, dans la nécessité d'agir pour changer les choses. Cette intention de départ fait contraste avec la recherche traditionnelle qui trouve sa justification dans le besoin d'accroître le bagage de connaissances accumulées au sein d'une même discipline en comblant les trous ou zones inexplorées laissés en plan par les générations précédentes de collègues chercheurs. (Roy et Prévost, 2013, p.132).

La recherche-action a deux objectifs principaux. Elle vise un changement concret dans le système social et génère des connaissances sur ce même système. Pour Allard-Poesi et Perret (2003), la recherche-action se caractérise par l'intention d'opérer une action de transformation de la réalité et produire des connaissances concernant ces transformations (Hugon et Seibel, 1998, cités par Allard-Poesi et Perret, 2003 p.85). Mesnier et Missotte (2003) se penchent sur la particularité de cette méthode ; la production et l'appropriation par les acteurs de savoirs reliés à leurs pratiques (Mesniers et Missotte, 2003, p.4). La recherche-action utilise des pratiques basées sur la reconnaissance et la valorisation des capacités de personnes habituellement minorisées par la croyance en l'inégalité des intelligences (Beauchemin, et *al.*, 2014). De plus, les personnes étudiées sont impliquées dans la recherche, on les nomme les acteurs actifs (Roy et Prévost, 2013, p.131). Dans ce type de recherche, la communication horizontale est primordiale entre chercheurs et acteurs. Ils travaillent de concert pour comprendre un phénomène, une problématique et agir pour améliorer la réalité qu'ils côtoient (Reason et Bradbury, cités par Roy et Prévost, 2008).

Pourtois et Desmet (1998) soulignent la complexité de l'acceptation du changement par les acteurs, notant que quitter sa zone de confort n'est pas tâche aisée. Les résistances au changement peuvent parfois ralentir voire gêner les actions aussi louables soient elles au départ de l'action. De plus, lors de l'analyse, il ne faut pas considérer trop vite qu'il y a une coïncidence parfaite entre la finalité observée et la mise en place de l'action. Sans balise pour évaluer le succès d'une intervention, il est difficile de voir la réalité de manière objective au risque de considérer cette action comme figée dans le temps et sans réelle identité.

3.2 Paradigme du changement social

S'engager dans une recherche-action, c'est partager des valeurs démocratiques et de justice sociale. Ce type de recherche implique la participation active des acteurs sociaux visés par le changement (Giust-

Desprairies, 2001, p.33). En utilisant un tel paradigme, les individus considérés comme des acteurs possèdent un pouvoir de décision et de participation sur la recherche.

Les sciences sociales doivent aider à la résolution des problèmes concrets que rencontrent les hommes et au développement de la vie démocratique au sein des organisations et des communautés. (Lewin, 1963, cité par Giust-Desprairies, 2001, p.1)

L'importance de la coopération dans un travail de recherche-action est essentielle. En effet, lorsque des acteurs coopèrent et collaborent pour former des savoirs, ils produisent ensemble des innovations sociales et scientifiques pertinentes pour relever les enjeux contemporains (Mantoura, et *al.*, 2007). Ils permettent de démontrer ainsi la supériorité du fonctionnement démocratique (Giust-Desprairies, 2001, p.34). Dans ce type d'étude, les chercheurs et les intervenants collaborent de manière bidirectionnelle dans au moins une des phases du processus de recherche, le but étant d'atteindre un certain changement à l'échelle des participants, des communautés ou de la société. S'impliquer dans la recherche permet aux acteurs de développer des savoirs adéquats et plus représentatifs car les participants vivent quotidiennement des situations suscitant les préoccupations de la recherche (Suarez-Herrera et *al.*, 2013, p. 76).

En raison de la nature politique de problèmes sociaux rencontrés dans cette recherche, il est pertinent de trouver des solutions collectives et démocratiques (Suarez-Herrera et *al.*, 2013). L'implication des citoyens dans la production de connaissances est essentielle pour construire ensemble une société plus juste. Utiliser un processus de changement participatif permet aux acteurs de la société de faire valoir leurs idées (Giust-Desprairies, 2001, p.34).

Les avantages des partages de savoirs et de connaissances que suscite la recherche-action sont multiples. Certains auteurs revendiquent le caractère d'engagement citoyen amenant à une émancipation sociale (Lindsey et McGuinness, 1998). D'autres encore mettent en avant la légitimation des contributions de chacun dans le développement du projet, amenant ainsi une diversité intéressante dans la participation de la recherche (Manandhar et *al.*, 2009). Enfin, certains auteurs remarquent la mobilisation plus dynamique et fluide des partages de savoir dans ce type de recherche (Wright et *al.*, 2010).

Ce mémoire prône deux dimensions de changement. Premièrement, une dynamique de changement des citoyens sur la perception des personnes en demande d'asile. À travers le podcast, je propose un espace de sensibilisation sur les réalités vécues par les personnes en attente de statut légal. L'autre est d'inscrire ce projet dans une dynamique d'intégration créatrice par laquelle les demandeurs d'asile se reconnaissent

comme faisant partie du pays d'accueil. Par la création de ce podcast, je propose un média qui tente de contribuer à une reconnaissance mutuelle de l'Autre et ainsi d'ouvrir un dialogue entre les deux parties prenantes. Pour concrétiser ce changement social visant à sensibiliser sur la réalité des demandeurs d'asile, j'ai adopté une approche méthodologique axée sur des entretiens semi-directifs, une méthode reconnue en recherche qualitative. Ces entretiens ont servi par la suite de base pour la création du podcast.

3.3 Entretiens semi-directifs

L'approche des entretiens semi-directifs, largement utilisée en recherche qualitative, combine une structure d'entretien relativement ouverte avec la flexibilité nécessaire pour explorer en profondeur les perspectives des participants (Paillé et Mucchielli, 2012). Cette méthodologie se concentre sur la manière de mener l'entretien de manière efficace pour recueillir des données de qualité (Boutin, 2006). Les auteurs soulignent l'importance de structurer l'entretien en amont et recommandent de prévoir un guide d'entretien ou de thèmes à aborder pour explorer les réponses des participants en profondeur. Ils insistent également sur l'importance d'adapter l'entretien en fonction de ces réponses et de creuser davantage lorsque des points d'intérêts se révèlent pour la recherche.

La qualité de l'interaction entre l'intervieweur et le participant est cruciale, car elle établit un climat de confiance propice à un dialogue ouvert (Paillé et Mucchielli, 2012). Pour instaurer un climat de confiance dès le début de l'entretien, le contexte et les objectifs de la recherche ont été expliqués aux participants. Cette étape a permis de mettre à l'aise et clarifier les attentes. Les conditions d'une participation démocratique réussie nécessitent un espace de dialogue sécuritaire où l'écoute et la reconnaissance des participants sont essentielles au bon fonctionnement du projet.

Comme l'expliquent Boutin (2006) et Savoie-Zajc (2009), l'entretien individuel vise à extraire un savoir expert des participants et à disséquer en profondeur un phénomène. Cette méthodologie s'aligne avec le thème de mon mémoire, en interrogeant ces individus impliqués dans le quotidien des demandeurs d'asile, on peut obtenir des informations différentes sur les réalités vécues par les demandeurs d'asile, les politiques d'asile et les dynamiques sociales en jeu.

Les entretiens semi-directifs ont permis de poser des questions spécifiques aux professionnels qui interagissent régulièrement avec les demandeurs d'asile. Ces questions portaient sur les raisons de la demande d'asile, les défis auxquels ces demandeurs étaient confrontés, ainsi que sur leurs perspectives d'avenir. Avant de rencontrer les participants pour les entretiens qui ont permis de réaliser le podcast, un travail en amont a été réalisé pour préparer efficacement ces rencontres. D'abord, la sélection des candidats a été essentielle pour remplir l'objectif recherché de ce mémoire. Il fallait trouver des personnes qui garantissaient une représentativité diversifiée et qui étaient impliquées dans l'accompagnement des demandeurs d'asile. La sélection s'est basée sur différents critères, tels que l'expertise professionnelle, l'expérience du terrain, les connaissances ainsi que la disponibilité de chacun. Il était important d'avoir une variété de profils afin de couvrir différentes perspectives et dimensions du processus d'asile. La présence d'une policière, d'une avocate spécialisée en droit des étrangers, d'un agent du *Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides* (CGRA) et d'une accompagnatrice chez Fedasil a permis d'aborder des aspects complémentaires du sujet. La sélection s'est faite par le biais de recommandations, de rencontres et de connaissances des profils disponibles. Les candidats sélectionnés ont démontré leur engagement, leur expérience et leur capacité à contribuer de manière significative à la discussion sur la perception des demandeurs d'asile.

3.3.1 Profil des répondants

Afin d'obtenir différents points de vue sur le parcours migratoire, quatre personnes ont été interrogées. Tous les participants ont une caractéristique commune car elles ont toutes accompagné des demandeurs d'asile au quotidien ou lors d'étapes importantes de leur parcours migratoire. Leurs expériences couvrent un large éventail d'aspects du processus d'asile, notamment l'orientation juridique, l'intervention policière, ainsi que les défis du quotidien. Cette diversité de profils a permis de recueillir des récits riches et variés, offrant ainsi une compréhension approfondie et nuancée des réalités vécues par les demandeurs d'asile en Belgique.

L'avocate en droit des étrangers est une experte dans le domaine juridique lié à l'immigration et aux demandeurs d'asile. Elle fournit des informations précieuses sur les défis juridiques auxquels sont confrontés les demandeurs d'asile. La personne qui héberge quotidiennement des demandeurs d'asile a une expérience directe dans l'accueil et l'accompagnement de ces individus. Elle partage des observations et des expériences personnelles sur les obstacles et les besoins des demandeurs d'asile au quotidien. La policière apporte une perspective institutionnelle sur la gestion des demandeurs d'asile, les procédures

d'asile et les interactions avec les forces de l'ordre. Cela permet de comprendre comment les demandeurs d'asile sont traités au niveau de l'application des lois et des politiques. L'agent du CGRA est directement impliqué dans le processus d'asile en tant que représentant d'une agence gouvernementale. Il offre des informations sur les procédures de demande d'asile, les politiques d'asile et les évaluations des demandes.

3.3.2 Grille d'entretien

Comme le soulignent Berthier (2016), Combessie (2007) et Bertaux (2005), un guide d'entretien peut être considéré comme un « pense-bête » structuré, contenant des éléments correspondant aux questions clés lors de l'entretien. Cette grille [en Annexe A] a été conçue de manière à canaliser efficacement les entretiens avec les personnes qui travaillent auprès des demandeurs d'asile. Elle m'a permis d'adapter mes questions en fonction des réponses et des informations recueillies au fur et à mesure de l'entretien. Cette grille d'entretiens semi-directifs a favorisé une certaine flexibilité pour explorer en profondeur les sujets abordés par les participants, tout en maintenant une structure et des thèmes clés à aborder, comme le recommandent Combessie (2007).

Ma grille d'entretien s'est donc construite pour recueillir des informations importantes sur le sujet de l'actualité migratoire belge. L'écriture des questions a été une étape importante pour diriger les entretiens en fonction du domaine d'expertise de chacun. L'objectif était de stimuler des discussions qui permettraient de couvrir différents aspects de la réalité vécue. Il était essentiel que les questions abordent des sujets tels que les défis pratiques, les enjeux légaux, et les aspects sociaux et culturels. Chaque question a été élaborée pour susciter des réponses détaillées et permettre aux participants d'exprimer leurs expériences en tant qu'intervenants auprès des demandeurs d'asile. Cette préparation a été cruciale pour garantir des entretiens productifs. Elle a permis de maximiser le temps passé avec chaque participant en se concentrant sur les aspects les plus pertinents de leur travail et en permettant des échanges approfondis sur les défis et les opportunités liés à l'accompagnement des demandeurs d'asile. Avant chaque rencontre, nous fixions au préalable un rendez-vous afin de trouver un horaire qui nous convenait. Il était également primordial de trouver un endroit calme et propice à la conversation, où les participants se sentiraient à l'aise pour partager leurs témoignages.

Nous avons également pris le temps de lire le formulaire de consentement et d'aborder les termes de confidentialité pour garantir que les participants comprennent le processus. La première série de questions est consacrée au participant lui-même et à son rôle dans l'actualité migratoire belge. Par la suite,

les questions abordent les obstacles rencontrés par les demandeurs d'asile dans leur processus d'insertion en Belgique. Les questions couvrent un large éventail de domaines, notamment la santé, la légalité, l'économie, la langue et l'estime de soi. Elles permettent de recueillir des informations précieuses sur les défis auxquels sont confrontées les personnes en demande d'asile. Les questions suivantes portent sur les conséquences d'un parcours migratoire, que ce soit pour les demandeurs d'asile, la société d'accueil ou les participants à la recherche. Les questions couvrent les conséquences directes et indirectes, ainsi que les changements dans les habitudes de vie. Une partie des questions abordent les pistes de solutions en vue d'améliorer l'accueil des demandeurs d'asile. Elles visent à explorer les différentes dimensions de l'accueil des demandeurs d'asile en Belgique, y compris la sensibilisation, l'engagement citoyen et l'évaluation des initiatives existantes. Enfin, la dernière série de questions encourage les participants à partager des anecdotes et à décrire leurs expériences lors de leurs rencontres avec des demandeurs d'asile, fournissant ainsi des récits concrets et une compréhension plus profonde de la réalité sur le terrain.

3.3.3 Analyse des entretiens semi-directifs

L'analyse des entretiens semi-directifs a constitué une étape importante. J'ai pris en compte l'ensemble des verbatims issus des entretiens, lesquels avaient été intégralement transcrits. Pour structurer mon analyse, j'ai opté pour une méthode d'analyse thématique, qui s'est révélée particulièrement adaptée à mon cadre de recherche. L'analyse de contenu thématique, comme décrite par Delacroix et *al.*, (2021), comporte généralement deux phases, une analyse verticale suivie d'une analyse horizontale. Cette méthode s'applique à des discours extrêmement diversifiés et est fondée sur la déduction (Wanlin, 2007). Ce procédé repose sur un effort d'interprétation portant à la fois sur l'objectivité et d'autre part la subjectivité des discours (Bardin, 1977).

Dans la phase verticale, j'ai examiné chaque entretien individuellement, identifiant les thèmes spécifiques qui s'en dégagent. J'ai cherché à comprendre les perspectives de chaque participant, en me concentrant sur les thèmes prédéfinis dans ma grille d'entretien. Une fois cette première phase accomplie, j'ai procédé à une analyse horizontale, en comparant de manière transversale les données évoquées dans l'ensemble des entretiens (Delacroix et *al.*, 2021). J'ai regroupé les informations par thème, en identifiant les similitudes et les différences entre les récits des différents participants. Les différents thèmes explorés dans la partie résultats sont les obstacles rencontrés tels que les aspects psychologiques et émotionnels, la vie en communauté, les difficultés linguistiques, l'intégration sociale et professionnel, le manque de

connaissance des lois belges et la complexité des procédures, le rapport au temps et l'attente vécue, l'aspiration à rejoindre l'Angleterre, et pour terminer un focus sur les histoires personnelles.

3.4 Le podcast, un outil de sensibilisation ?

Après avoir conduit les entretiens semi-directifs, j'ai concrétisé le deuxième volet de ma méthodologie en créant un podcast à partir des enregistrements obtenus. Le *Grand dictionnaire terminologique de l'Office québécois de la langue française* définit un podcast (ou un « balado ») comme un « fichier au contenu radiophonique, audio ou vidéo qui, par l'entremise d'un abonnement au fil RSS, ou équivalent, auquel il est rattaché, est téléchargé automatiquement à l'aide d'un logiciel agrégateur et destiné à être transféré sur un baladeur numérique pour une écoute ou un visionnement ultérieurs »¹¹. Dans ce projet, le podcast est composé de quatre épisodes présentant les différents types d'aides ou de contextes rencontrés tout au long du parcours d'une personne sans statut légal en Belgique. À travers ces profils, le podcast explore différents thèmes pour mieux comprendre, à travers le regard des intervenants, le parcours des personnes sans statuts légaux à Bruxelles.

Le but du podcast rejoint l'objectif d'intervention de mon mémoire soit de sensibiliser sur les expériences vécues et les défis rencontrés par les demandeurs d'asile. L'action de transformation recherchée se traduit par une modification du regard porté sur les demandeurs d'asile et permet ainsi une représentation réaliste de leur singularité. Par ce projet, j'ai souhaité amener une meilleure communication entre les demandeurs d'asile et le grand public et imaginer un changement sociétal dans l'optique d'une meilleure justice sociale et équitable.

3.4.1 Pourquoi utiliser le podcast ?

Le podcast est une plateforme accessible, notamment pour un public diversifié car il s'agit encore d'un média relativement jeune qui a débuté en 2005 (Bottomley, 2015). La création d'un podcast est à la portée de quiconque dispose d'une idée de sujet et d'un budget moyen pour l'enregistrement (Mulki et Ormsby, 2022). La principale ressource nécessaire, autre que l'argent, est le temps consacré à la production et au développement du contenu (Mulki et Ormsby, 2022). De plus, il convient de noter que ce média n'est pas soumis à une réglementation stricte, ce qui signifie que les plateformes de téléchargement de podcasts comme Spotify, Google Music, Apple Podcast ne contrôlent pas le type de contenu partagé. Cette liberté de création offre une option attrayante pour une personne ou un groupe de personnes qui ont

¹¹ Accessible à l'adresse : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/>

historiquement été sous-représentés et absents des médias et de la culture grand public (Samarasinha, 2018).

En parallèle, comme l'explique Green et Brock (2000), le « fait de raconter des histoires » suscite l'empathie chez les auditeurs. Dans leur étude *Narrative and Empathy: The Role of Identification and Transportation in Storytelling*, les auteurs se penchent sur le rôle de l'identification et de l'immersion dans le processus de *storytelling* pour générer de l'empathie. Ils mettent en évidence les mécanismes psychologiques qui permettent aux récits de vie de créer des connexions émotionnelles et de favoriser l'empathie. Dans ce projet, inclure des histoires de demandeurs d'asile (racontées par les intervenants) a renforcé l'impact du podcast en permettant aux auditeurs de se connecter émotionnellement à ces témoignages, favorisant ainsi une meilleure compréhension de leurs parcours, et ajoutant une dimension plus humaine à leurs aspirations et difficultés. Ces récits ont permis de mettre en lumière des réalités concrètes auxquelles sont confrontés les demandeurs d'asile et ont donné vie aux enjeux abordés. Ces histoires ont illustré les défis quotidiens, les difficultés administratives, les obstacles à l'intégration et les moments de résilience des demandeurs d'asile.

Réaliser un podcast, en utilisant ces histoires, offre alors une opportunité unique de générer de l'empathie en permettant aux auditeurs de s'immerger dans les expériences des narrateurs et de mieux comprendre les diverses réalités et perspectives. Ainsi, cette combinaison de la facilité d'accès au podcast et de l'impact des histoires renforce l'attractivité de cette plateforme pour donner voix à des histoires auparavant sous-représentées.

3.4.2 Processus technique de production du podcast

Cette section explore les différentes étapes techniques que j'ai réalisées pour donner vie à chaque épisode, de la production des épisodes à la diffusion finale du média. Pour l'élaboration de ce podcast, j'ai utilisé un enregistreur Zoom Pro pour capturer l'intégralité des échanges. Chaque entretien a duré plus ou moins deux heures, ce qui a permis d'enrichir les discussions et d'explorer en détail les expériences des participants. Après ces rencontres, l'étape de dérushage a commencé. Il s'agissait d'écouter attentivement chaque enregistrement, d'identifier les moments clés et les éléments pertinents à inclure dans le podcast. La sélection finale des extraits à inclure dans chaque épisode était un processus délicat. Comme les entretiens complets durent environ deux heures, il était nécessaire de les condenser pour offrir une expérience d'écoute cohérente et captivante. Chaque enregistrement a donc soigneusement été analysé

et des extraits pertinents et représentatifs ont été choisis en fonction des thèmes prédéfinis dans ma grille d'entretien. L'objectif était de créer un récit fluide et concis tout en préservant l'essence des témoignages des participants.

Pour chaque enregistrement, il était important de repérer les motifs récurrents et les problématiques communes pour offrir une compréhension complète de la situation des demandeurs d'asile. En plus de partager leurs connaissances et leurs perspectives, les participants ont apporté des histoires personnelles poignantes. Quant à l'auditoire visé, le podcast a été conçu pour toucher un large public. Ces épisodes cherchaient à interpeller autant les personnes familiarisées avec le sujet que celles qui découvrent la réalité des demandeurs d'asile en Belgique pour la première fois.

Par souci de confidentialité et de respect, les intervenants ont autorisé l'utilisation de leur nom, mais ont préservé l'anonymat des personnes tiers dont ils parlaient, ne révélant pas leurs noms réels au cours de nos échanges. Les participants ont ainsi pu raconter des expériences vécues par des demandeurs d'asile sans divulguer d'informations sensibles. Pour ce qui est de la conservation des données, j'ai été la seule personne qui a eu accès aux témoignages des personnes interrogées. À la fin du processus et avant toute diffusion sur une plateforme médiatique, les participants ont été invités à donner leur avis et à proposer des changements.

Parmi les étapes clés du processus, la production du visuel et des vidéos destinés à être publiés sur YouTube a constitué une étape importante. Ces éléments visuels ont été conçus pour accompagner les auditeurs lors de leur écoute. Pour chaque épisode, j'ai imaginé une image différente tout en reflétant l'identité du projet. L'intérêt de ces visuels était de captiver l'attention et de créer une atmosphère visuelle propice à l'écoute.

Le titre donné au podcast est *En attendant la réponse*. Ce nom évoque le suspense et l'incertitude qui caractérisent le processus d'asile. Les demandeurs vivent souvent dans l'expectative, attendant une réponse qui déterminera leur avenir. Ce titre reflète aussi la réalité administrative complexe à laquelle sont confrontés les demandeurs d'asile. Ils sont plongés dans une période d'attente prolongée, remplie d'interrogations et de vulnérabilités.

Une fois le podcast terminé l'étape suivante consistait à le diffuser et le promouvoir pour atteindre l'audience recherchée. L'utilisation des réseaux sociaux tels que Facebook, YouTube, WhatsApp a été

choisie pour partager gratuitement les liens vers les épisodes et le questionnaire. L'objectif était de maximiser la visibilité du podcast et de toucher un large éventail de personnes intéressées par le sujet des demandeurs d'asile en Belgique.

L'introduction au podcast a été formulée de la façon suivante :

En attendant la réponse

Un podcast qui raconte le quotidien de demandeurs d'asile dans leur procédure de protection internationale en Belgique. La parole est donnée aux professionnels qui les accompagnent dans ce parcours de vie. Ils nous partagent leurs questionnements, leurs joies, leurs difficultés, et l'attente de la décision.

Avec les témoignages de : Alexandre, agent au CGRA, Aurélie, hébergeuse et accompagnatrice chez Fedasil, Lien, policière à Bruxelles, Samantha, avocate en droit des étrangers

A la suite de cette écoute, je vous invite à répondre à quelques questions afin d'approfondir ces sujets et les intégrer à mon mémoire : <https://forms.gle/VUYRDwbRPiZxtfc9>

Réalisation et montage: Costenoble Juliette

3.5 Questionnaire pour évaluer l'impact du podcast

Suite à la production du podcast, j'ai développé un questionnaire destiné à recueillir les impressions, les réflexions et les réactions des auditeurs après avoir écouté les épisodes. L'objectif de ce questionnaire était de déterminer dans quelle mesure le podcast avait atteint ses buts en sensibilisant le public aux réalités des demandeurs d'asile, tout en favorisant une meilleure compréhension et un changement d'attitude envers cette communauté souvent marginalisée.

Le questionnaire était séparé en trois parties permettant de collecter des informations diversifiées. Dans la première partie, la personne pouvait se présenter brièvement en répondant à des questions telles que l'âge, le genre (homme, femme, ou préférant ne pas préciser), le niveau de connaissance de la problématique migratoire belge, ainsi que mentionner les épisodes écoutés. Cette première partie permettait de mieux cerner le profil des participants pour analyser les résultats. La deuxième partie était axée sur la situation migratoire en Belgique et permettait de comprendre si les personnes se sentaient concernées par ce sujet. Pour ce faire, des questions spécifiques ont été posées, notamment : Vous sentiez-vous concerné par la situation migratoire en Belgique ? Que pensez-vous que l'on pourrait mettre

en place pour éclairer la société sur la situation des demandeurs d'asile en Belgique ? Selon vous, les médias dépeignent-ils une image positive de la situation migratoire belge ? Enfin, la dernière partie du questionnaire, dédiée au podcast lui-même, permettait d'évaluer l'impact spécifique de cet outil de sensibilisation sur les répondants. Les questions posées étaient : Ce podcast vous a-t-il aidé à comprendre le quotidien des personnes en demande d'asile ? Quels éléments du podcast ont été les plus utiles ou intéressants, selon vous ? Comment améliorerez-vous ce podcast ? Si vous deviez choisir un épisode qui vous a le plus marqué, lequel serait-il ? Veuillez préciser. Pensez-vous que ce podcast vous a éclairé sur la situation des demandeurs d'asile ? Selon vous, quelle serait la meilleure façon de diffuser ce podcast ?

En combinant ces différentes parties du questionnaire, l'analyse des données collectées permettait de mieux comprendre l'efficacité du podcast en tant qu'outils de sensibilisation sur la situation des demandeurs d'asile en Belgique.

3.5.1 Profil des répondants au questionnaire

Parmi les 30 répondants, la catégorie d'âge la plus représentée est celle des personnes âgées entre 25 et 35 ans, avec 16 répondants. Ensuite, 6 répondants se situent dans la tranche d'âge entre 45 et 65 ans, suivis de près par les 4 répondants âgés de 18 à 25 ans. Trois répondants se trouvent dans la tranche d'âge entre 35 et 45 ans, tandis qu'un seul répondant est âgé de plus de 65 ans. Ces données indiquent que les jeunes adultes entre 25 et 35 ans constituent le groupe d'âge le plus représenté parmi les auditeurs du podcast, suivi par les personnes âgées entre 45 et 65 ans. La majorité des répondants sont des femmes avec plus de 63 % alors que plus de 36 % sont des hommes. Cette répartition peut influencer la manière dont les auditeurs perçoivent les histoires racontées dans le podcast et l'impact qu'elles peuvent avoir sur leur sensibilisation aux défis des demandeurs d'asile en Belgique.

Catégorie d'âge	Nombre de répondants
18-25 ans	4
25 – 35 ans	16
35-45 ans	3

45-65 ans	6
Plus de 65 ans	1

3.6 Posture de la chercheuse

L'une des caractéristiques de la recherche-action qui la distingue d'autres approches méthodologiques, est le fait qu'elle place la chercheuse en tant que personne « engagée ». Il s'agit pour la chercheuse de comprendre les pratiques culturelles en accédant aux connaissances des règles, codes et fonctionnements de la culture étudiée, en s'immergeant dans celle-ci pour résoudre des problèmes concrets au sein des organisations (Aggeri, 2016, p. 2). La chercheuse ne peut être neutre et avoir un rôle d'observateur dans cette étude. Elle doit s'impliquer au plus près de l'organisation étudiée en s'immergeant au côté des acteurs de l'étude. Roy et Prévost (2013) exposent la relation entre la chercheuse et les personnes étudiées. Il s'agit d'une recherche d'action pour améliorer et viser un changement sociétal. La relation entre les chercheurs et les personnes cibles est beaucoup plus égalitaire (certains diront plus démocratique) puisque les acteurs et les chercheurs mettent conjointement leurs compétences et leurs expertises distinctives à contribution pour comprendre et résoudre dans l'action les problèmes qui les concernent et qui constituent l'objet de la recherche (Roy et Prévost, 2013, p132).

Conformément à une approche de recherche-action, j'ai adopté un rôle actif d'une personne engagée plutôt que de me limiter à une position d'observateur neutre. Cette posture m'a permis d'entrer en collaboration avec des acteurs clés du terrain rencontrés. Cette collaboration n'était pas seulement un aspect méthodologique, mais un pilier fondamental de cette étude. Elle visait à résoudre des problèmes concrets rencontrés par les demandeurs d'asile en Belgique, à sensibiliser le public à leurs défis et à favoriser une meilleure compréhension des réalités culturelles qui jalonnent leur parcours migratoire. Ainsi, ce mémoire s'efforce d'incarner l'essence de la recherche-action, où chercheurs et acteurs du terrain unissent leurs compétences et expertises distinctives pour comprendre et résoudre collectivement les problèmes qui touchent la communauté étudiée, tout en favorisant un changement sociétal en faveur d'une société plus inclusive et éclairée.

3.7 Principes éthiques de la recherche

Utiliser la recherche-action fait ressortir des enjeux éthiques sous-jacents aux processus de mobilisation des savoirs des participants. La recherche-action se doit d'être pratiquée de manière éthique. Les valeurs de justice sociale, d'équité, de réciprocité, de transformation sociale, d'affranchissement des rapports de dominations ont essaimé tout au long de cette recherche. Le respect de ces principes éthiques était fondamental pour établir un lien de confiance solide avec les acteurs de la recherche, en veillant à ce que leurs besoins et leurs attentes soient écoutés et pris en compte. Par souci d'assurer l'adhérence à ces principes éthiques, le projet de mémoire a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPE-UQAM).

Également, tel que prévu dans les mémoires de recherche-action à la faculté de communication, ce mémoire est accompagné d'un journal de bord (Annexe B). Celui-ci témoigne de ma démarche réflexive tout au long du processus de construction du mémoire et de mon engagement envers les demandeurs d'asile. Il constitue un espace intime où sont consignées mes réflexions, mes questionnements, ainsi que les moments forts vécus lors de ce projet.

CHAPITRE 4

RESULTATS

Avant de plonger dans l'analyse des résultats, il est important de rappeler les objectifs qui guident cette recherche. Premièrement, ma démarche vise, à travers les récits des personnes ayant un rôle clé de soutien dans le parcours des demandeurs d'asile en Belgique, d'identifier les défis, l'implication et les conséquences de ce processus migratoire sur la vie des demandeurs d'asile ainsi que sur les acteurs impliqués. Le second objectif est de sensibiliser le public à ces réalités, et ce, dans le but de lutter contre les discriminations. Pour atteindre cette sensibilisation, le podcast a été choisi comme moyen de diffusion libre d'accès. Ce deuxième objectif sera davantage approfondi dans la dernière section portant sur l'impact du podcast sur les auditeurs et leur perception des enjeux liés à l'asile en Belgique.

Dans ce chapitre, la première section présente les individus interrogés lors des entretiens. Ces personnes qui ont pris part à ces enregistrements sont des personnes engagées dans différents contextes de la vie des demandeurs d'asile. Leurs interventions offrent une vision des défis rencontrés par les demandeurs d'asile en Belgique et contribuent ainsi à fournir une meilleure compréhension de l'asile en Belgique. La seconde section se concentre sur le contenu des entretiens et des thèmes récurrents qui ont été abordés lors de ces rencontres. Cette approche thématique permet de dégager une vue d'ensemble cohérente des sujets partagés par les participants. En identifiant les thèmes communs, il est possible de mieux comprendre les enjeux clés liés à la situation des personnes en demande d'asile en Belgique ainsi que les questions soulevées et les réflexions partagées par les participants. Cette analyse thématique permet également de mettre en lumière les défis, les obstacles, mais aussi les ressources et les perspectives qui émergent de ces entretiens, enrichissant ainsi la compréhension globale de la thématique étudiée. Cette exploration apporte une réflexion critique sur cette problématique et envisage des pistes de solution pour améliorer l'accueil et l'intégration des demandeurs d'asile. La troisième section se penche sur le podcast en lui-même et, plus précisément, sur le processus de production et son potentiel comme outil de sensibilisation. Les choix liés au format audio et les raisons qui ont guidé la décision d'opter pour ce média seront abordés. Enfin, la quatrième et dernière section explore les réactions des auditeurs qui ont répondu au questionnaire après avoir écouté le podcast. Cette partie met en évidence l'impact de cette recherche sur la transformation des perspectives des auditeurs vis-à-vis des demandeurs d'asile. Les résultats obtenus seront examinés dans le but de répondre à l'objectif initial, à savoir sensibiliser le public à cette thématique et encourager une meilleure compréhension envers les personnes en demande d'asile.

L'analyse des réponses des auditeurs et de leurs perceptions après avoir écouté le podcast permettra d'évaluer l'efficacité de cette démarche et son impact sur la sensibilisation à la question migratoire.

4.1 Profils des acteurs clés en soutien aux demandeurs d'asile

Afin de mieux comprendre la réalité quotidienne des demandeurs d'asile, il m'a semblé essentiel de donner la parole aux personnes vivant au plus près de cette situation. Ces quatre profils représentent des acteurs clés qui accompagnent des demandeurs d'asile dans le processus d'asile et d'intégration. Lors des entretiens, chacun d'entre eux m'a partagé ses connaissances et son expérience à ce sujet. Chacun.e de ces acteurs a également fait l'objet d'un podcast.

4.1.1 Lien, policière à Bruxelles - Épisode 1

Lien, inspectrice de police à Bruxelles-Centre depuis 5 ans a partagé son point de vue sur les interactions entre les forces de l'ordre et les demandeurs d'asile, mettant en lumière les défis rencontrés dans sa profession. Il est intéressant de souligner sa double expérience, à la fois en tant que policière et auparavant dans un centre pour les demandeurs d'asile. Ces deux casquettes lui ont permis d'observer et de comprendre les différentes réalités vécues par les demandeurs d'asile ainsi que de côtoyer différents profils dans le centre et dans la rue. Lien est néerlandophone, ce qui nous permet d'avoir son point de vue de l'autre côté de la frontière linguistique¹². Son travail implique d'intervenir sur le terrain lorsque les citoyens appellent le numéro d'urgence. L'expérience de Lien est très intéressante car avant d'exercer la profession de policière, elle a travaillé pendant deux ans dans un centre d'aide pour les demandeurs d'asile à Vilvoorde, dans le nord de la Belgique, ce qui lui apporte une perspective unique sur la question. Son témoignage a permis de mieux cerner les dynamiques existantes entre la police et les demandeurs d'asile et a soulevé la question de la protection des droits des demandeurs.

Je m'appelle Lien, j'ai 30 ans et depuis 5 ans, je travaille pour la police de Bruxelles. Avant cela, j'ai travaillé dans un centre pour des demandeurs d'asile à Vilvoorde, ça c'était en 2015. À la police, je suis inspecteur de police et je fais l'intervention, donc les gens qui appellent le

¹² Il est nécessaire de rappeler que la Belgique est un pays multilingue composé de trois langues officielles : le néerlandais, le français et l'allemand. La partie nord du pays, la Flandre, est majoritairement néerlandophone, tandis que la partie sud, la Wallonie, est principalement francophone. La région de Bruxelles-Capitale est officiellement bilingue, avec le néerlandais et le français ; L'est de la Belgique, la Communauté germanophone, a l'allemand comme langue officielle. (Constitution belge, 2020) <https://www.const-court.be/public/n/2020/2020-070n.pdf>

101. Nous on va sur place, que ce soit pour des vols dans des habitations, des magasins ou des violences inter-familiales. C'est vraiment différent, donc deux mondes différents.

L'épisode dévoile un aspect important : la méconnaissance des droits des demandeurs d'asile, tant du côté de la police que de la part des demandeurs eux-mêmes. Cette lacune dans la connaissance des droits entraîne souvent des situations problématiques et compromet l'accès à la justice et la protection des demandeurs. Lien souligne l'importance de sensibiliser les forces de l'ordre aux droits des demandeurs d'asile.

Cet épisode est disponible sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=NDlovE-b0as&t>

4.1.2 Aurélie, hébergeuse et accompagnatrice chez Fedasil - Épisode 2

Aurélie, maman de cinq enfants, hébergeuse et accompagnatrice chez *Fedasil (Agence Fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile)* a offert un aperçu sur l'accompagnement pratique en ce qui concerne l'accueil des demandeurs d'asile. Dans la sphère professionnelle, elle accompagne plus de 850 migrants venant de différentes régions du monde dans l'attente de papiers en Belgique. Elle a commencé à travailler à l'accueil dans le centre, où elle répondait aux questions des résidents et les assistait dans leurs démarches quotidiennes tels que les repas, la gestion de la laverie, le nettoyage, etc. En raison de la pandémie de la COVID, elle a changé de fonction pour devenir éducatrice auprès des Mineurs étrangers non accompagnés¹³ (MENA). Son rôle consiste maintenant à encadrer et suivre ces jeunes en évaluant leur niveau d'autonomie dans leur processus d'intégration. En plus de son engagement professionnel, Aurélie ouvre sa maison à titre personnel pour accueillir et soutenir des personnes en attente d'asile, grâce au réseau de *la plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés*, un réseau d'initiatives citoyennes et d'associations qui œuvrent en faveur des demandeurs d'asile et des réfugiés en Belgique. Cette structure vise à fournir une assistance humanitaire, juridique et sociale aux personnes en situation de migration, en collaboration avec des bénévoles et des professionnels engagés. Le témoignage d'Aurélie met en évidence les défis quotidiens et les attentes auxquels les demandeurs d'asile sont confrontés.

Cet épisode est disponible sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=pvoR0KfBgIg>

¹³ Les mineurs étrangers non accompagnés (MENA) sont les jeunes d'origine étrangère qui arrivent en Belgique sans leurs parents ou représentants légaux. (Consulté sur <https://justice.belgium.be/fr>)

4.1.3 Samantha, avocate en droit des étrangers - Épisode 3

Samantha, avocate spécialisée en droit des étrangers depuis 2015, apporte une expertise juridique au sein du cabinet Solstice Avocates, fondé en 2020 à Bruxelles, où elle collabore avec cinq autres avocates qui partagent les mêmes idéaux de solidarité et de justice. Son rôle consiste à rencontrer ses client.es à différentes étapes de la procédure de demande d’asile en adaptant ses rencontres en fonction de l’avancement de chaque dossier. En plus de représenter ses client.es devant les autorités compétentes, Samantha joue un rôle essentiel en réorientant et en accompagnant ses client.es, en leur fournissant des conseils sur les documents nécessaires à leur déclaration d’asile. Son expertise contribue à défendre les droits et les intérêts des demandeurs d’asile, en les guidant par exemple, sur la manière de prouver leur identité de manière convaincante aux autorités. En tant qu’avocate, elle se positionne comme ressource importante en offrant une représentation juridique solide, mais également en apportant des conseils pratiques et stratégiques pour comprendre les complexités du système d’asile. L’épisode dédié à Samantha a permis de comprendre les aspects juridiques parfois complexes, d’éclairer sur les procédures administratives et à sensibiliser sur l’importance d’une représentation juridique adéquate pour les demandeurs d’asile. Elle souligne également dans son récit, les différences existantes entre les régions néerlandophone et francophone. Son cabinet est spécialisé dans le cas des mutilations génitales féminines (MGF) ; ce témoignage met en évidence la problématique migratoire particulière rencontrée par les petites filles guinéennes.

Cet épisode est disponible sur YouTube : https://www.youtube.com/watch?v=7M0b22_6AZY&t

4.1.4 Alexandre, agent au CGRA - Épisode 4

Alexandre, officier de protection du CGRA (*Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides*) depuis un an, a partagé son expérience dans l’évaluation des demandes d’asile, exposant les critères et les processus utilisés pour déterminer le statut de réfugié. Alexandre se concentre principalement sur les dossiers en provenance de l’Arménie et des pays du Caucase. Dans le cadre de ses fonctions, il entre en contact avec ces personnes lorsqu’elles soumettent une demande de protection internationale en Belgique. Son témoignage a permis de mieux comprendre le fonctionnement de cette institution et les enjeux liés à la reconnaissance du statut de réfugié.

Cet épisode est disponible sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=xTx9G04hdOU&t>

4.2 Exploration des réalités des demandeurs d'asile : thèmes et défis saillants

Dans cette démarche d'analyse, je vais à présent explorer les thèmes saillants qui ont émergé des entretiens, en mettant en lumière le contenu recueilli. Cela me permettra de présenter les résultats issus de ces entretiens.

Les témoignages des quatre acteurs-clés mettent en évidence la diversité des épreuves rencontrées par les demandeurs d'asile, notamment les aspects légaux, les défis pratiques, les enjeux sociaux et culturels ainsi que les mesures d'intégration auxquelles ils sont confrontés au quotidien dans leur parcours. Le premier thème qui se dégage de l'ensemble des entretiens explore les aspects psychologiques et émotionnels. Les demandeurs d'asile font face à une pression psychologique intense, due aux délais d'attente incertains et à l'angoisse liée à leur statut juridique. L'isolement social, la détresse psychologique et les traumatismes représentent des défis majeurs qui parsèment leur parcours. Le thème suivant englobe les obstacles pratiques que rencontrent les demandeurs d'asile lors de leur arrivée en Belgique. Parmi ces difficultés, on compte l'hébergement, la barrière linguistique, l'accessibilité aux services essentiels ainsi que les défis administratifs. Le troisième thème explore le rapport au temps et l'attente perçus par les demandeurs d'asile. Celle-ci occupe une place centrale dans la vie des demandeurs d'asile et affecte profondément leur bien-être émotionnel, que ce soit pour une décision sur leur demande de protection internationale, pour l'obtention de papiers légaux, la stabilisation de leur situation ou la reconstruction de leur vie dans un nouveau pays. Le quatrième thème met en évidence l'aspiration à rejoindre l'Angleterre, perçue comme un pays offrant de meilleures perspectives. Enfin, le dernier thème se concentre sur les histoires personnelles partagées au cours des entretiens. Il illustre des parcours uniques et des expériences individuelles des personnes qui ont fui leur pays d'origine dans l'espoir d'obtenir une protection internationale. L'exploration de ces différents thèmes à travers l'ensemble de ces entretiens permet de dresser un portrait des réalités vécues par les demandeurs d'asile et de mettre en évidence les défis complexes auxquels ils font face pendant leurs parcours d'intégration.

4.2.1 Les aspects psychologiques et émotionnels

Le processus d'asile peut être extrêmement éprouvant, marqué par des délais d'attente prolongés et une incertitude constante quant à l'issue de leur demande. L'isolement social, la détresse psychologique et les traumatismes sont autant de défis auxquels ils doivent faire face tout au long de leur demande d'asile. Dans leurs témoignages, les intervenants évoquent souvent cette détresse qui se traduit par de l'anxiété ou de la dépression liées à l'expérience migratoire. Ce stress est également exacerbé par l'isolement social

que beaucoup de demandeurs d'asile ressentent lorsqu'ils arrivent dans un nouveau pays, ne connaissant souvent personne et ne maîtrisant pas la langue. Le manque de repères familiaux et sociaux peut entraîner un sentiment de solitude, rendant leur parcours encore plus difficile.

Ces aspects psychologiques sont abordés notamment dans le récit d'Aurélie lorsqu'elle souligne que les personnes en demande d'asile ne se sentent jamais véritablement apaisées et que vivre dans un centre est une épreuve difficile car les résidents sont souvent confrontés à des difficultés émotionnelles. Selon elle, il est fréquent que de nombreux demandeurs d'asile souffrent de dépression en raison des traumatismes liés à la guerre et à l'éloignement familial. Elle témoigne que certaines personnes rencontrées au centre lui confient des expériences marquées par la violence des conflits. Ces traumatismes se manifestent à travers leurs cauchemars, leur état de dépression et leurs troubles psychologiques. Les conséquences de leur vécu difficile sont profondément ressenties dans leur santé mentale et émotionnelle.

Il y en a énormément qui sont dépressifs, je pense que c'est le mot même si on ne va pas forcément mettre le mot dessus et puis il y en a évidemment qui ont des traumatismes, des traumatismes de guerre. Les petits jeunes quand on les regarde ils savent tous comment utiliser une kalachnikov, comment la monter, comment on la démonte. Ils nous montrent et ça les fait rire et eux ils en rigolent parce qu'ils n'ont connu que ça à l'école des talibans. Ils n'ont pas le choix, mais pour nous c'est choquant, c'est choquant et alors un truc qui est très très difficile, évidemment, c'est d'être loin de sa famille. Quand ils entendent tout ce qui se passe : les Afghans l'année passée, quand les Talibans ont pris le pouvoir en Afghanistan c'était la panique. [...] Ils ne savaient pas où étaient leurs parents, il n'y a pas de contact. Parfois, il y a des pays où il n'y a pas forcément de moyens de communication très élaborés comme dans les montagnes ou même quand c'est la guerre... Forcément il y a le wifi qui fonctionne un jour sur 10, je ne sais pas, et donc là on sent cette angoisse tout le temps. (Aurélie, 2021)

Dans son récit, elle pointe le sentiment d'impuissance généralisé. Pendant cette période de transition, les demandeurs d'asile sont confrontés à une frustration et à une angoisse constante, chaque délai supplémentaire étant source de désespoir et d'inquiétude. Aurélie explique que cette impuissance se manifeste de différentes manières, notamment par la perte progressive de contrôle sur des aspects essentiels de la vie, tels que l'accès à la nourriture.

Quand tu changes de pays comme ça c'est tout et ils ont la maîtrise de rien en fait. Ok ils sont logés, ils sont nourris, ils sont blanchis mais ils n'ont la maîtrise de rien. Ce n'est pas choisir ce qu'ils mangent ils sont dans l'attente ils n'ont aucune maîtrise aucune main mise sur le processus de leur demande d'asile et tout donc ça rend vraiment les choses difficiles. [...]

D'un point de vue personnel, Aurélie partage également le quotidien angoissant que vit son compagnon Palestinien, qui a demandé l'asile en Belgique.

Eux, ils doivent tout le temps prendre sur eux et continuer et continuer. Mais je ne sais pas comment ils font, franchement je ne sais pas comment ils font. Mon compagnon, il y a des jours, il ne sort pas de son lit. Enfin j'exagère un peu mais je comprends tout à fait et je ne sais même pas quoi faire. Je ne sais même pas ce qui pourrait les aider à passer au-dessus. Il continue mais c'est des cauchemars. Parfois je me dis mais comment ils font, comment ils arrivent à continuer parce que bon il y a la résilience [...] voilà il faut avancer mais franchement c'est difficile. (Aurélie, 2021)

Les préoccupations liées à l'argent peuvent également générer de l'anxiété. Les personnes en demande d'asile ou en situation irrégulière se retrouvent souvent confrontées à des difficultés pour subvenir à leurs besoins de base. Cette précarité financière peut les contraindre, parfois, à dormir dans la rue, ce qui constitue non seulement un obstacle mais aussi une source majeure de détresse psychologique. En tant que policière, Lien est amenée à intervenir dans ces situations complexes, notamment auprès d'individus en état d'ébriété sur la voie publique. Elle affirme lors de son témoignage adopter une approche compréhensive, reconnaissant la complexité des défis auxquels sont confrontées ces personnes et évitant tout jugement.

Ce qui arrive souvent, c'est le vol dans les magasins, car ils n'ont pas les moyens, ils n'ont pas d'argent. Donc, ils volent de la nourriture ou quelque chose à boire. Donc, ça, ça arrive souvent. Parfois, on doit les prendre pour ivresse publique, parce qu'ils ont tellement bu, mais ils n'ont pas un endroit sécurisé pour dormir. Ils sont là, totalement chaotiques. Donc, oui, on les prend avec, comme ça, ils ont quand même une place pour dormir. Par exemple, hier, à la gare centrale, place de l'Europe, c'est vraiment l'accès principal pour Bruxelles. Il y avait un monsieur qui dormait sur un banc, et on voyait qu'il avait bu. Les gens disent : « Il y a un monsieur qui est là, il est inconscient ». Donc, on doit intervenir, on ne va pas le laisser là. Moi, je comprends, si je vivais dans la rue, je boirais aussi, car c'est dur, surtout en hiver. Les gens qui sont dans un centre, qui ont demandé l'asile, dans le centre, ils ne peuvent pas boire d'alcool. Donc, souvent, ils vont acheter des canettes dans des night shops et ils boivent dans la rue, ce qui est interdit à Bruxelles. Là aussi, on doit intervenir. (Lien, 2022)

De son côté, Samantha aborde la question de la santé mentale en soulignant que les personnes arrivant en Belgique suite à la fuite de leur pays d'origine souvent instables, se trouvent dans un état psychologique fragile et qu'il est important d'entamer un processus thérapeutique.

Très souvent les personnes quand elles fuient elles sont quand même dans un état d'esprit très fragilisé. Elles ont quitté souvent pour quelque chose dont elles n'ont pas réussi à avoir une protection dans leur pays d'origine ; peut-être pour des choses qu'elles n'ont jamais osé

aborder dans leur pays d'origine et donc de devoir en parler tout de suite à leur arrivée ce n'est pas toujours ce qu'il y a de plus simple. Parfois il faut tout un processus thérapeutique même parfois pour pouvoir aborder ces éléments-là donc ce temps un peu de repos est bénéfique. Et donc voilà les rencontres se feront mais ne seront pas tout le temps, mais le contact est toujours là mais il n'y a pas des rencontres tous les mois non plus. (Samantha, 2023)

L'avocate témoigne également sur les difficultés à s'exprimer après avoir vécu des situations traumatisantes. Elle met en évidence le fait que ces traumatismes peuvent entraver leur capacité à être convaincants lors des entretiens devant l'agent du Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides (CGRA)¹⁴. Le cas de Samantha et de sa cliente guinéenne souligne l'importance de comprendre les conséquences psychologiques des traumatismes vécus par les demandeurs d'asile. Ces traumatismes peuvent affecter leur manière de communiquer efficacement et de manière convaincante sur leur vécu et leurs craintes durant cet entretien ; et qui dans le cas de sa cliente a compromis la décision d'asile.

C'était une Guinéenne et en fait j'ai été consultée dans le cadre de sa deuxième demande d'asile. Elle avait déjà fait une première demande d'asile qui avait été refusée tant au CGRA qu'au CCE¹⁵. Et surtout elle est arrivée en se déclarant mineure. Les tests osseux avaient dit qu'elle était majeure donc sa minorité n'avait pas été reconnue. Et puis dans le cadre de sa demande d'asile, tout lui était reproché ; des contradictions en disant mais ce n'est pas possible qu'à cet âge-là vous soyez dans telle année, ce n'est pas possible que vous ayez eu un enfant à cet âge-là. Alors qu'elle avait été mariée de force et qu'elle avait eu un enfant alors qu'elle était encore mineure. Et donc bref des années après son arrivée, elle avait été quand même un peu dans un réseau de prostitution quand elle s'était retrouvée à la rue. Et un jour, elle a eu un suivi avec un psychologue qui lui a fait beaucoup de bien et qui a dit : il faut que tu puisses revoir quelqu'un et qui me l'a réorientée. Et en fait du coup avec elle, on a un peu tout recommencé [...] on a fait un recours dans lequel on démontre que ce n'était pas impossible qu'en Guinée à 10 ans on soit dans cet âge-là, on avait réussi à obtenir un acte de naissance de sa fille qui montrait la date à laquelle elle était née, l'âge de la maman, la différence de 40 ans entre le papa et la maman donc on pouvait clairement supposer un mariage forcé. Enfin on avait réussi à quand même récolter beaucoup de choses et surtout elle avait réussi à faire un énorme travail thérapeutique pour parler de certains événements de violence et elle en parlait beaucoup mieux. [...] Donc ils (le CCE) ont annulé la décision de

¹⁴ Le CGRA offre une protection aux étrangers qui craignent des persécutions, un conflit armé ou des violences dans leur pays d'origine. Le CGRA examine chaque demande d'asile de manière individuelle et impartiale. Il délivre des certificats et des documents d'état civil aux réfugiés et aux apatrides reconnus. Le CGRA est une administration fédérale indépendante. C'est l'instance d'asile centrale en Belgique. (Consulté sur <https://www.cgra.be/fr>)

¹⁵ Le Conseil du Contentieux des Étrangers est une juridiction administrative indépendante. Le Conseil peut être saisi de recours contre les décisions du Commissariat général aux Réfugiés et aux Apatrides, contre les décisions de l'Office des Étrangers et contre toutes les autres décisions individuelles prises en application de la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers (Loi sur les étrangers). (Consulté sur <https://www.rvv-cce.be/fr>)

refus, et là elle a eu une super longue audition et elle a été réentendue sur tout et en fait on se rendait compte que tout ce qu'elle racontait était complémentaire à ce qu'elle avait raconté je crois 7 ans avant. C'était vraiment il y a longtemps. Et quand elle était arrivée en tant que mineur traumatisée, en ayant jamais eu le droit de parler, de revendiquer des choses dans sa famille, c'est normal qu'elle ait donné aussi peu de précision, qu'elle n'arrivait pas bien à se défendre non plus et finalement elle a été reconnue réfugiée [...].

En plus maintenant, elle essaye de retrouver contact avec sa fille mais avec qui elle a été séparée pendant des années où pendant des années, elle n'avait plus de contact donc là elle essaye petit à petit de retrouver le contact pour pouvoir un jour la revoir. Elle, elle ne pourra jamais retourner en Guinée vu qu'elle est reconnue réfugiée mais sa fille est encore mineure donc on pourra un jour faire un regroupement familial mais bon voilà on ne chamboule pas les choses comme ça non plus ni pour un enfant ni pour elle tout de suite. Voilà ça c'est quelque chose qui a duré pourtant des années qui n'a pas été facile, qui a été même très très pénible à plusieurs moments pour elle mais qui a au final pu aboutir. (Samantha, 2023)

Certaines solutions psychologiques sont fournies par les institutions pour répondre à cette détresse psychologique. Par exemple, un suivi peut être proposé dans les centres gérés par Fedasil¹⁶ ou la Croix-Rouge. Les demandeurs peuvent bénéficier de ces services pour recevoir un soutien psychologique et médical, s'ils le souhaitent. Alexandre exprime cependant que certaines personnes déclinent cette aide en raison de facteurs culturels ou personnels.

Il y a deux catégories, il y a des demandeurs d'asile qui résident à des adresses privées donc parce qu'ils ont de la famille des amis des gens qui les hébergent ici, leur maison à eux en fait simplement et il y a des demandeurs, la majorité qui réside dans des centres qui sont gérés par Fedasil ou la Croix-Rouge. Et dans ces centres-là il y a un suivi psychologique et médical qui est mis à disposition des demandeurs qu'ils le souhaitent. Je sais que pas mal de demandeurs ont un suivi psychologique. Ils apportent les documents qui en attestent et c'est possible pour eux. Certains refusent pour des raisons diverses, culturelles, personnelles, ils refusent d'aller voir un psychologue mais il y en a beaucoup qui le font. (Alexandre, 2022)

Ces diverses dimensions psychologiques reflètent la complexité des émotions susceptibles de perturber leur intégration ou de peser sur la décision finale, soulignant ainsi l'importance cruciale de l'aide psychologique. Dans la section suivante, les défis plus concrets auxquels les demandeurs d'asile sont confrontés dès leur arrivée en Belgique seront abordés.

¹⁶ Fedasil est une instance belge qui est responsable de l'accueil des demandeurs d'asile. (Consulté sur <https://www.fedasil.be/fr/propos-de-fedasil>)

4.2.2 Les aspects pratiques et la vie en communauté

Les quatre acteurs-clés abordent différents aspects pratiques quotidiens qui engendrent de la frustration et qui entravent une intégration fluide. La vie en communauté dans un environnement inconnu et incertain comporte de nombreux obstacles pour les demandeurs d'asile. Aurélie nous plonge dans son quotidien professionnel et explique son rôle d'accompagnatrice auprès des résidents du centre d'accueil pour demandeurs d'asile. Elle partage le déroulement des journées, qui démarrent très tôt le matin avec la distribution du petit-déjeuner pour ceux qui partent travailler ou qui ont un rendez-vous à l'Office des étrangers. On découvre également l'organisation au sein du centre où elle décrit le rythme et l'ambiance qui y règnent.

La journée démarre vers quatre, cinq heures du matin parce qu'il y a tous ceux qui prennent le train pour aller à leur rendez-vous à l'Office des étrangers, ils doivent y être à huit heures du matin. Donc là, on distribue les lunchs packs pour ceux qui partent. C'est dégueulasse d'ailleurs les lunchs packs. Trois tartines de pain blanc industriel, un pot de choco... [...]. A sept heures, c'est le déjeuner. [...] Le petit déjeuner c'est jusqu'à huit heures trente et donc là hop c'est tous les enfants qui se préparent et qui partent à l'école et évidemment tous ceux qui travaillent aussi donc [...] parfois ils partent à trois ou quatre heures du matin parce qu'ils ont une heure ou deux heures de trajets. [...] La matinée c'est assez animé, le service médical est ouvert donc les gens peuvent aller en consultation [...]. Il y a aussi la coordination pour leur carte orange, donc ça c'est comme leur carte d'identité, pour les clés de leur chambre. Enfin la coordination c'est vraiment tout ce qui organise vraiment l'occupation pratique du centre la répartition dans les chambres et tous les documents officiels comme les tickets de train ou les permis de séjour, les cartes orange. Il y a aussi le nettoyage ça c'est les résidents qui s'en chargent le midi [...] le midi c'est assez calme puis l'après-midi ouais un peu pareil alors les enfants rentrent de l'école, il y a le service animation qui est ouvert il y a un coffee time donc il y a une salle dédiée aux résidents qui distribue-t-il le café il y a la télé voilà et le repas du soir et en général le soir, là après le repas c'est un peu animé. (Aurélie, 2021)

Aurélie pointe également la complexité de vivre en communauté dans un contexte où vivent des personnes de tous horizons. La cohabitation avec un grand nombre de nationalités différentes, parlant des langues différentes, souligne les défis que représentent la diversité culturelle et linguistique pour les demandeurs d'asile. Le fait que certaines familles passent plusieurs années dans ces centres suggère également que cette cohabitation prolongée peut être particulièrement difficile à supporter.

Ce qui est très compliqué c'est de vivre ensemble, vivre ensemble c'est vivre en communauté mais c'est vivre en communauté avec je ne sais pas moi peut-être 15-20 nationalités. Toutes des langues différentes. Dans le centre où je travaille, ils sont 850. Qui peut vivre en communauté avec 850 personnes pendant deux ans? Il y a des familles qui sont là de quasi depuis l'ouverture du centre ça fait trois ans, trois ans dans ça. C'est horrible. (Aurélie, 2021)

En ce qui concerne la nourriture et l'hébergement, les demandeurs d'asile dépendent souvent des repas fournis dans les centres d'accueil. Aurélie constate qu'il y a plus de 15 nationalités dans le centre et que tous les résidents sont contraints de manger la même nourriture de cantine. Elle souligne que la nourriture ne correspond pas aux habitudes des résidents qui proviennent de régions où les plats sont épicés.

Je ne sais pas combien il y a de nationalités, je dirais 15. Je dis ça au hasard, certainement plus et ils ont tous la même bouffe et c'est de la bouffe belge de cantine alors déjà nous on n'aime pas et là ils se reconnaissent pas du tout enfin par rapport à la nourriture d'autres pays d'Amérique du Sud du Moyen-Orient d'Afrique c'est ultra épicé ultra goûteux et tout chez nous c'est ultra fade ce n'est pas pour eux ce n'est pas bon et je les comprends. Voilà, ils n'ont pas le choix, donc tu es dans un centre, tu vis en communauté un truc super dur tu ne sais pas où tu vas et en plus le truc basique : dormir manger, tu n'as même pas. Si tu as de quoi manger mais que ça marche tu te dis ça marche un mois mais là non c'est deux ans. c'est peut-être con c'est peut-être un détail mais ça a son importance tu vois qu'on garde la paix [...]. (Aurélie, 2021)

Lien, en sa qualité de policière, est témoin de diverses réalités et est confrontée à une grande variété de profils, ce qui a des conséquences sur la coexistence au sein de la communauté belge. Elle précise que dans l'exercice de ses fonctions, elle rencontre principalement des hommes seuls, qu'ils soient en processus de demande d'asile, en possession de l'annexe 26¹⁷ ou vivant dans l'illégalité. Lors de l'entrevue, elle remarque le manque de place dans les centres d'accueil pour accueillir ces hommes et explique que leur présence dans la ville et leurs comportements parfois dérangeants suscitent des réactions négatives de la part des Bruxellois. Lorsque les demandeurs d'asile parviennent à avoir accès au centre d'accueil, les conditions de vie y sont souvent précaires avec un manque de place, des installations insuffisantes et un manque d'hygiène. Les espaces de vie sont souvent surpeuplés, ce qui pose des difficultés aux résidents et plus spécifiquement aux familles. Les résidents doivent partager une chambre, une armoire et des espaces communs avec d'autres personnes qu'ils ne connaissent pas, ce qui entraîne un manque d'intimité.

Ici, à la police, c'est vraiment un autre public. Ce sont des hommes seuls qui viennent de l'Afrique du Nord. Ils ne veulent pas demander l'asile, ils sont ici et ne savent pas quoi faire. Et nous non plus avec eux, donc c'est vraiment une situation difficile. Ils veulent aller ailleurs, en Angleterre, car ils pensent qu'ils n'ont pas besoin de papiers, que c'est plus facile pour vivre, mais ce n'est pas le cas. Mais ils pensent que c'est comme ça, mais ils ne veulent pas demander l'asile, ils ne veulent pas rester dans un centre, ils ne veulent pas d'aide. Donc pour nous, c'est vraiment difficile de travailler avec eux, et il n'y a pas assez de places. On a quelques centres ici sur Bruxelles, mais chaque fois qu'on appelle, il y a plus de places. Les

¹⁷ Lorsque la demande est effectivement introduite sur le territoire, le demandeur de protection internationale reçoit une **annexe 26. Consulté sur** <https://www.adde.be/ressources/fiches-pratiques/asile/procedure-d-asile>

femmes et les enfants, là c'est un peu plus facile pour trouver une place, mais pour les hommes seuls, presque jamais. Du coup, ils sont tous là, dans le parc. Ils dorment là, ils mangent là. Ils font aussi pipi, ils crient et boivent. Donc, pour les gens qui habitent là, c'est vraiment difficile. Il n'y a pas d'infrastructure ni rien pour les accueillir. Et même ceux qui veulent demander l'asile, parfois il n'y a pas de place. Comme maintenant, il n'y a pas de place même pour les gens qui ont demandé l'asile. Et quand il y a de la place, je pense que c'est vraiment difficile de vivre dans un centre d'accueil. Ils sont vraiment nombreux et les conditions ne sont pas top. Ils ne peuvent pas boire ce qu'ils veulent, ils doivent manger ce qu'il y a. Ils ne peuvent pas cuisiner eux-mêmes. Je sais que c'est difficile, surtout pour les familles et les enfants. Ils ne peuvent pas manger ce qu'ils veulent. L'hygiène aussi, le centre n'est pas top. Souvent, c'est sale, les toilettes, les douches, les chambres aussi. S'ils doivent dormir avec plusieurs dans une chambre, ça pose problème. Par exemple, deux familles ensemble, ça pose problème. Et aussi pour les hommes qui sont seuls, ils sont parfois chez nous dans le centre. Ils sont à 20 dans une chambre, donc chacun a son lit et une armoire. C'est tout, ils n'ont pas beaucoup de place pour être seuls. Il y a toujours quelqu'un, donc ça, c'est difficile aussi ici à Bruxelles. (Lien, 2022)

Lien constate que les perturbations au sein de la communauté sont fréquemment associées à des individus dépourvus de documents, créant ainsi une distinction significative entre les demandeurs d'asile et les personnes en situation irrégulière. Son témoignage revêt une importance essentielle car il met en lumière un amalgame récurrent entretenue par certains citoyens. Il illustre comment cette confusion peut influencer la cohabitation au sein de la société belge. Ces malentendus induits par des perceptions erronées des statuts légaux, soulignent l'importance de clarifier ces distinctions pour favoriser une meilleure compréhension et une plus grande harmonie au sein de la société. La policière observe également que, pour ceux en situation irrégulière, le sentiment de n'avoir plus rien à perdre est fréquent, étant donné le manque d'accès aux opportunités d'intégration. Cependant, il est essentiel de noter que les situations peuvent varier considérablement, et que même si les distinctions légales étaient claires pour tous, elles ne résoudraient pas automatiquement les problèmes de cohabitation. Il est primordial de reconnaître que la cohabitation pacifique dans une société diversifiée nécessite souvent des efforts et des politiques plus nuancés que la simple clarification des statuts légaux.

Si on a des problèmes, ce sont toujours des personnes qui n'ont pas de documents, et je pense que c'est ça la grande différence entre les demandeurs d'asile et les illégaux. Donc, les gens qui ont demandé l'asile, ils ont vraiment envie de rester en Belgique, de faire leur vie ici. Eux, ils ne posent pas de problème, aussi parce qu'ils ont peur. S'ils font quelque chose, ça va apparaître dans leur dossier et ils vont recevoir une décision négative. Donc, ce ne sont pas eux qui posent problème, ce sont vraiment des personnes qui n'ont rien à perdre. Ils n'ont pas de documents, et ils savent aussi que même s'ils sont arrêtés, ils vont recevoir un document pour quitter le territoire, et c'est tout. Il n'y a pas de conséquence. Au début, c'était bizarre. Ce sont des gens en situation illégale, ils posent des problèmes, et moi je pensais, non, de chez nous dans le centre. Mais j'ai vite compris que ce ne sont pas les mêmes gens,

ce n'est pas le même public. J'essaie toujours d'être humain et de comprendre leur situation, et s'ils ont une preuve qu'ils ont demandé l'asile, j'essaie d'expliquer aux collègues qu'ils ne sont pas en situation illégale. Mais c'est difficile, les gens sont ici, ils ne veulent pas partir, et les gens qui habitent ici trouvent qu'ils posent problème. Donc, qu'est-ce qu'on fait avec tous les gens ici, personne ne le sait. Je pense souvent que si on les contrôle, c'est parce qu'ils ont fait quelque chose. (Lien, 2022)

Au sein des centres d'accueil, une diversité de réalités se dessine clairement, notamment à travers l'exemple des familles qui y sont accueillies. Lors de son expérience dans le centre, Lien était en contact avec des familles qui aspirent à s'intégrer en Belgique. Pour elles, l'apprentissage de la langue, s'affilier à un système éducatif et la contribution à la société d'accueil étaient des objectifs clairs et motivants.

Avant, quand je travaillais dans le centre, je trouvais que c'était vraiment les personnes comme des demandeurs d'asile. Donc, des familles, des hommes seuls, mais eux, ils avaient vraiment un problème dans leur pays. Donc, c'était en 2015, il y avait beaucoup de Syriens et des gens d'Irak. Moi, je travaillais beaucoup avec des familles. J'ai vu aussi les familles avec les enfants, ils étaient vraiment traumatisés. Ils avaient vraiment envie de rester en Belgique. Ils voulaient suivre des formations, des cours de langues. Les enfants allaient à l'école, et après quelques mois, les enfants parlaient néerlandais avec nous. Ils voulaient rester ici et faire leur vie ici. Les familles aussi, s'ils avaient reçu la réponse de l'OE¹⁸ (Office des Étrangers) qu'ils pouvaient rester, ils étaient vraiment heureux. On cherchait une maison ou un appartement pour eux, une école pour les enfants. Oui, ils étaient vraiment, ils avaient vraiment envie de rester ici. Ils étaient contents de pouvoir rester ici, ils étaient en sécurité ici. (Lien, 2022)

Les aspects pratiques de la vie en communauté, comme la question de la nourriture, de l'hygiène, du manque d'espace et l'organisation dans les centres d'accueil, constituent un exemple parmi d'autres des défis rencontrés par les demandeurs d'asile en Belgique. Ce défi se trouve amplifié par les difficultés linguistiques.

4.2.3 Les difficultés linguistiques

Les difficultés linguistiques sont une autre problématique abordée fréquemment lors des entretiens. Les demandeurs d'asile proviennent de différentes parties du globe et parlent des langues variées. Cette diversité linguistique crée des obstacles à la communication et à l'intégration. Les résidents doivent souvent faire face à la barrière de la langue ce qui rend les interactions quotidiennes plus complexes. De

¹⁸ L'Office des Étrangers assure la gestion des flux migratoires en collaboration avec différents partenaires. Cette instance prend toute décision relative à l'accès des étrangers au territoire, le séjour, l'établissement ainsi que l'éloignement (consulté sur le Service Public Fédéral Intérieur, IBZ : <https://www.ibz.be/fr/office-des-etrangers>)

fait, la maîtrise des langues nationales belges, en l'occurrence le français, le néerlandais ou l'allemand, est essentielle pour accéder aux services publics, chercher un emploi ou suivre des formations. Les difficultés linguistiques représentent donc un défi majeur dans le processus d'intégration des demandeurs d'asile. Aurélie montre par exemple le manque d'intérêt de certaines personnes à apprendre une des langues nationales par peur de ne pas être accepté et de devoir retourner dans leur pays pour demander l'asile ailleurs.

Et puis il y en a beaucoup qui disent mais pourquoi je vais me mettre à apprendre une langue où peut-être dans six mois, on va me dire mais non en fait non tu n'as pas le droit de rester va-t'en. Ça les bloque, ça les freine parfois ça il y en a plusieurs qui m'ont dit ça ne donne pas envie de parce qu'ils vont peut-être faire l'effort mais même si tu fais l'effort ça ne va rien changer ils ne vont pas aller au CGRA et dire oui mais je parle déjà la langue « je n'en ai rien à faire tu parles la langue tu ne parles pas on a décidé que c'est non et puis c'est ce sera non » donc voilà ça c'est aussi un frein. (Aurélie, 2021)

Alexandre souligne quant à lui, l'importance des interprètes lors des entretiens¹⁹ réalisés par les agents du CGRA pour aider à résoudre la problématique de la langue. Cependant, malgré la présence de ceux-ci, il est possible que des malentendus surviennent suite à des nuances culturelles.

Au niveau de la communication, les interprètes travaillent très bien. C'est des interprètes de très grande qualité donc la communication se fait bien il peut y avoir parfois des couacs ou des malentendus sur des façons de décrire une situation parce que culturellement on peut décrire une situation de telle ou telle manière, décrire des liens familiaux par exemple la notion de frère de cousins n'est pas la même partout dans le monde. Ce n'est pas une question de langue en tant que telle parce que l'interprète fait ça très bien, c'est une question de mise au clair de savoir de quoi on parle exactement. (Alexandre, 2022)

Au-delà des difficultés linguistiques vécues par certaines personnes, Samantha soulève un autre type de défi linguistique lié plus particulièrement au traitement des demandes d'asile dans les différentes régions de la Belgique. Celle-ci questionne sur l'uniformité des décisions du côté de la Flandre, à Bruxelles et en Wallonie.

Il y a quand même d'assez grosses différences par rapport à ce qui passe, par rapport aux arguments qui sont parfois acceptés ou non dans le cadre d'une demande d'asile et par rapport au recours [...]. Je pense que du côté du RVV²⁰ donc ça c'est néerlandophone, très très très peu de dossiers sont soit annulés, soit accordent directement une protection

¹⁹ Ces entretiens servent de base pour évaluer et prendre une décision concernant l'octroi de la demande d'asile.

²⁰ *Raad voor Vreemdelingenbetwistingen* équivalent au *Conseil du Contentieux des Étrangers* en Flandre.

internationale. Alors que du côté francophone, évidemment tout est individuel donc on ne sait pas en tirer des conséquences et des conclusions générales, mais c'est beaucoup plus important. On a quand même beaucoup plus d'annulations ou de reconnaissances directement au CCE. Mais en tout cas c'est significatif la différence entre les deux. (Samantha, 2023)

L'avocate évoque pour exprimer son point de vue, l'exemple des cas de mutilation génitale féminine (MGF) dont son cabinet est spécialisé. Cet acte est considéré par les deux côtés de la frontière linguistique comme un acte de torture. Une distinction existe cependant du côté néerlandophone qui considère que cet acte ne se reproduira plus, ce qui remet en question la nécessité d'une protection internationale. En revanche, du côté francophone, on reconnaît parfois que les séquelles de cette pratique ont des répercussions et génèrent une crainte permanente, justifiant ainsi la demande de protection internationale. Samantha nuance ce propos en s'interrogeant sur la possibilité que dans ce cas précis, le statut de réfugié est peut-être plus rapidement accordé [dans la région néerlandophone] dès le début de la demande et requiert donc moins de recours.

Par exemple, nous on a quand même beaucoup de MGF donc mutilation génitale féminine. Des deux côtés on dit, une fois que l'excision a eu lieu, c'est un acte de torture mais qui ne va pas se reproduire et donc malgré le fait que la personne ait été soumise à un acte de torture, elle ne va plus y être exposée et donc il n'y a pas besoin d'une protection internationale pour ça. Sauf dans certains cas, où les circonstances dans lesquelles l'excision a été subie ou bien les séquelles qui résultent de cette excision sont à ce point la grave, et que cela a une répercussion quotidienne et importante sur la vie de la femme qui l'a subie, qu'on peut parler d'une crainte permanente. Donc qui a continué même si l'acte de torture est fini, ça perdure dans le temps et donc on reconnaît une protection internationale. Mais de nouveau ça, ça n'existe que du côté francophone, pas du côté néerlandophone. Alors est-ce que d'un point de vue du CGRA néerlandophone, ça passe parfois peut-être plus vite à ce niveau-là et du coup moins au RVV. Peut-être mais en tout cas, quand même les chiffres sont très significativement différents et assez alertant. (Samantha, 2023)

Les témoignages des intervenants mettent en évidence les difficultés que ces individus rencontrent dans leur processus d'intégration en raison des barrières linguistiques. Ces obstacles linguistiques ne se limitent pas seulement à la communication quotidienne, mais ils ont également un impact significatif sur leur capacité à accéder à l'emploi. La langue est souvent la clé pour décrocher un emploi, et pourtant, pour de nombreux demandeurs d'asile, la maîtrise du néerlandais ou du français est un défi majeur.

4.2.4 Intégration professionnelle

Lors des entretiens, les intervenants mentionnent parfois la difficulté de s'intégrer dans le pays d'accueil suite à un manque de reconnaissance du diplôme ou de qualification professionnelle. Les témoignages révèlent que de nombreux demandeurs d'asile sont des professionnels qualifiés dans leur pays d'origine, ayant acquis des compétences et des qualifications spécifiques mais qui ne sont pas reconnus en Belgique.

Pour Aurélie, cette situation engendre un sentiment de frustration et d'injustice parmi les demandeurs d'asile, qui voient leurs compétences et leurs expériences professionnelles sous-évaluées ou ignorées. Ils se retrouvent ainsi confrontés à des emplois précaires, souvent déconnectés de leurs domaines d'expertise, ce qui limite leur épanouissement personnel et professionnel. Cette réalité constitue un facteur de démotivation supplémentaire, limitant leurs opportunités professionnelles et leur accès à une vie épanouissante.

Donc il y a ça puis il y a ceux qui ont des diplômes qui sont médecins, ingénieurs machin et puis en fait ça ne vaut rien ici. J'ai en tête un papa, quelqu'un qui avait une position sociale élevée, qui a un diplôme je pense qu'il était docteur je ne sais pas quoi mais pas en médecine. Il a un doctorat quoi et voilà il a obtenu son droit d'asile et tout il parle très bien anglais, il n'a pas encore appris le français. Il est là avec toute sa famille, une de ses filles est très handicapée et non son diplôme il ne vaut rien enfin ce n'est pas qu'il ne vaut rien mais il doit refaire mais il a peut-être 50 - 55 ans, c'est quelqu'un de cultivé et tout mais il devrait retourner deux trois ans à l'école. Un ami à mon compagnon, il a fait toutes ses études de médecine au Maroc et il a tout recommencé et il est hyper courageux donc lui il le fait quoi mais il faut. Tout le monde n'a pas cette capacité à rebondir et à continuer. (Aurélie, 2021)

Lors de notre entrevue, Samantha raconte la situation d'un de ses clients, ingénieur en informatique, qui a fui la Syrie avec sa famille pour échapper aux violences subies dans son pays. A son arrivée, il a voulu faire reconnaître son diplôme d'ingénieur en Belgique mais il a dû passer par des instances particulières qui refusaient la reconnaissance de son diplôme syrien. Samantha raconte que cette situation a impacté H. de manière psychologique et émotionnelle car il s'est senti dévalorisé par ce manque de reconnaissance de ses qualifications et qu'il avait l'impression de ne pas être considéré à sa juste valeur malgré ces années d'expériences qu'il avait accumulées dans l'informatique. Samantha explique que ce genre de situation arrive fréquemment et que de nombreux autres demandeurs d'asile se retrouvent confrontés à cette réalité. Cet exemple démontre que cette non-reconnaissance crée des obstacles supplémentaires à leur intégration comme, par exemple, des problèmes financiers ou encore de la dévalorisation.

Et ce n'est pas le seul, H. par exemple, je m'occupe de sa famille depuis 5 ans maintenant. Ils sont arrivés il y a quelques années de Syrie et là-bas il avait bossé pendant 7-8 ans dans une entreprise où il gérait les projets informatiques. Quand il est arrivé, il pensait travailler là-dedans et non. On lui a dit non. Alors il est venu nous voir pour faire valoir son diplôme en Belgique. Ça l'a détruit, il a mis du temps et de l'argent pour y arriver. Maintenant, on va voir mais là il fait des petits boulots à Bruxelles et il a repris des cours je crois. (Samantha, 2023)

Ces entretiens révèlent que l'intégration professionnelle des demandeurs d'asile en Belgique est un processus complexe. La non-reconnaissance de diplômes et les obstacles administratifs sont identifiés comme des facteurs importants qui entravent leur intégration dans la société d'accueil. L'exploration des défis liés à l'intégration professionnelle des demandeurs d'asile nous amène à présent à examiner un autre aspect crucial de leur parcours : le manque de connaissance des lois belges et les procédures complexes qui y sont associées.

4.2.5 Le manque de connaissance des lois belges et les procédures complexes

Ces entretiens nous apprennent que les connaissances relatives aux lois belges et aux procédures entourant les demandes d'asile sont parfois floues aussi bien du côté des autorités que pour les personnes qui demandent l'asile. Cette lacune représente un gros défi pour ces personnes car elles se retrouvent souvent confrontées à un système juridique complexe et différent de leur pays d'origine. Elles sont souvent peu informées sur les lois belges relatives à l'asile ainsi que sur les procédures à suivre. L'agent du CGRA, la policière et l'avocate apportent des éclairages sur ces aspects juridiques complexes.

Le récit d'Alexandre partage des informations sur les différentes étapes administratives du processus d'asile et plus précisément sur le déroulement de l'entretien au *Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides*, étape indispensable pour l'octroi de la demande. En tant qu'agent, son rôle consiste à rencontrer des personnes ayant déposé une demande de protection internationale à l'Office des étrangers et d'évaluer ces demandes afin de déterminer si elles remplissent les critères nécessaires pour obtenir le statut de réfugié en Belgique. Au cours de cette entrevue, les demandeurs ont l'occasion d'expliquer les raisons qui les ont poussés à quitter leur pays d'origine et à solliciter une demande de protection internationale. Lors de ces rencontres, Alexandre recueille les informations et évalue la crédibilité de leurs motifs de demande de protection internationale. La décision finale quant à l'octroi ou au rejet de la demande sera prise en se basant sur cet entretien par les autorités compétentes. Il décrit les différentes étapes ainsi que la nécessité d'assurer la présence d'interprètes et d'avocats si la personne le demande.

Ces personnes ont un entretien rapide où elles expliquent succinctement les problèmes qui les ont poussés à quitter leur pays et à faire une demande de protection internationale. Cet entretien rapide est utilisé comme base pour mener l'entretien au CGRA donc ça c'est mon travail en tant qu'officier de protection. Cet entretien en CGRA dure plusieurs heures et là l'idée c'est d'examiner en détail les problèmes invoqués par le demandeur et de construire le dossier de la personne. C'est sur base de cet entretien au CGRA que sera prise une décision de reconnaissance ou de refus de réfugié ou de protection subsidiaire. (Alexandre, 2022)

Alexandre partage également des informations quantifiables sur les demandes introduites en Belgique. Parmi celles-ci, les trois pays les plus représentés en 2023 en Belgique sont l'Afghanistan, le Burundi et la Syrie. Le récit d'Alexandre permet de mieux comprendre le processus d'examen des demandes de protection et de découvrir les pays dont les citoyens sont les plus concernés.

Depuis quelques mois donc au niveau des demandes qui arrivent au CGRA par mois, on tourne autour de 3500-4000 donc c'est un chiffre extrêmement élevé. Il y a environ 2000-2500 décisions qui sortent par mois du CGRA. Donc par décision, c'est décision de refus ou décision de reconnaissance du statut de réfugié ou de protection subsidiaire. Dans ce millier de demandes qui arrivent chaque mois, le top 3 si on peut dire ça comme ça c'est l'Afghanistan actuellement donc c'est l'Afghanistan le Burundi la Syrie juste après la Palestine. (Alexandre, 2022)

Alexandre donne également des explications sur les conditions requises pour demander l'asile et les critères établis par la Convention de Genève relative au statut des réfugiés. Cela signifie qu'elle doit prouver *qu'elle a une crainte fondée de persécution dans son pays d'origine en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques*²¹. Une fois la décision prise, négative ou positive, le CGRA informe les personnes par une lettre.

Il faut savoir que la procédure d'asile donc la procédure de demande de protection internationale couvre uniquement les aspects repris dans la Convention de Genève et dans la loi qui encadre la protection subsidiaire donc qui est un statut quasi équivalent au statut de réfugiés. C'est des craintes liées soit à la race (qui est le mot qui est utilisé dans le dans le texte de loi), l'ethnie, la religion, l'appartenance à un groupe social ou les opinions politiques. Donc ce sont les cinq motifs couverts par la Convention de Genève et la loi qui encadre la protection subsidiaire ajoute à cela le risque de persécution en cas de violence aveugle donc une guerre (où tout le monde serait) une guerre civile par exemple ou un conflit où personne ne serait à l'abri. [...]

Quand une personne a été entendue au CGRA, elle reçoit une décision quelques semaines parfois quelques mois après l'audition. En cas de décision positive la personne est mise au

²¹ <https://www.unhcr.org/fr/en-bref/qui-nous-sommes/la-convention-de-1951-relative-au-statut-des-refugies>

courant par un courrier dans lequel ... c'est un courrier très simple en fait une lettre qui explique que la personne est reconnue réfugiée en Belgique. L'argumentation de la décision, l'analyse n'est pas divulguée à la personne qui est reconnue réfugiée, ça reste un document interne contrairement à la décision négative. Quand la personne reçoit une décision négative à sa demande de protection, elle reçoit l'argumentation à la base de son refus. (Alexandre, 2022)

Il explique qu'étant spécialisé dans les demandes provenant des pays du Caucase et de l'Arménie, les personnes qu'il rencontre demandent la protection internationale soit pour fuir le service militaire obligatoire en vigueur dans cette région, soit à cause de la situation politique et les persécutions qui en découlent ou encore à cause de la corruption qui implique que les habitants ne disposent plus d'une protection adéquate de la part des autorités.

Les craintes dans cette région-là, il y a une guerre assez féroce très féroce avec des milliers de morts en 2020 donc il y a des demandes qui sont liées à cette guerre et au service militaire obligatoire qui est encore en vigueur en Arménie et que beaucoup de personnes ne veulent pas suivre pour diverses raisons c'est aussi un pays c'était très paternaliste très conservateur donc tout ce qui est droit de la communauté LGBT est quasiment néant. Donc il y a des demandes qui sont liées à des dossiers d'orientation, ce qu'on appelle les dossiers orientations sexuelles, beaucoup de dossiers qui sont liés à ça. C'est un pays maintenant où la situation est stabilisée mais il y a eu des périodes où il y avait des craintes liées à des motifs politiques parce qu'il y avait des persécutions envers des gens qui appartenaient à telle ou telle partie. A présent ça s'est un peu calmé à ce niveau-là et c'est un pays très corrompu dans une région où la corruption en fait en général dans cette région la corruption est assez endémique particulièrement en Arménie. Donc il peut aussi avoir des demandes pour des problèmes en fait de droit commun pour lesquels une protection n'est pas disponible dans leur pays en raison de la corruption et donc des personnes qui n'auraient pas un jugement ou un procès en fait équitable et qui donc qui fuient parce qu'elles ne sont pas persécutées par leurs autorités mais elles n'ont pas de protection de leur autorité. (Alexandre, 2022)

Afin de compléter l'analyse des défis administratifs dans le processus d'asile en Belgique, nous examinons à présent le témoignage de Lien, qui aborde les défis liés aux connaissances juridiques, en particulier au sein des forces de l'ordre. La policière évoque les droits des demandeurs d'asile et reconnaît le manque de connaissance de la police en la matière. Elle souligne ainsi l'importance d'une meilleure sensibilisation et formation au sein des forces de l'ordre concernant les droits et les spécificités des demandeurs d'asile.

Quels sont leurs droits ? S'ils sont suspects, ils ont les mêmes droits que les Belges. Ils ont le droit d'avoir un avocat, d'appeler quelqu'un, mais souvent, ils sont seuls. Ici en Belgique, l'avocat, c'est pro deo, donc ils ne doivent pas payer. [...] Je trouve qu'il y a beaucoup de collègues qui ne sont pas au courant de la loi de la procédure d'asile. Par exemple, si les gens ont une annexe 26, c'est la preuve qu'ils ont demandé l'asile, mais pour beaucoup de collègues, ce n'est pas assez, ils sont toujours en illégalité même si ce n'est pas le cas. Donc,

je pense que pour les collègues ici, tout le monde qui n'a pas un document officiel sur lui est en situation d'illégalité. Ça, c'est triste, parce que souvent les gens sont arrêtés pour ça et ils ont demandé l'asile, donc ils ont le droit d'être ici. Je sais qu'il y a des formations en collaboration avec l'Office des Étrangers, et je pense que si beaucoup de collègues suivent la formation, ça va aider la situation. Mais beaucoup de collègues n'ont pas envie de suivre la formation, pour eux, ce sont des illégaux et c'est tout. Et ça, je trouve que, comme j'ai travaillé pour un centre d'asile, j'ai une autre vision sur ça. Pour moi, ce sont toujours des gens qui ont quitté leur pays pour une raison, même si la raison pour nous n'est peut-être pas assez, mais si eux trouvent qu'ils n'ont pas de futur dans leur pays, ils ont le droit de venir ici et de demander l'asile. S'ils ne veulent pas demander l'asile, j'essaie toujours de demander pourquoi tu ne veux pas demander l'asile ? Est-ce que vous savez que vous pouvez demander l'asile ? Est-ce que vous savez où c'est ? Est-ce qu'ils sont au courant que s'ils demandent l'asile, ils ont une place pour dormir, normalement, s'il y a de la place ? Mais souvent, ils ne veulent pas ça. (Lien, 2022)

Tous ces témoignages permettent de comprendre la complexité des procédures, les droits des demandeurs d'asile et les défis que cela génère. Les personnes qui font une demande internationale doivent souvent se familiariser avec les exigences légales et les démarches administratives dans un contexte culturel et linguistique différent, ce qui rend la tâche encore plus difficile. Cette lacune engendre souvent des difficultés liées à la communication, à l'accès à l'information, au bon déroulement de la demande et à la compréhension des décisions rendues par les autorités. Cet aperçu nous amène à un aspect essentiel de ce processus : l'attente d'une réponse.

4.2.6 Le rapport au temps et l'attente d'une réponse

Un élément central qui revient régulièrement dans les témoignages des personnes interrogées est la relation au temps. Les demandeurs d'asile sont confrontés à des délais d'attente et à une incertitude constante que ce soit pour une décision concernant leur demande de protection internationale, l'obtention de documents légaux, la stabilisation de leur situation ou encore la possibilité de reconstruire leur vie dans un nouveau pays. Au travers de ces témoignages, une diversité d'expériences vécues pendant cette attente se dessine. Certains expriment une grande résilience en trouvant des moyens de s'occuper, de se former, voire de contribuer à la communauté qui les entoure. D'autres témoignent de la détresse émotionnelle et de l'épuisement psychologique provoqués par cette attente prolongée. Cette dimension temporelle nous offre une meilleure compréhension des réalités vécues par les demandeurs d'asile et une prise de conscience de l'impact profond de l'attente sur leur bien-être mental et émotionnel.

Dans son témoignage, Aurélie souligne la difficulté de l'attente, caractérisée par une incertitude permanente et des procédures d'asile qui peuvent prendre un temps considérable. Cette attente, qui

semble interminable, crée un véritable « no man's land » où les demandeurs d'asile se retrouvent sans repères clairs quant à leur avenir. Ce témoignage éclaire également sur les différents rapports au temps au sein des résidents. Certains individus parviennent à utiliser ce temps d'attente de manière active, en cherchant du travail ou en apprenant la langue, tandis que d'autres perdent progressivement leur espoir, craignant le rejet de leur demande.

La chose la plus difficile, c'est quand ils arrivent ici ils ne savent pas du tout ce qu'il va leur arriver tu vois les procédures d'asile maintenant elles prennent un temps de dingue. [...] Je l'ai suivi pas à pas avec mon compagnon qui est ici depuis trois ans et demi et il a obtenu son droit d'asile il y a 6 mois après 3 ans. Mais c'est pareil pour quasi tout et c'est comme si tu étais dans un no man's land en fait tu attends. Tu ne sais pas, tu attends et puis il y en a [...] dans le centre [...] qui se prennent beaucoup en main tu vois qui trouve du boulot, qui apprennent la langue facilement mais et puis il y en a qui reprochent à ceux qui ne le font pas ouais mais ils pourraient se bouger. Mais ce n'est pas donné à tout le monde tu sais il y en a qui n'ont pas de diplôme ou très peu ou qui en ont mais qui sont plus réservés enfin je ne sais pas, il faut qu'on s'imagine se retrouver dans un pays comme ça inconnu. On n'a pas de droit, on ne sait pas ce qu'on va devenir et on doit tout apprendre sur le tas et ils ne sont pas vraiment guidés. Enfin, s'ils ont leur assistant social mais ce n'est pas elle qui va aller chercher du travail pour eux. Même si au centre il y a quand même pas mal de trucs qui se font ; des contacts avec le Forem, avec des entreprises et tout mais ce n'est pas donné à tout le monde d'être proactif comme ça et d'oser se lancer dans un pays qu'on ne connaît pas [...]. (Aurélié, 2021)

Il est également intéressant d'avoir le point de vue des personnes responsables des prises de décisions et de comprendre ce qu'englobent ces délais. Alexandre, agent au CGRA, explique cela par l'analyse approfondie de chaque demande. De nombreux éléments administratifs prolongent ces délais tels que la réalisation des traductions, des renseignements à fournir sur le pays d'origine ainsi que les éventuels documents supplémentaires qui peuvent être fournis ultérieurement pour compléter le dossier. Alexandre souligne que les délais d'attente se sont allongés au fil des années en raison de l'afflux massif de demandes d'asile introduites en Belgique. Cette réalité met en évidence les contraintes administratives auxquelles sont confrontés les organismes chargés de traiter les demandes d'asile de manière objective. Il souligne également que ces délais sont nécessaires pour garantir un examen complet de chaque demande, afin de prendre des décisions.

Un des problèmes actuels donc de l'asile en Belgique et en Europe de façon générale donc c'est la longueur de la procédure l'attente que les demandeurs subissent parfois pendant plusieurs années. Au niveau du CGRA, une fois que l'entretien est terminé, il s'écoule un maximum de 3 mois pour que la décision de refus de reconnaissance soit délivrée. Dans ce délai il y a le temps d'analyser le dossier, donc pour dresser la décision en tant que telle, il y

a tous les délais qui sont parfois rajoutés au niveau administratif, donc des traductions, des demandes de renseignements, les recherches qui sont effectuées sur le pays d'origine de la personne. Il peut y avoir des documents qui sont envoyés par la suite par les demandeurs et son avocat qui devaient également être pris en compte dans l'analyse du dossier donc tous des éléments qui peuvent rajouter du temps à la procédure et il faut aussi que la personne donc il y a des notes d'entretien qui sont fournis au demandeur après l'entretien et il y a un délai qui est laissé au demandeur d'une douzaine de jours pour lui permettre de prendre connaissance de ces notes de les relire et de faire part de commentaires éventuels au CGRA par rapport au contenu de ces notes si d'aventure il y a des choses sur lesquelles la personne n'est pas d'accord qui ont pas été dites ou qui n'ont pas été indiquées comme elle le souhaitait dans ses notes donc c'est tout cet ensemble d'éléments qui rallonge un peu la procédure mais qui sont nécessaires pour fournir un travail de qualité pour analyser de façon correcte et objective un document. Le système c'est par ordre d'arrivée. Évidemment, il y a des facteurs qui font que certains dossiers sont traités de façon prioritaire mais étant donné qu'il y a un afflux massif depuis plusieurs années la file s'agrandit c'est pour ça que les délais sont rallongés. (Alexandre, 2022)

Cette attente, Samantha la mentionne en soulignant que les délais varient en fonction de différents facteurs notamment, l'agent qui est chargé du dossier au sein du CGRA, la nature de la demande et même la situation politique et de l'instabilité du pays d'origine.

Ce sera de nouveau de l'attente sans délai. Parfois c'est deux trois mois parfois on attend des réponses ici depuis un an, un an et demi donc ça va dépendre de l'agent du CGRA, ça va dépendre de la nature de la demande d'asile, ça va dépendre du pays parfois parce que quand il y a trop d'instabilité, ils gèlent en fonction des pays ils attendent des rapports ou des choses comme ça donc ça peut mettre encore énormément de temps. (Samantha, 2022)

D'un autre côté, Samantha soulève que le délai d'attente peut parfois être bénéfique pour ceux qui soumettent une demande, il leur offre la possibilité de prendre du recul ou de bénéficier de l'accompagnement psychologique ou médical nécessaire, offrant ainsi l'opportunité de prendre du repos par rapport à leur situation.

C'est difficile pour les personnes de peut-être pas encore se sentir entendu par rapport au motifs de pourquoi ils ont quitté leur pays d'origine et en même temps ça permet aussi de donner un peu un temps de repos ou elles ne sont pas sollicitées tout de suite par rapport aux raisons pour lesquelles ils ont quitté et/ou s'il y a par exemple une grande détresse psychologique, un suivi psychologique peut être mis en place ; si un suivi médical particulier doit être mis en place il peut être mis en place à ce moment-là et ça permet aussi parfois aux personnes d'avoir un peu de temps de recul donc c'est aussi parfois un peu bénéfique que la procédure n'aille pas non plus en trois jours que tout soit expédié. (Samantha, 2023)

Parfois, les autorités gèlent les décisions. C'est le cas spécifique des demandes en provenance de l'Ukraine qui ne sont pas traitées par le CGRA de manière provisoire, car ses ressortissants, suite aux instabilités politiques récentes, reçoivent une protection temporaire équivalente au statut de réfugié d'une durée d'environ un an. Cette mesure permet de réguler l'afflux massif de demandes supplémentaires au sein du CGRA.

Il faut savoir que les demandes ukrainiennes ne sont pas traitées puisque les demandes d'asile ukrainiennes ont reçu en fait les ressortissants ukrainiens ont reçu une protection temporaire qui est l'équivalent d'une durée de 1 an du statut de réfugiés à peu de chose près on peut dire ça comme ça. Donc ces demandes-là sont gelées, sinon ce serait un afflux évidemment colossal en plus pour le CGRA. (Alexandre, 2022)

Ces témoignages, tant du côté des acteurs décisionnels que des demandeurs d'asile révèlent les complexités des procédures ainsi que les délais d'attente prolongés dans le processus d'asile. Du côté des demandeurs d'asile, ces témoignages démontrent les conséquences de l'attente prolongée sur leur bien-être et leur stabilité émotionnelle. Du point de vue des acteurs impliqués, notamment l'agent du CGRA et l'avocate, ces récits révèlent les défis inhérents à la gestion d'un grand nombre de demandes, la prise de décisions complexes, et l'importance de consacrer le temps nécessaire à l'administration d'un dossier complet, car il sert de base à la décision finale concernant une demande d'asile. C'est justement cette complexité administrative qui pousse certaines personnes à entreprendre le voyage périlleux à travers la Manche, percevant l'Angleterre comme une destination plus favorable à leur situation.

4.2.7 L'Eldorado de l'autre côté de la manche, une désillusion ?

Lors des entrevues, nous comprenons que certaines personnes choisissent de vivre dans l'illégalité plutôt que de demander l'asile, thème abordé dans la problématique. Cette section aborde cette réalité et se concentre plus précisément sur les personnes qui désirent se rendre en Angleterre car elles perçoivent cette destination comme une solution plus favorable à leur situation, un sujet abordé dans la problématique de cette étude. Elle explore également les désillusions que certaines personnes vivent en écoutant les histoires racontées par les membres de la famille ou par les passeurs. Certains individus se lancent effectivement dans un voyage risqué, espérant trouver une réalité meilleure que celle qu'ils vivaient dans leur pays. Cependant, une fois confrontés à la vérité, ils réalisent que leurs attentes sont loin de celles qu'ils vivent et une désillusion importante en découle.

Aurélie souligne le désir de nombreuses personnes de se rendre en Angleterre, alimenté par les récits de leurs familles sur la vie des autres là-bas. Ces histoires renforcent leurs aspirations à rejoindre ce pays pour vivre de nouvelles opportunités, pour continuer des études ou trouver un emploi. Avec son témoignage, on remarque que traverser la Manche est une chose risquée et que cela peut prendre du temps.

T., il était Soudanais, trois ans, il a mis trois ans pour arriver en Belgique en quittant le Soudan je ne sais pas si on s'imagine mais trois ans mais c'est énorme. Il voulait continuer ses études en Angleterre, il a fini par y arriver mais de Belgique en Angleterre il a encore mis un an et demi je pense à passer. (Aurélie, 2021)

Également, Lien amène ce propos lorsqu'elle rapporte qu'en étant policière, elle rencontre souvent des hommes seuls qui cherchent soit à rejoindre l'Angleterre soit à rester en situation irrégulière. Ils croient que de l'autre côté de la manche, le processus d'immigration y est plus facile et qu'ils n'ont pas besoin de documents officiels pour y vivre. Elle ajoute que cette perception les invite à éviter de demander de l'aide ou de se loger dans les centres d'accueil.

Pour moi, c'est difficile, car dans le centre, les gens étaient vraiment motivés pour rester ici, ils feraient tout pour rester ici, et eux, ils n'ont pas envie. [...] Ils ne veulent pas demander l'asile, ils sont ici et ne savent pas quoi faire. Et nous non plus avec eux, donc c'est vraiment une situation difficile. Ils veulent aller ailleurs, en Angleterre, car ils pensent qu'ils n'ont pas besoin de papiers, que c'est plus facile pour vivre, mais ce n'est pas le cas. Mais ils pensent que c'est comme ça, mais ils ne veulent pas demander l'asile, ils ne veulent pas rester dans un centre, ils ne veulent pas d'aide. (Lien, 2022)

Elle partage également la désillusion vécue lorsque les personnes découvrent que les promesses racontées par les passeurs ne correspondent pas à la réalité. Les passeurs racontent des récits qui répondent aux attentes des personnes qui désirent quitter leur pays. Ces histoires mensongères créent des désillusions sur les conditions de vie plus favorables.

Je pense que les passeurs racontent tout ce que les gens veulent, parce qu'ils vont payer, ils doivent vendre leurs affaires, c'est eux qui racontent les histoires. Par exemple, dans le centre, on a reçu une famille. Ils arrivent dans le centre et demandent : « C'est quoi ça ici ? » Ils ont dit : « On recevait une chambre dans un hôtel et on recevait 1000 euros par mois. » Et je leur dis que ce n'est pas le cas, vous êtes accueillis dans un centre. Si vous avez reçu la décision de rester en Belgique, vous devez chercher vous-même un appartement ou une maison. Et ils n'étaient pas contents, ils sont partis. Parce qu'ils venaient de Syrie, ils avaient quand même de l'argent, mais c'était la guerre, ils ont dû quitter leur pays. Ils ont dit : « Non, on ne reste pas ici avec les enfants, ce n'est pas faisable, on va prendre un hôtel ». Ils sont partis avec un taxi, et le lendemain, ils étaient de retour, car c'était trop cher de rester dans un hôtel tout le temps. Ils étaient vraiment déçus. Je ne sais pas ce que les gens dans leur

pays disent et ce qu'ils racontent, mais ce n'est pas toujours la vérité, ce n'est pas du tout la même chose que ce qu'ils pensaient. Donc, beaucoup de gens chez nous étaient vraiment déçus quand ils ont vu le centre. (Lien, 2022)

La désillusion face à la réalité britannique et les histoires narrées par les passeurs sont des éléments poignants qui émergent des témoignages recueillis. Ces expériences renseignent sur les défis considérables que rencontrent les demandeurs d'asile et les choix difficiles auxquels ils sont confrontés. Pour saisir pleinement la réalité de ces individus, il est essentiel de se plonger dans les récits individuels. Ces témoignages, souvent riches en détails, offrent un aperçu profond de leurs parcours de vie, de leurs rêves, de leurs espoirs et des obstacles personnels qu'ils ont surmontés. Les histoires personnelles des demandeurs d'asile ajoutent une dimension humaine à leur expérience globale et nous permettent de mieux comprendre la complexité de leurs vies et de leurs aspirations.

4.2.8 Les histoires personnelles

L'un des aspects les plus significatifs de ce mémoire est l'importance accordée aux histoires personnelles. En explorant ces histoires, l'approche vise à une meilleure compréhension des défis et des difficultés inhérents à un parcours migratoire, tout en mettant en avant l'aspect humain de ces expériences. Lors de nos rencontres, les intervenants rencontrés ont été sollicités pour partager une ou plusieurs histoires de personnes qui les avaient profondément marqués. Ces récits permettent aux lecteurs de mieux saisir les raisons qui ont poussé ces individus à fuir leur pays d'origine, que ce soit en raison de conflits, de persécutions, de violations des droits humains, ou des réalités qu'ils affrontent quotidiennement en Belgique ou au cours de leur parcours. Chaque intervenant propose l'histoire d'une personne différente (restée anonyme). Ces histoires visent à refléter la pluralité des situations vécues par les demandeurs d'asile, permettant ainsi de prendre conscience de leur réalité et de s'engager davantage dans la compréhension et le soutien de leur parcours.

Aurélie explique notamment ne jamais poser de questions aux personnes dans le centre. Elle laisse aller la discussion et si les personnes souhaitent s'ouvrir sur leurs vies alors elle est attentive. Un témoignage percutant qu'elle raconte dans son podcast est l'histoire de S.. Cette histoire nous permet de comprendre le quotidien difficile et les épreuves que représente un passage en Libye, alors qu'elle n'est qu'une jeune fille. Elle met en lumière les situations d'esclavages auxquelles sont confrontées certaines personnes. Ce témoignage percutant permet aussi de prendre conscience des risques et de la vulnérabilité que les jeunes filles subissent lorsqu'elles décident (ou sont contraintes) d'entamer ce voyage.

Une petite jeune fille elle s'appelait S., elle m'a raconté son passage en Libye. Quand elle est arrivée, elle m'a dit ; on m'a attrapé, on m'a mis dans une pièce tout noire avec plein d'autres gens on n'a pas mangé rien on est là dans le noir sur le sol et elle dit un jour on est venu la chercher et elle était envoyée dans une famille, elle est restée en esclave deux ans. Je ne suis pas sortie de cette maison pendant deux ans. Elle s'occupait des enfants et elle n'a pas mis un pied dehors. Le papa le chef de famille me disait quasi tous les jours un jour je vais te tuer un jour je vais te tuer un jour je vais te tuer et un jour il l'a prise et l'emmené ça y est, c'est aujourd'hui qu'il va me tuer et il l'a emmené au bateau. Elle m'a dit un bateau, il y avait deux pneumatiques-là qui traversaient la Méditerranée, il l'a emmenée là il a dit de monter. Elle est montée dans un et puis d'autres lui ont dit NON NON viens dans celui-ci il y a trop de monde dans celui-là donc elle a changé. Ils sont partis et je crois qu'après une heure l'autre bateau a coulé celui qu'elle n'avait pas pris. Donc elle a eu de la chance puis elle a été en Italie et là elle a rencontré un compagnon de route enfin ils ne se connaissaient pas mais ils sont restés ensemble en fait tout le temps donc il l'a protégée un petit peu si tu veux. Parce que les jeunes filles de 16 ans toutes seules, je ne sais pas ce qui leur arrive enfin si je peux très bien imaginer. Ils ne m'ont pas raconté mais voilà on sait que ça se passe et donc quand elles ont un compagnon qui reste avec elle, elles sont protégées si tu veux. (Aurélié, 2021)

Grâce à ces récits personnels, Aurélié met en lumière les sacrifices que certaines personnes sont prêtes à faire en quittant leur pays. Ces témoignages révèlent les circonstances difficiles et les conflits politiques qui peuvent pousser les individus à partir, à laisser leur famille dans leur pays et à entamer un trajet à pied. C'est le cas d'O., qui a dû quitter sa femme enceinte et ses enfants car il rencontrait des problèmes politiques avec le Hamas. Ce témoignage souligne les conditions précaires mais également la détermination de se lancer dans un tel périple.

Il y en a un par exemple O. c'est un Palestinien. Il avait laissé sa femme enceinte et ses deux enfants. Il a fait tout le trajet de Gaza à pied. Je ne sais pas si tu te rends compte de ce que ça veut dire. Forcément tu ne prends pas une femme enceinte et des tout petits enfants pour faire ça. Forcément tu décides de laisser ta famille. Elle n'est pas totalement sécuritaire là-bas mais dans le cas d'Omar par exemple il avait des problèmes avec le Hamas au point de vue politique donc en partant il n'y a plus de problème. Sa famille va être laissée tranquille le temps qu'il fasse le trajet et voilà c'est plus sécurisant même si bon voilà il y a une guerre tous les x temps et peut-être qu'ils vont prendre une bombe sur la tête mais faire un trajet comme ça c'est impensable. (Aurélié, 2021)

Alexandre souligne de son côté, la diversité des profils auxquels il est confronté dans son travail au CGRA. Il révèle que la plupart des personnes qui introduisent une demande de protection internationale sont déjà présentes sur le territoire belge depuis quelques années. Il souligne que souvent, ils ont réussi à s'intégrer dans le tissu social du pays. Il mentionne le cas d'une jeune fille d'une vingtaine d'années qui s'exprime avec un dialecte régional belge, témoignant ainsi de sa présence en Belgique depuis des années et de son intégration dans sa région. Par ailleurs, la surprise initiale d'entendre un accent liégeois dans un

contexte d'entretien met en évidence un certain niveau de stéréotypage qui peut exister autour des demandeurs d'asile. Les agents du CGRA et d'autres parties prenantes peuvent avoir des attentes préconçues sur l'apparence, la langue, ou le comportement des demandeurs d'asile.

Moi j'ai par exemple, rencontré une jeune fille qui avait 24-25 ans, elle venait pour un dossier c'était orientation sexuelle et elle est arrivée d'Arménie. Elle était arrivée à 13 ans avec sa mère en Belgique et elle se sont installées en région liégeoise elle a poursuivi sa scolarité là-bas et donc en fait à l'entretien on était juste à deux, l'entretien était en français, il y avait pas d'avocat et quand on a commencé à me parler, elle me parlait avec un accent liégeois à couper au couteau et donc c'était finalement assez surprenant d'habitude on travaille avec des interprètes, on entend des langues qu'on n'a pas l'habitude d'entendre et là elle me livrait son récit avec son accent liégeois et les premiers instants de cet entretien c'était un peu déstabilisant, c'était pas habituel d'avoir ce genre de situation donc c'est là que je me suis rendu compte qu'en fait il y avait des gens sûrement qu'on croise tous les jours qui sont en fait demandeurs d'asile ou sans papiers. On ne peut pas s'en rendre compte en fait parfois parce qu'ils sont tout à fait intégrés dans le tissu social ici en Belgique. (Alexandre, 2022)

En reconsidérant le but de cette recherche, qui vise à comprendre et à changer son regard porté sur le quotidien vécu par les demandeurs d'asile, il est évident que ces témoignages sont importants. Ces histoires offrent une perspective humaine sur les expériences vécues par les demandeurs d'asile et permettent ainsi de remettre en question les stéréotypes et les préjugés souvent associés à cette population. Ces témoignages sont importants car ils plongent les auditeurs directement dans la réalité des personnes qui demandent une protection en Belgique.

En exposant les réalités auxquelles font face les demandeurs d'asile, les intervenants grâce à ces récits, suscitent l'empathie et informent les auditeurs sur les enjeux liés aux migrations parfois forcées. En comprenant mieux les motivations et les obstacles rencontrés, les auditeurs sont invités à remettre en question les idées préconçues et les stéréotypes à ce sujet. Ces histoires sont essentielles pour créer un lien émotionnel, susciter la réflexion et inspirer un changement positif.

En concluant cette exploration des réalités des demandeurs d'asile, une vue d'ensemble des défis et des réalités vécues par les personnes en demande d'asile se dessine. Les témoignages et les récits personnels partagés par les participants tels qu'Aurélie, Alexandre, Lien et Samantha permettent de mieux appréhender la complexité de ce parcours migratoire. Ces récits explorent avec sensibilité et honnêteté, les obstacles rencontrés, les défis temporels, les aspects émotionnels et psychologiques, la recherche de l'Eldorado anglais, ainsi que les histoires personnelles qui les animent. Ces témoignages contrastent avec les représentations médiatiques souvent négatives, tel que discuté dans le chapitre Problématique. Ils

révèlent une perspective différente à celle généralement exposée dans les médias et mettant en évidence des facettes souvent méconnues ou sous-représentés dans les discours habituels. Maintenant que nous avons exploré en profondeur les réalités et les défis émergents des demandeurs d'asile, plongeons dans la section dédiée à l'utilisation du podcast en tant qu'outil puissant de sensibilisation.

4.3 Analyse du podcast : processus de production et potentiel comme outil de sensibilisation

Dans cette section dédiée à l'analyse du podcast, nous aborderons les aspects qui ont façonné sa production et, à partir du questionnaire mené auprès des auditeurs, nous évaluerons son potentiel en tant qu'outil de sensibilisation. L'objectif principal de ce mémoire était de sensibiliser le public sur la situation des demandeurs d'asile en Belgique en mettant l'accent sur les défis qu'ils rencontrent tout au long de leur parcours migratoire. Il s'agissait de permettre aux auditeurs de se familiariser avec leur quotidien, leurs espoirs, leurs craintes et leurs difficultés. En présentant des témoignages personnels et authentiques, le podcast visait à humaniser les demandeurs d'asile et à établir un lien d'empathie entre leur situation et le public. C'est dans cet esprit que nous avons donné la parole à des acteurs clés de l'accompagnement des demandeurs d'asile. Les épisodes du podcast sont le fruit d'un montage fait à partir des entretiens menés auprès d'Aurélie de FEDASIL, d'Alexandre de l'Office des étrangers, de Lien de la police de Bruxelles et de Samantha, avocate en droit des étrangers, soit les acteurs ayant été sollicités pour partager leur expertise et expérience.

Les podcasts, tels que mentionnés par Holding Kay (2012), sont fréquemment employés pour mettre en lumière l'expertise de spécialistes dans des domaines spécifiques. Ces médias offrent un moyen puissant d'approfondir la compréhension d'un sujet donné. De plus, Holding Kay (2012) précise que les podcasts, en offrant des informations et des analyses approfondies, permettent aux auditeurs d'acquérir une connaissance plus pointue, renforçant ainsi leur maîtrise des domaines abordés. Le choix du format audio a été pris dès le début du projet, car il offre de nombreux avantages (Drew, 2017), notamment la possibilité d'écouter le contenu en déplacement, la création d'une ambiance grâce à la voix et au son ambiant, ainsi qu'une accessibilité gratuite sur diverses plateformes en ligne.

Le processus de construction du podcast a débuté en sélectionnant les éléments les plus pertinents pour chaque épisode notamment afin de représenter la diversité des histoires et des expériences partagées par nos invités. Même si chaque récit était unique, des thèmes récurrents se sont dégagés, mettant en avant des problématiques prédominantes qui offraient un aperçu précieux de la réalité des demandeurs d'asile.

Les intervenants apportaient leur expertise ou leur expérience spécifique, ce qui a permis d'éclairer différents aspects de la question de l'asile. Par exemple, l'épisode avec l'avocate mettait l'accent sur les expériences juridiques précises de ses clients et l'importance des aspects juridiques dans le processus des demandes. Parallèlement, des contrastes entre les points de vue des divers intervenants ont été explorés pour offrir des perspectives différentes sur la question de l'asile en Belgique. Par exemple, l'épisode consacré à la policière et celui dédié à l'hébergeuse ont mis en lumière deux points de vue radicalement différents.

4.3.1 Pertinence du public cible et choix du format audio

Dans le cadre de ce projet, l'approche choisie visait à toucher un public diversifié en proposant un contenu attractif et pertinent pour différentes personnes ayant des intérêts et des perspectives variés sur le sujet de l'asile en Belgique. Pour évaluer l'impact, il était essentiel d'atteindre un large éventail de personnes. C'est dans ce but que le podcast a été publié sur diverses plateformes, telles que Facebook et YouTube, sur des groupes de soutien aux réfugiés, à mon entourage, sur des groupes destinés à l'aide et à l'accompagnement des personnes en demande d'asile, et également sur des groupes universitaires belges. Cette diffusion a engagé à la fois des personnes concernées par les questions liées aux réfugiés et des auditeurs novices en la matière. Le bouche-à-oreille a également été un moyen puissant de partager ce podcast.

Pour maintenir l'attention des auditeurs, chaque épisode a été soigneusement planifié en termes de durée, limité à environ quinze minutes. Cette décision a été prise pour maximiser l'impact de chaque épisode, en sélectionnant avec soin les extraits les plus pertinents, informatifs et émotionnels de chaque entretien. De plus, pour maintenir l'intérêt des auditeurs pendant l'intégralité de la série de podcast, une attention particulière a été portée à la création d'un équilibre entre les différents thèmes. Chaque épisode devrait contribuer à une compréhension globale de la question de l'asile en Belgique, tout en présentant une diversité de perspectives. Par exemple, si un épisode se penchait sur les aspects émotionnels, le suivant abordait un sujet plus concret comme les obstacles administratifs. Enfin, pour assurer une narration fluide, un travail a été effectué sur la structure de chaque épisode, en veillant à ce que les extraits s'enchaînent naturellement pour captiver l'auditoire. La production du podcast a donc été réfléchie pour offrir un contenu attractif, pertinent et accessible à un large public.

4.4 Appréciations face au podcast

Cette section se penche sur l'influence du podcast sur les auditeurs. À cet effet, trente auditeurs ont rempli un questionnaire avec des questions ouvertes à la suite de l'écoute des épisodes, afin de recueillir leurs impressions et réactions et de valider l'intérêt du podcast comme outil de sensibilisation. L'examen des réponses révèle une tendance intéressante en termes de préférences d'écoute. L'épisode mettant en scène Lien, la policière à Bruxelles, a été écouté par la majorité des répondants, soit 26 auditeurs. Ensuite, l'épisode d'Alexandre, agent au CGRA, a été écouté par 22 personnes, suivi par celui d'Aurélié de FEDASIL, qui a compté 21 auditeurs. Enfin, l'épisode avec Samantha, l'avocate spécialisée en droit des étrangers, a été le moins écouté, avec 17 répondants. Ces données fournissent des indications précieuses aux sujets qui ont le plus captivé l'auditoire.

4.4.1 Se sentir préoccupé.e par la situation migratoire en Belgique

Le questionnaire démontre que parmi les 30 réponses, 63,3 % se sentent plutôt concernés par la situation migratoire en Belgique, 13,3 % se sentent tout à fait concernés, 23,3 % ne se sentent plutôt pas concernés et personne n'a répondu qu'il ne se sentait pas du tout concerné. Ces résultats indiquent qu'une grande partie des auditeurs du podcast montrent de l'intérêt pour la situation migratoire en Belgique. A cette question ouverte : *Vous sentez vous concerné par la situation migratoire en Belgique ?* Les auditeurs ont répondu que la situation migratoire en Belgique suscitait chez eux un certain niveau d'intérêt et de préoccupation. Certains restent informés via les médias traditionnels et les réseaux sociaux, tandis que d'autres sont directement confrontés à des personnes en situation précaire dans leur milieu professionnel. Certains répondants ont des amis ou des collègues travaillant avec des personnes issues de l'immigration ou des réfugiés, ce qui les sensibilise davantage à la question. La conscience de la possibilité que n'importe qui puisse se retrouver dans une situation similaire de demande d'asile semble également être un facteur déterminant du sentiment d'empathie. Certains auditeurs estiment que vivre dans une société multiculturelle devrait les amener à se préoccuper davantage de la situation des migrants en Belgique.

Je suis confronté dans mon milieu professionnel à une multitude de gens en situation précaire.

Je me sens concernée car je connais personnellement des personnes migrantes et je me tiens informée des avancées (Fedasil, lieux d'accueil, manifestations) et j'ai une amie qui travaille également avec des personnes issues de l'immigration/réfugiées

Être demandeur d'asile, c'est un jour à ces hommes et femmes que ça arrive mais demain ça peut être ma meilleure amie, ma famille ou moi-même. C'est une situation grave qui nous touche tous, de loin ou de près.

Cependant, malgré leur sensibilité et leur empathie envers les migrants, certains répondants déclarent ne pas agir activement pour améliorer leur situation. Ils reconnaissent que la thématique migratoire est importante et mérite une attention particulière, mais ils ne sont pas directement impliqués dans des actions concrètes en faveur des migrants.

Pas vraiment car je ne sais pas nécessairement quelles sont les lois concernant ce sujet, et je ne suis pas confronté à cette situation tous les jours.

Je suis sensible à la problématique migratoire en général, sans pour autant être impliqué.

Les situations des migrants me touchent de manière générale mais je ne fais rien en tant qu'individu pour les améliorer.

Je suis touchée par leur situation, indignée par les conditions d'accueil et j'aimerais en faire plus mais ne m'investis paradoxalement pas vraiment au quotidien. Donc tout à fait concernée dans l'absolu mais plutôt concernée dans mes actes.

Je suis attentive et critique mais sans passer à l'action de militer ou agir pour aider à l'amélioration des migrants en Belgique

Parmi les 30 répondants, une personne ayant elle-même sollicité la protection internationale en Belgique a participé au questionnaire. Sa contribution est particulièrement significative, car elle apporte un éclairage direct et personnel sur le processus d'asile en Belgique. Ses réponses ont traité sur la manière dont les médias abordaient ce sujet avec un parti pris. Cette personne a d'ailleurs exprimé son soutien à la façon dont le podcast présente les réalités auxquelles des demandeurs d'asile sont confrontés, exprimant sa gratitude pour l'importance accordée à cette question.

4.4.2 Le podcast et son impact sur les auditeurs

Les réponses fournies par les auditeurs quant à l'impact du podcast sur leur compréhension du quotidien des personnes en demande d'asile sont extrêmement positives. Plus de 96% des répondants ont affirmé que le podcast les a aidé à mieux saisir la réalité vécue par les demandeurs d'asile en Belgique.

Les auditeurs soulignent que le podcast leur a permis de pénétrer dans l'intimité des personnes qui livrent des histoires souvent absentes des médias traditionnels. La dimension humaine apportée par ces récits a également été soulignée et a permis de dépasser les stéréotypes et les préjugés associés aux demandeurs d'asile. Les auditeurs expriment également le fait que ce podcast les a aidé à mieux comprendre les défis auxquels font face les personnes qui demandent l'asile. Les aspects psychologiques difficiles, les complexités du système juridique, et l'incertitude des demandeurs d'asile ont été particulièrement mis en évidence.

J'ai imaginé des visages et des vies derrière les voix, ils resteront dans mon esprit et j'y penserai lors d'une discussion, d'un débat ou juste d'une lecture...

Ce sont des discours "vrais" qui relatent le quotidien de certains professionnels. Ce sont des histoires qui marquent et qui "choquent" donc on a tendance à les projeter dans notre vie aussi et qui ont un impact plus important que des fictions

On rentre dans l'intimité des personnes qui nous livrent des histoires que nous n'avons pas l'habitude d'entendre dans les médias

Ça m'a surtout aidé à comprendre comment des actions concrètes sont prises aujourd'hui pour les aider, ou pas. Les témoignages étaient très réels et ont beaucoup aidé à comprendre le quotidien des gens qui aimeraient les aider.

Ce podcast est concret. Il nous a fait voir une réalité que l'on ne soupçonne pas.

Je ne m'étais pas rendue compte à quel point ils n'avaient pas de maîtrise sur la situation, à ce point qu'ils ne peuvent pas manger ce qu'ils veulent etc.

Entendre des témoignages de personnes en rapport direct avec les problèmes est toujours beaucoup plus parlant que le seul point de vue d'un journaliste ou d'un homme politique.

On sait pourquoi, ils sont plus susceptibles de commettre des actes illégaux vu le manque de moyen qu'ils ont

Entendre des parcours de vie réels et humaniser ces personnes permettent de nous sensibiliser

Les informations qu'Alexandre apportent permettent de comprendre le long combat de chaque demandeur d'asile entre son arrivée en Belgique et l'obtention de son statut de réfugié.

Les 4 profils étaient assez intéressants. Une approche différente qu'un témoignage d'une personne en demande d'asile. Il y a énormément de différentes facettes qu'il faut prendre en compte et j'ai trouvé le podcast assez enrichissant à ce niveau là

On a le point de vue des structures d'accueil, des différentes étapes par lesquelles les demandeurs d'asile doivent passer, c'est assez intéressant pour comprendre ce qui leur arrive une fois arrivés en Belgique et réaliser que le chemin est loin d'être facile et facilité. Mais je dirais qu'il manque la parole d'un demandeur d'asile lui-même.

On y voit plus clair sur les procédures de demande et sur le quotidien de certaines personnes

Les podcasts permettent d'en apprendre davantage sur le vécu des personnes qui demandent l'asile en Belgique.

Ils ont également apprécié la diversité des intervenants, notamment des professionnels engagés sur le terrain, qui ont apporté un éclairage varié sur les différents aspects du parcours migratoire. De plus, certains auditeurs ont apprécié le vocabulaire non-discriminatoire et non-stigmatisant utilisé par ces intervenants, ce qui, selon eux, contraste avec les discours politiques et médiatiques traditionnels.

Ça m'a éclairée sur la notion de demandeur d'asile VS migrant

Les intervenants ont été bien choisis. Ils ont un lien avec les demandeurs d'asiles. J'ai aimé le vocabulaire choisi, non discriminatoire ou stigmatisant. Cela change du discours politique ou présent dans les médias.

Les commentaires appuient la thèse selon laquelle ce média a été perçu comme une source d'information pour ceux qui ne sont pas familiers avec la réalité des demandeurs d'asile en Belgique. Certains auditeurs ont même admis que le podcast a changé leur perception sur la question et leur a permis de prendre conscience des difficultés rencontrées par ces personnes.

Je n'avais aucune idée de comment se déroulaient les démarches et ça m'a sensibilisé sur leur parcours de vie car je n'ai jamais pris le temps de me mettre à leur place et ce podcast m'a aidé à le faire

Ça m'a permis de prendre conscience de leur quotidien, comprendre leur parcours et mesurer la difficulté rencontrée par ces demandeurs d'asile.

Grâce à ce podcast, je comprends mieux les difficultés que peuvent rencontrer les demandeurs d'asile dans leur démarche, ainsi que les longs temps d'attente avant de recevoir leur réponse.

Bien que la grande majorité des répondants aient exprimé que le podcast a eu un impact positif sur leur compréhension de la situation des personnes en demande d'asile, deux personnes ont partagé une opinion différente. Ces deux répondants ont indiqué qu'ils étaient déjà bien informés sur la thématique de l'asile et qu'ils n'ont donc pas appris beaucoup de nouvelles informations grâce au podcast. Ces deux personnes reconnaissent néanmoins l'intérêt d'écouter des témoignages directs de personnes impliquées dans le processus d'asile. Elles considèrent que le podcast peut être une ressource pour les personnes moins informées sur le sujet.

On donne la parole à des personnes que l'on entend peu dans les médias qui nous éclairent sur la situation des demandeurs d'asile aujourd'hui. On sent leurs difficultés, l'imbricatio administratif. On comprend mieux ce qui peut orienter la société vers des attitudes accueillantes ou méfiantes.

Comme déjà dit plus haut, c'est une thématique que je connais déjà pas mal. Je n'ai donc pas réellement appris sur la situation des demandeurs d'asile, mais par contre c'est toujours intéressant d'écouter des témoignages directs. Et je suis convaincue qu'ils peuvent éclairer des personnes moins concernées/informées sur le sujet.

Déjà sensibilisé sur le sujet par des amis travaillant dans le social

Les retours positifs fournis par les répondants démontrent que le podcast a atteint son objectif de sensibilisation du public à la réalité des personnes en demande d'asile en Belgique. En favorisant une meilleure compréhension, le podcast peut jouer un rôle essentiel dans la lutte contre les préjugés et les discriminations, et je suis convaincue que ce podcast peut servir d'outil intéressant pour promouvoir une société plus inclusive.

4.5 Apport du podcast dans le domaine de la communication interculturelle

Ce mémoire constitue une contribution originale au domaine de la communication interculturelle. Le podcast, comme plateforme de communication en constante expansion, offre un moyen moderne et accessible de partager des connaissances, des récits et des expertises sur des questions interculturelles. Ce format audio permet de disséminer l'information de manière accessible à un public diversifié, favorisant ainsi un apprentissage sur des sujets complexes tels que l'asile et les enjeux interculturels. De plus, en

mettant en avant l'expertise de différents acteurs impliqués dans la problématique des demandeurs d'asile, ce podcast encourage une compréhension plus approfondie et nuancée de ces questions sensibles. En facilitant le dialogue et en donnant la parole à une variété d'intervenants, il contribue à une communication interculturelle plus efficace, promouvant ainsi une meilleure compréhension des réalités vécues par les demandeurs d'asile. Ce projet démontre comment le podcast peut être un outil précieux pour élargir la sphère de la communication interculturelle et renforcer les liens entre les communautés dans un monde de plus en plus diversifié.

En conclusion, ce chapitre a mis en lumière l'impact positif du podcast en tant qu'outil de sensibilisation. En ciblant un large public et en offrant des témoignages poignants, ce podcast a réussi à susciter l'intérêt et l'empathie envers les personnes en demande d'asile. Le contenu de ce média a permis de démystifier la réalité de ces individus, contribuant ainsi à une meilleure compréhension de leur parcours migratoire. En fin de compte, ce podcast s'avère être un moyen efficace pour promouvoir l'inclusion, l'empathie et la compréhension envers les demandeurs d'asile en Belgique.

CHAPITRE 5

DISCUSSION

Nous l'avons abordé tout au long de ce mémoire, la réalité des demandeurs d'asile en Belgique est souvent complexe et mal comprise par les citoyens belges. Dans cette optique, ce travail a exploré la possibilité de sensibilisation à leur situation à travers un moyen de communication moderne: le podcast. Face à ces objectifs, des questions ont émergé quant au potentiel de ce média pour influencer l'opinion publique, démystifier les préjugés, et instaurer un dialogue interculturel. Ce projet s'inscrit dans une perspective de médiation, où la communication devient un instrument actif de transformation sociale. À travers le podcast, ce mémoire aspirait à favoriser une communication plus ouverte, à élargir la compréhension mutuelle, et à tracer la voie vers une société plus accueillante et respectueuse des différences.

5.1 Comprendre la perception de la migration en Belgique et les défis persistants depuis 2015

Les événements de 2015 ont profondément marqué le paysage politique et social de l'Union européenne, exposant des défis considérables et mettant en lumière des lacunes flagrantes dans les politiques d'immigration en vigueur. Les causes sous-jacentes à cette période charnière, telles que les facteurs géopolitiques complexes, les dynamiques économiques instables et les pressions démographiques croissantes, ont été identifiées comme des éléments déterminants ayant conduit à d'importants mouvements migratoires massifs en direction de l'Europe (Dumont, 2015, p.4). Dans ce contexte, la Belgique s'est affirmée comme l'une des destinations privilégiées pour de nombreuses personnes fuyant la pauvreté, la violence et les adversités inhérentes à leurs pays d'origine. Ces événements ont transformé la question de l'asile en un enjeu central pour les pays membres de l'Union européenne (Hege, 2019).

Alors que la crise elle-même appartient au passé, ses répercussions persistent, notamment à travers les débats politiques sur les demandeurs d'asile, la mise en place de mesures dissuasives et répressives, et la montée des réactions hostiles envers ce public (Hamidi et Fischer, 2017). De manière significative, les médias traditionnels ont également joué un rôle dans la postérité de cette hostilité envers les migrants. Les représentations médiatiques souvent négatives des migrations ont contribué à renforcer les préjugés envers les demandeurs d'asile, alimentant un cercle vicieux où les stéréotypes se nourrissent mutuellement (Moiner et al., 2018). Cette dynamique a eu un impact profond sur l'opinion publique, contribuant à la montée des réactions défavorables et à la formation de discours anti-migrants au sein de la société européenne (Mazzola et al., 2020). Ainsi, même après la phase aiguë de cette période, les

conséquences psychosociales et politiques continuent de façonner le paysage européen en matière d'immigration. Dans ce contexte, la communication interculturelle se présente comme un outil intéressant pour atténuer les réactions hostiles persistantes au sein de la société belge envers les demandeurs d'asile.

5.2 Praxis interculturelle et les dimensions du podcast

Ce mémoire étaye l'importance de créer des dispositifs afin d'améliorer l'interaction entre les personnes de cultures différentes. Il renforce ainsi l'idée que la communication interculturelle est essentielle dans un monde de plus en plus interconnecté, où la rencontre de l'altérité et la compréhension mutuelle sont des enjeux cruciaux pour favoriser la cohabitation harmonieuse entre des personnes de différentes cultures (Endres, 2010). En mettant l'accent sur cette dimension, ce mémoire contribue à élargir la réflexion sur les moyens de surmonter les barrières interculturelles et d'encourager des échanges respectueux et constructifs en contexte de diversité. Plus précisément, il s'inscrit dans une perspective de praxis interculturelle proposée par Sorrells (2013), qui met l'accent sur la justice sociale et la lutte contre les inégalités interculturelles en proposant ces récits. Les axes de cette praxis peuvent être appliqués à ce mémoire :

- *Le questionnement* : Le podcast encourage les auditeurs à remettre en question leurs propres préjugés et idées préconçues sur les demandeurs d'asile et les politiques d'asile. Ils invitent à une réflexion critique sur ces questions ;
- *Le cadrage* : Les épisodes mettent en lumière l'influence des normes et des stéréotypes dans la perception des demandeurs d'asile. Ils permettent de dévoiler la manière dont les demandeurs d'asile sont perçus est influencée par des facteurs culturels et sociaux ;
- *Le positionnement* : Chaque épisode est consacré à une personne impliquée dans le sujet de l'asile, partageant son point de vue et sa réalité en fonction de son appartenance géographique, culturelle, sociale et politique. L'exemple de la policière est significatif et illustre bien son positionnement en tant qu'agent de l'État et représentante de l'autorité qui influence sa manière d'interagir avec les demandeurs d'asile et sa perception de la situation ;
- *Le dialogue* : Le podcast amène l'auditoire à confronter les différents points de vue des personnes concernées par les politiques d'asile, en les encourageant à partager leurs perspectives, même si elles diffèrent. Cela favorise une compréhension plus approfondie des enjeux liés à l'asile et permet d'explorer les diverses expériences et opinions des parties prenantes ;

- La *réflexion* : intervient après l'écoute du podcast. Les auditeurs sont invités à réfléchir dans un questionnaire sur leurs propres actions et leur compréhension des problématiques liées aux demandeurs d'asile.

Ces cinq dimensions visent à orienter vers la dernière dimension ; l'*action* dans la lutte contre les discriminations, en offrant une plateforme pour sensibiliser, éduquer et encourager vers une compréhension mutuelle (Bissonnette, et *al.*, 2022). Ces objectifs s'alignent avec les valeurs de la recherche-action éthique, en cherchant à susciter un changement social durable et non éphémère, en cherchant à provoquer une transformation observable dans le temps (Rocher, 1973).

A cet effet, ce podcast propose une vision alternative du quotidien des demandeurs d'asile, et il s'insère dans l'idée de créer un dispositif favorisant la rencontre avec l'altérité. En encourageant une meilleure compréhension entre des personnes de différentes cultures, il contribue à promouvoir le respect mutuel et la tolérance (Montgomery et Bourassa-Dansereau, 2017).

5.3 Réduction des stéréotypes et promotion de l'inclusion

Ce podcast agit comme un médiateur entre la société d'accueil et les personnes en demande d'asile (Dahal, 2013). Cette approche entre en résonance avec le concept de médiation évoqué par Lafortune (2009). La médiation vise précisément à placer l'individu au centre du processus de communication, en utilisant des éléments culturels et des signes du quotidien pour valoriser et reconnaître les identités socioculturelles diverses. Dans le contexte de ce projet, cela se manifeste par la mise en avant des histoires individuelles et des expériences vécues par les demandeurs d'asile, ce qui permet de briser certains stéréotypes apposés à une tranche de la population.

La réduction des stéréotypes et la promotion de l'inclusion émergent comme des résultats concrets de cette initiative. Le podcast offre une plateforme qui permet une prise de conscience de l'altérité, incitant à une remise en question des préjugés souvent attachés aux demandeurs d'asile (Piepzna-Samarasinha 2018). En donnant sens et valeur à l'Autre, le podcast reconnaît les expériences difficiles et les aspirations des demandeurs d'asile. Il transcende ainsi les limites du simple contenu audio pour devenir un instrument de changement social, renforçant les liens sociaux entre la société d'accueil et les demandeurs d'asile (Green et Brock, 2000). Dans cette perspective, ce travail contribue activement à créer une société plus

inclusive, où les différences culturelles sont non seulement comprises mais également respectées et valorisées.

5.4 Forces du projet

La force fondamentale de ce projet réside, justement, dans son engagement de déconstruire les préjugés et de promouvoir une société ouverte à la diversité. À un moment où les partis d'extrême droite gagnent du terrain en Europe, le podcast s'avère être un instrument précieux pour contrer les discours simplistes et souvent hostiles envers les demandeurs d'asile. En plaçant la prise de conscience de l'altérité au cœur de son approche, ce projet va au-delà des simples faits et chiffres, cherchant à humaniser les histoires individuelles des demandeurs d'asile.

En mettant en avant des expériences individuelles et des témoignages personnels, le podcast contribue à élargir la compréhension collective en offrant une fenêtre sur des vécus uniques, souvent ignorés ou sous-représentés dans le discours médiatique traditionnel. Dans un paysage médiatique dominé par des narratifs standardisés, ce projet se démarque en donnant une plateforme aux histoires singulières et souvent méconnues des demandeurs d'asile. Ces récits offrent une perspective authentique et nuancée qui contraste avec les clichés réducteurs généralement présents dans les médias, apportant ainsi une contribution à la diversification des voix entendues dans l'espace public. En ce sens, ce projet ne se contente pas seulement de sensibiliser, mais il sert également de contrepoids en donnant une voix aux sans-voix.

Un autre aspect clé de ce projet réside dans la confrontation des points de vue à chaque épisode. La rare présentation des témoignages d'une policière et d'une hébergeuse dans le même projet offre une approche différente de ce que l'on peut voir traditionnellement. Cela permet de fournir une vision plus nuancée de la réalité vécue par les demandeurs d'asile, abordant ainsi la question sous différentes facettes.

Également, la sincérité de ces témoignages a suscité un intérêt particulièrement fort parmi les auditeurs, ainsi que chez une personne elle-même en demande d'asile, qui a trouvé dans le podcast une validation et une reconnaissance de son expérience personnelle. Cette connexion émotionnelle entre les auditeurs et les témoignages renforce davantage la pertinence du contenu de ce média.

Enfin le choix du podcast comme moyen de communication et de sensibilisation se justifie par sa grande accessibilité. Avec un format audio flexible et une durée adaptée, les auditeurs pouvaient consommer le contenu à leur convenance, que ce soit en déplacement, lors de moments de pause ou à domicile. Cette flexibilité d'accès a permis de toucher un public diversifié, étendant ainsi la portée du projet au-delà des frontières habituelles. En dépit de ces forces, il est important de reconnaître que ce travail peut comporter certaines limites. La reconnaissance de ceux-ci ne diminue pas la valeur de sa contribution à améliorer le quotidien des demandeurs d'asile.

5.5 Limites du projet

Reconnaître et appréhender les éventuels biais dans ce projet était aussi crucial que de mettre en avant ses forces. Cette prise de conscience a non seulement assuré une dimension critique du travail, mais a également permis d'optimiser la justesse et l'équilibre des résultats obtenus.

5.5.1 Contenu du podcast

En analysant de près le contenu du podcast, plusieurs considérations émergent quant à la manière dont les histoires personnelles des demandeurs d'asile sont relayées. Ces récits ont été expliqués par des personnes autres que les demandeurs d'asile eux-mêmes. Cette approche peut introduire une certaine interprétation des récits, qui peut ne pas refléter entièrement les expériences vécues par ce public cible. Il est donc essentiel de prendre en compte cette perspective et de reconnaître les possibles limites de représentativité des histoires personnelles. Le choix des questions posées lors des entretiens et dans le questionnaire pourrait également avoir influencé les réponses des participants et des experts, orientant ainsi les résultats et l'impact recherché. En raison de la contrainte liée à la durée limitée des épisodes, qui étaient initialement des entretiens de deux heures, ma capacité d'explorer en profondeur certains sujets abordés a été restreinte. Ce processus de réduction m'a contraint à faire des choix quant aux parties à conserver et celles à exclure, entraînant ainsi l'omission de certains détails pertinents ou nuances importantes. Enfin, ma propre position et mes valeurs en tant qu'auteure ont pu jouer un rôle dans l'interprétation des résultats et la présentation du podcast.

5.5.2 Echantillon des répondants

Une autre limite du travail concerne la composition de l'échantillon des répondants au questionnaire. Malgré les efforts pour atteindre la diversité, il est essentiel de reconnaître que les participants étaient déjà prédisposés et intéressés par les questions d'asile et de migration. Les participants étaient déjà

conscients de certaines réalités et cherchaient à s'informer davantage. Cependant, malgré cette limite, le projet a permis de fournir des informations essentielles sur le quotidien et enrichir ainsi la perspective de l'audience sur la question de l'asile en Belgique. Pour améliorer la diversité de l'échantillon à l'avenir, il pourrait être intéressant de chercher des moyens supplémentaires pour atteindre des personnes qui ne sont pas déjà intéressées par ces questions ; peut-être en s'associant à des organisations, en le diffusant dans les écoles ou en utilisant des canaux de communication différents. Cela permettrait d'élargir la portée du projet et d'atteindre un public plus diversifié, enrichissant ainsi les perspectives et les discussions sur le sujet.

5.5.3 Impact mesurable avec plusieurs questionnaires

Pour confirmer les résultats de manière plus approfondie, une approche envisagée aurait été de proposer un pré-questionnaire avant la diffusion du podcast, puis de comparer les résultats avec le post-questionnaire d'écoute. Cela aurait permis de mesurer l'impact réel du podcast sur la compréhension et les perceptions du public cible, tout en identifiant d'éventuels changements ou évolutions dans leur vision des questions d'asile.

5.5.4 Limite de l'approche virtuelle

Ce podcast offre, certes, une vision plus nuancée des réalités vécues par les demandeurs d'asile mais il est important de souligner que cette approche demeure principalement virtuelle et ne permet pas d'établir de véritables rapports humains directs. Ces épisodes offrent une base d'informations et de points de vue, mais ils ne remplacent pas les rencontres en face à face, qui permettront d'aller encore plus loin dans une approche interculturelle. Notons qu'une tentative a été faite pour présenter ce projet en présentiel autour d'une écoute collective. Malheureusement, cette initiative n'a pas pu avoir lieu en raison d'un faible nombre d'inscriptions, comme documenté dans le journal de bord. Ces circonstances soulignent les défis pratiques rencontrés lors de la mise en œuvre d'activités en présentiel et mettent en lumière les ajustements potentiels nécessaires pour atteindre un public plus large à l'avenir.

Prendre conscience de ces biais et en tenir compte afin de garantir la rigueur et l'objectivité de ce travail était important. Malgré tout cela, ce podcast représente une première approche vers une meilleure sensibilisation et pourrait éventuellement évoluer pour créer des interactions plus concrètes. Ce projet s'inscrit donc dans une première étape vers une communication interculturelle car il crée une opportunité

pour les auditeurs d'entendre des perspectives culturellement différentes et de remettre en question leurs croyances et préjugés.

5.6 Contribution à la connaissance

Teinté de récits authentiques et diversifiés, ce travail a permis de mettre en lumière les réalités vécues et les enjeux liés au processus migratoire. Il a suscité une prise de conscience chez les auditeurs, contribuant ainsi à une meilleure compréhension des défis et des obstacles auxquels sont confrontées les personnes attendant une protection internationale en Belgique. Par ailleurs, ce projet a également servi de plateforme pour confronter les points de vue des différentes parties prenantes, telles que la policière, l'hébergeuse, l'avocate et l'agent du CGRA. Ces entretiens ont ouvert des discussions essentielles sur les réalités variées de l'asile en Belgique, et ont permis de mieux saisir les enjeux et les perspectives multiples qui entourent cette question.

Les implications des résultats de ce projet sont intéressantes pour les acteurs ou les institutions concernés par la problématique de l'asile en Belgique. Pour les organisations d'accueil, cela peut renforcer leur compréhension des besoins spécifiques des demandeurs d'asile et les inciter à améliorer leurs services d'accueil et d'accompagnement. Pour les autorités gouvernementales, cela peut servir de base pour évaluer l'efficacité des politiques d'asile en place, et identifier les domaines qui nécessitent des améliorations. Enfin, pour les associations de soutien aux réfugiés, cela peut être une source d'informations précieuses pour adapter leurs actions et offrir un soutien plus ciblé en fonction des réalités vécues par les demandeurs d'asile. Le caractère de sensibilisation peut également servir aux institutions éducatives, telles que les écoles qui pourraient intégrer ce contenu dans leurs programmes éducatifs pour aborder la question de l'asile et de la migration de manière plus authentique, approfondie et nuancée. En utilisant ces témoignages, les enseignants pourraient encourager les élèves à développer leur empathie envers les demandeurs d'asile, à mieux comprendre les défis auxquels ils font face et à remettre en question les préjugés ou les stéréotypes souvent véhiculés dans la société.

Lors de son entrevue, la policière a exprimé que les forces de l'ordre n'étaient pas toujours sensibilisées aux droits des demandeurs d'asile lors des procédures. Le podcast pourrait contribuer à renforcer l'aspect humain de leur travail et favoriser une approche plus empathique et respectueuse de la part des forces de l'ordre envers les demandeurs d'asile. De même, d'autres acteurs impliqués dans le traitement des demandes d'asile, tels que les agents des services d'immigration ou les représentants des organisations

d'accueil, pourraient également bénéficier de ce contenu pour développer une approche plus centrée sur l'humain dans leur travail. En intégrant ces perspectives humaines dans leurs pratiques professionnelles, les acteurs concernés pourraient contribuer à améliorer la qualité du processus d'asile et de l'accompagnement des demandeurs tout au long de leur parcours migratoire.

De façon générale, le caractère de sensibilisation du podcast offre une opportunité d'éducation et de formation plus large, permettant d'influencer positivement les perceptions et les attitudes envers les demandeurs d'asile à différents niveaux de la société. Il pourrait ainsi contribuer à promouvoir une société plus inclusive, tolérante et empathique envers les personnes en situation de migration forcée.

5.7 A titre personnel

Ce mémoire a été une expérience enrichissante à plusieurs égards. D'abord, la décision de m'engager dans une recherche-action avait une importance toute particulière pour moi, car cela me permettait de m'intéresser au domaine de la recherche interculturelle de manière significative et de m'investir directement dans la sensibilisation aux réalités des demandeurs d'asile. L'idée de laisser une trace durable à travers ce travail a été un aspect qui a guidé ma démarche. La recherche-action a ajouté une dimension concrète à ma recherche académique, en me permettant de mettre en œuvre les concepts et les théories étudiés dans un contexte réel et concret. C'était une façon pour moi de passer de la théorie à la pratique, de transformer les idées abstraites en actions tangibles qui pourraient potentiellement avoir un impact positif pour la société. Cette dimension d'engagement personnel a donné une profondeur et une motivation supplémentaires à mon travail, faisant de ce projet un accomplissement enrichissant et gratifiant.

De plus, grâce à ce projet, j'ai pu mettre en pratique des compétences en communication apprises tout au long de mon parcours académique. Non seulement en créant un podcast, mais aussi en cherchant un moyen communicatif qui permettrait de sensibiliser et d'éduquer un public sur une meilleure compréhension des défis auxquels sont confrontés les demandeurs d'asile en Belgique. Cette expérience a également contribué au développement de mes compétences dans le domaine de l'animation d'entretien. Identifier et approcher des personnes pertinentes sur le sujet a demandé des compétences de communication spécifiques. Il était nécessaire d'établir une relation de confiance avec ces intervenants, de présenter les objectifs du projet et de les convaincre à partager leurs connaissances et leurs perspectives. Une fois leur participation confirmée, il a fallu diriger la conversation tout en permettant aux

intervenants de s'exprimer librement. Ces différentes étapes m'ont permis de perfectionner mes compétences en communication interpersonnelle et m'ont offert des outils précieux pour interagir efficacement avec des interlocuteurs et faciliter des discussions constructives sur ce sujet.

La réflexion et l'élaboration du podcast m'ont poussé à explorer de nouveaux horizons, à repousser les limites de ma créativité et à intégrer différentes compétences techniques. La phase de production elle-même m'a permis de découvrir l'importance des détails techniques, des enregistrements de qualité, du montage précis et de l'utilisation judicieuse de la musique, des silences et des effets sonores pour renforcer l'impact émotionnel. J'ai dû apprendre à travailler avec différents logiciels, notamment Reaper et à manipuler les éléments audios pour créer une expérience auditive captivante. La réalisation de ce podcast m'a permis de me plonger au cœur des histoires personnelles et des expériences vécues par les demandeurs d'asile, transcendant ainsi les barrières culturelles et émotionnelles. Ce projet met en évidence la capacité de la voix humaine à établir une connexion authentique avec les auditeurs.

Au-delà de la technique, la réalisation du podcast m'a confronté à des questions éthiques. Comment représenter fidèlement les expériences des demandeurs d'asile tout en préservant leur anonymat et leur dignité ? Comment équilibrer l'authenticité des témoignages avec la nécessité de fournir un contenu informatif et émotionnellement puissant ? Un autre enjeu a été de garantir une compréhension équilibrée des différents points de vue présentés dans les épisodes. Comment éviter de privilégier une perspective au détriment d'une autre ?

Ce projet m'a profondément sensibilisée aux enjeux humains et sociaux liés à l'asile et à la migration en Belgique. Il a renforcé mon engagement en faveur de la justice sociale et de la compréhension interculturelle. Enfin, ce mémoire m'a offert une opportunité de croissance intellectuelle mais également personnelle, en me poussant hors de ma zone de confort en devenant une citoyenne plus consciente et engagée. A travers l'exploration des réalités vécues par les demandeurs d'asile, j'ai pu constater l'impact profond que la communication et l'échange authentique peuvent avoir sur la sensibilisation et la création de liens entre des individus issus de divers horizons.

CONCLUSION

Pour conclure, l'exploration de la réalité des demandeurs d'asile en Belgique, à travers les entretiens, a jeté une lumière sur les défis complexes qu'ils rencontrent durant tout le processus de leur parcours migratoire. Les entretiens ont permis de révéler plusieurs thèmes essentiels liés à la réalité vécue par les demandeurs d'asile en Belgique. Parmi ces aspects, nous retrouvons les implications psychologiques et émotionnelles du parcours migratoire, les obstacles rencontrés lors d'une demande d'asile en Belgique, le rapport au temps et le délai d'attente subis par les demandeurs, l'aspiration à rejoindre l'Angleterre et les désillusions qui peuvent en découler, ainsi que des récits personnels partagés dans les interviews. Ces divers éléments apportent un éclairage sur les défis et enjeux complexes auxquels font face les demandeurs d'asile et permettent de mieux appréhender leur réalité tout au long de leur parcours migratoire.

Quant aux appréciations des répondants au questionnaire concernant le podcast, celui-ci a été considéré comme éclairant sur les réalités souvent absentes des médias traditionnels. Les témoignages des acteurs clés du processus d'asile ont permis de renforcer la compréhension et l'empathie envers les demandeurs. Grâce aux récits menés avec les intervenants, le podcast a réussi à offrir un aperçu authentique du vécu des demandeurs d'asile, au-delà des stéréotypes et des préjugés. Ce média a également permis de démystifier certains aspects du système d'asile belge grâce aux récits de l'avocate et de l'agent du CGRA et ainsi sensibiliser le public aux enjeux liés à la migration.

Enfin, les résultats obtenus à travers ce mémoire démontrent que le podcast peut être un outil intéressant pour « Sensibiliser le public sur la situation des personnes en demande d'asile pour lutter contre les discriminations ethniques ». Grâce au caractère instructif et accessible, relevé par les répondants, ce podcast a réussi à susciter une prise de conscience collective, à renforcer l'empathie envers les demandeurs d'asile, et à encourager une réflexion sur les enjeux migratoires. Ce podcast représente dès lors un outil pour promouvoir le changement social et sensibiliser le public sur des questions de communication interculturelle.

L'achèvement de ce mémoire marque une étape importante dans la poursuite de compréhension et de sensibilisation à l'égard des problématiques liées à l'asile et la migration en Belgique. A travers cette

démarche de recherche-action, mon ambition était d'atteindre deux objectifs majeurs, chacun représentant une facette essentielle de la mission que je m'étais fixée au départ.

Le premier objectif consistait à explorer, en profondeur, les défis et les conséquences auxquels sont confrontés les demandeurs d'asile grâce aux récits partagés par les personnes jouant un rôle clé de soutien dans le parcours de ces personnes en Belgique. En donnant la parole à ces experts, ce mémoire a permis de mettre en lumière les multiples obstacles qui jalonnent leur chemin migratoire, qu'ils s'agissent des défis sanitaires, légaux, économiques et psychologiques.

Le deuxième objectif qui guidait ma recherche était la volonté de sensibiliser le public, et de lutter contre les discriminations ethniques en utilisant un moyen de diffusion accessible à tous : le podcast. La création de ce média a constitué un outil puissant pour partager l'histoire de ces personnes en demande de protection internationale avec un auditoire plus large. À travers des récits sincères, le podcast a réussi à susciter l'empathie et à favoriser une meilleure compréhension des défis et des espoirs auxquels font face les demandeurs d'asile en Belgique. Cette démarche s'inscrit dans une vision d'une société plus inclusive, où les préjugés sont remplacés par une appréciation mutuelle des cultures et des expériences.

Les résultats obtenus à travers l'analyse des réponses au questionnaire témoignent de la réussite de ces deux objectifs. Tout d'abord, les commentaires et les réflexions partagés par les auditeurs soulignent la manière dont le podcast a élargi leur compréhension des défis auxquels sont confrontés les demandeurs d'asile en Belgique. Cela permet d'affirmer que ce moyen de communication a contribué à sensibiliser sur la complexité de la réalité vécue par les demandeurs d'asile. Ensuite, les retours positifs de la part des experts, tels que l'hébergeuse, la policière, l'avocate et l'agent, confirment l'efficacité du projet dans la création d'un espace de dialogue et d'échange. Les témoignages de ces intervenants clés soulignent que le podcast a éclairé sur des aspects peu abordés de leurs rôles respectifs et a suscité une réflexion approfondie sur ces enjeux. Ces réactions renforcent l'idée que le podcast a réussi à créer un pont entre différentes perspectives.

De plus, mon engagement dans ce mémoire a été guidé par une volonté de m'investir activement pour une meilleure compréhension des demandeurs d'asile. Ce désir a été appuyé par ma conviction que le podcast est un précieux moyen de communication pour sensibiliser, éduquer, rapprocher les personnes de différentes cultures et les expériences et surtout pour susciter un dialogue ouvert et constructif. J'ai ressenti le besoin de m'éloigner des discussions académiques et de traduire mes connaissances en actions

concrètes qui pourraient avoir un impact réel sur la vie des demandeurs d'asiles. Pour moi, ce projet représente une opportunité de mettre en pratique mes valeurs et mes aspirations. Je souhaitais dépasser les limites de la théorie et des concepts pour créer quelque chose qui puisse résonner auprès d'un public diversifié et pas uniquement académique. Ce choix n'a pas seulement été motivé par la popularité croissante du podcast comme média, mais aussi par son potentiel unique de créer une connexion authentique et immersive avec les auditeurs. Je voulais exploiter ce média pour partager les histoires des demandeurs d'asile en Belgique et qu'ils puissent toucher les esprits de ceux qui les ont écoutés.

En réalisant ce podcast, j'ai compris également que la communication interculturelle n'est pas seulement une discipline académique, mais également une force qui peut créer des ponts entre les personnes de différentes cultures et les expériences de vie. Ce mémoire a été une immersion profonde dans les réalités et les défis des demandeurs d'asile en Belgique, une exploration de la puissance du podcast en tant qu'outil de sensibilisation et une invitation à devenir un agent de changement en faveur d'une société plus équitable et juste. Ce projet a éveillé ma conscience envers les questions de justice sociale et d'interculturalité, renforçant ainsi mon engagement à contribuer positivement à la société.

Bien que ce projet touche à sa fin, je suis profondément convaincue que ce podcast a encore un rôle à jouer dans la promotion de la compréhension interculturelle. En le diffusant plus largement et en explorant des collaborations avec des institutions éducatives, des organisations de soutien et des acteurs gouvernementaux, ces récits peuvent continuer à influencer positivement les questions relatives à l'asile et la migration dans divers domaines de la société. En effet, ces témoignages authentiques pourraient être un outil éducatif précieux, trouvant leur place dans les classes, les formations professionnelles et les programmes de sensibilisation. En partageant les récits et les perspectives des demandeurs d'asile, ce podcast pourrait contribuer à humaniser les chiffres et les statistiques et ainsi élargir les horizons intellectuels et émotionnels, et surtout à promouvoir l'empathie et lutter contre les préjugés dès le plus jeune âge. Pour moi, cette perspective d'avenir est tout aussi enthousiasmante que la réalisation du projet lui-même, car elle renforce mon engagement envers un avenir plus inclusif et équitable.

Au-delà des résultats et des conclusions, ce projet m'a offert une expérience de découverte personnelle, me permettant de contribuer, à mon échelle, à un dialogue plus ouvert et inclusif. Ce processus a débuté dès mon arrivée à l'UQAM, où les cours que j'ai suivis ont joué un rôle déterminant dans l'éveil de ma réflexion critique et dans mon ouverture au domaine de la communication interculturelle. Je n'oublierai

jamais mon passage à Montréal, marqué par les moments de formation et les échanges stimulants qui ont façonné et ouvert mon esprit. Cette étape significative dont je suis fière a permis d'enrichir ma compréhension du monde et a renforcé ma détermination à promouvoir une société où l'empathie, la tolérance et la justice guident nos actions et nos interactions.

ANNEXE A
GRILLE D'ENTRETIEN

	DÉROULEMENT	QUESTIONS
OUVERTURE	<p>Explication du contexte et les objectifs de la recherche</p> <p>Lecture du formulaire de consentement et explication des termes de confidentialité.</p> <p>Clarification des questions du participant.</p>	
INTRODUCTION	<p>La première série de questions porte sur le participant et son implication dans l'actualité migratoire belge.</p>	<p>Pouvez-vous vous présenter ?</p> <p>Quel est votre rôle dans le quotidien des personnes en demande d'asile ?</p> <p>Pourquoi ce qui traite de l'actualité migratoire est perçu de manière négative par l'opinion publique ?</p> <p>Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous investir dans le quotidien des demandeurs d'asile ?</p> <p>Quelles sont les motivations qui vous poussent à vous impliquer dans l'actualité migratoire ?</p>

<p>OBSTACLES</p>	<p>Les questions suivantes portent sur les obstacles rencontrés par les demandeurs d'asile dans leur insertion.</p>	<p>Concrètement, quels obstacles sanitaires, légaux, économiques rencontrent-ils sur leur chemin vers l'insertion dans le pays d'accueil ?</p> <p>Pourriez-vous nous informer sur les droits existant en Belgique pour les demandeurs d'asile?</p> <p>Quelles sont les étapes du processus de régulation?</p> <p>Quel rôle les médias jouent dans l'actualité migratoire ? Est-ce un rôle positif ou négatif dans la représentation des demandeurs d'asile ?</p> <p>Rencontrez-vous des obstacles liés à la langue ? Comment faites-vous pour y remédier ?</p> <p>Pensez-vous que la migration puisse avoir une conséquence sur l'estime de soi lors du parcours migratoire?</p>
<p>CONSÉQUENCES</p>	<p>Les questions suivantes portent sur les conséquences qu'entraîne un parcours migratoire pour les demandeurs d'asile, la société d'accueil et les participants à la recherche.</p>	<p>Quelles sont les conséquences directes/indirectes de l'accueil des demandeurs d'asile en Belgique?</p> <p>En quoi l'accueil des personnes en demande d'asile a changé vos habitudes de vie, vos habitudes quotidiennes aujourd'hui?</p> <p>Que risquent les belges qui accueillent chez eux des personnes en situation irrégulière ?</p> <p>Quel est l'impact des questions d'asiles traités dans le domaine politique sur l'opinion publique ?</p>

		<p>Avez-vous remarqué une évolution dans les profils des demandeurs d'asile?</p> <p>Avez-vous remarqué une évolution dans les parcours migratoires ?</p>
SOLUTIONS	<p>Les questions suivantes portent sur les solutions existantes pour un meilleur accueil des demandeurs d'asile.</p>	<p>Auriez-vous quelque chose à dire aux personnes hostiles face à l'accueil de ces personnes</p> <p>Concrètement, que peut faire un citoyen lambda pour améliorer l'accueil des demandeurs d'asile ?</p> <p>Que pensez-vous du rôle de la plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés ?</p>
LA RENCONTRE	.	<p>Pourriez-vous nous raconter une anecdote qui représente au mieux le quotidien, l'histoire des personnes en demande d'asile ?</p> <p>Que pouvez-vous/voulez-vous partager autour de ces rencontres?</p> <p>Comment se passent les premiers échanges ?</p> <p>Vous raconte-t-il leur parcours ? leurs anecdotes ? l'histoire familiale ? leur pays ?</p> <p>Que recherchent-t-ils en UK ?</p> <p>Les traditions sont-elles parfois un obstacle ? Existe-il des moments de désaccords ? Comment-en parlez-vous ?</p>
REMERCIEMENTS		

ANNEXE B

JOURNAL DE BORD

Ce carnet jaune, arborant l'inscription UQAM sur sa couverture, transcende le simple statut de journal de bord. Il se présente comme une chronologie captant les échos de mes pensées depuis l'année 2019 jusqu'à ce jour de novembre 2023, témoignant des méandres de mes réflexions sur un parcours académique en constante évolution. Cet objet, c'est ma ligne du temps personnelle, une chronique des idées qui ont émergé, des rencontres qui ont sculpté ma perspective, des questionnements qui ont teinté chaque page. C'est un espace où mes doutes se sont confrontés à des moments de clarté.

En m'y replongeant, je revisite non seulement les événements et les résultats, mais surtout les moments intérieurs qui ont marqué ce périple académique. Dans les prochaines pages, je m'engage à retranscrire fidèlement chaque note, chaque éclat de pensée qui a trouvé écho dans ces feuilles. Ce carnet est le véritable complice dans la trajectoire de mon mémoire de recherche-action et témoigne comment mes actions, mes choix méthodologiques et ma réflexion ont été guidés.

1. Arrivée à Montréal et à découverte de l'université

Mon séjour à Montréal a été une révélation à bien des égards. La vie dynamique de la ville, son ouverture d'esprit, et les rencontres quotidiennes ont profondément influencé ma vision du monde. Montréal, avec sa richesse culturelle et sa diversité, a été le terrain de jeu de mon exploration intellectuelle et émotionnelle. Les rues animées ont été le théâtre de mes réflexions, les quartiers emblématiques ont été les toiles de fond de mes questionnements, et les rencontres fortuites ont ouvert des portes vers des perspectives inédites.

Avant mon arrivée à l'UQAM, mon parcours académique avait débuté à Bruxelles à *la Haute École IHECS*, une institution de type universitaire spécialisé dans le domaine de la communication. La différence significative entre la haute école et l'université réside dans le fait que la haute école privilégie souvent un enseignement axé sur les applications concrètes et les compétences

pratiques nécessaires pour intégrer le marché du travail. C'était donc la première fois que je faisais réellement l'expérience de l'université avec tout son aspect académique. Cette transition a ajouté une dimension nouvelle à mon séjour à Montréal, m'immergeant dans un environnement d'apprentissage plus approfondi et complexe.

La transition vers un parcours académique plus traditionnel était pour moi une expérience entièrement nouvelle. J'ai dû m'adapter à un nouveau vocabulaire, de nouvelles approches, de méthodologies et de nouvelles dynamiques d'apprentissage. La découverte de ces facettes inexplorées de l'éducation a été à la fois stimulante et exigeante. Chaque cours représentait une occasion d'explorer des concepts inédits et de repousser les limites de ma compréhension.

Au fur et à mesure des lectures et des cours autour de la communication interculturelle et internationale, notamment ceux dispensés par Caroline Bouchard, Catherine Montgomery et Destiny Tchéhouali, j'ai ressenti le besoin de m'interroger sur ma place, mes privilèges, et d'explorer des aspects que je n'avais jamais abordés auparavant. Cet environnement m'a incité à remettre en question mes propres privilèges, une démarche que je n'avais jamais entreprise précédemment. Par exemple, le concept d'appropriation culturelle était jusqu'alors inconnu pour moi avant l'intervention de Destiny Tchéhouali lors du cours sur les « Approches théoriques et concepts de la communication interculturelle ». Cette notion est désormais intégrée à mes préoccupations, témoignant de la richesse des enseignements et de leur impact sur ma compréhension du monde qui m'entoure.

Un autre moment clé dans mon cheminement intellectuel a été la lecture de Samuel Huntington (1996) « Le choc des civilisations ». Bien que j'aie étudié ce texte lors de mon parcours en Belgique, l'approche adoptée au Québec était différente. À l'UQAM, nous n'étions pas simplement amenés à survoler le contenu, mais plutôt à le critiquer. Cette première expérience de critique a été déterminante, stimulant une réflexion approfondie et m'encourageant à dépasser la surface des idées. Il est important de noter que cette observation ne vise pas à dénigrer l'approche de l'université belge, mais plutôt à souligner la diversité des méthodes pédagogiques et des approches critiques dans l'enseignement académique.

2. Influence déterminante de la vidéo de Chimamanda Ngozi Adichie

Un moment charnière dans l'évolution de mon projet de maîtrise a été la diffusion de la vidéo de Chimamanda Ngozi Adichie lors du Ted Global 2009, présentée par Destiny lors du cours *Communication, interculturalité et pluralisme ethnique* : https://www.ted.com/talks/chimamanda_ngozi_adichie_the_danger_of_a_single_story/transcript?subtitle=fr. Cette intervention a joué un rôle crucial dans la définition de mon mémoire de recherche-action.

Cette vidéo m'a conduit à réfléchir profondément à ma propre position dans le monde, aux réalités que je connaissais et à la place que j'occupais. En tant que fille blanche issue d'une famille de classe moyenne, mes expériences étaient nécessairement biaisées. La vidéo m'a sensibilisé à l'importance de la multiplicité des récits et à la manière dont une seule histoire peut influencer notre perception des autres.

Chimamanda Ngozi Adichie souligne l'impact significatif d'une histoire sur la façon dont nous percevons autrui. Cette prise de conscience a été cruciale pour moi, en particulier dans le contexte des demandeurs d'asile. Je me suis rendu compte que les médias, en se concentrant uniquement sur la demande d'asile, réduisaient ces individus à un simple statut légal. Mon désir était de déconstruire cette vision simpliste et de montrer que chaque personne ne se résume pas à son statut juridique.

Les médias belges, quant à eux, tendent à présenter les demandeurs d'asile comme des individus isolés, démunis, et vulnérables. Cette vision médiatique contrastait complètement avec la réalité que j'avais connue depuis mon enfance. Depuis que je suis jeune, ma mère ouvre notre maison à ces personnes, offrant un espace pour se ressourcer. Cette proximité a façonné ma compréhension et ma connexion avec cette réalité. Il s'agit de renouer avec des besoins essentiels tels que se protéger du froid, se nourrir, se laver, dormir, être en sécurité, recharger son téléphone et établir des liens sociaux.

À notre table se trouvaient régulièrement des jeunes garçons, qui oui demandaient l'asile en Belgique mais qui étaient bien plus que ça. Ces interactions quotidiennes m'ont offert une perspective plus riche et nuancée de cette population, bien loin de l'image stéréotypée véhiculée par les médias. Cette divergence entre la représentation médiatique et ma propre expérience a été un catalyseur de prise de conscience. J'ai compris que la généralisation réductrice imposée par les médias ne reflétait pas la diversité des histoires individuelles des demandeurs d'asile que j'avais rencontrés. La richesse des récits que j'avais eu la chance de découvrir à ma table contrastait avec l'image simplifiée présentée dans les médias.

Mon désir de déconstruire les préjugés entourant les demandeurs d'asile s'est intensifié, et c'est ainsi que mon projet de mémoire a pris forme. Inspiré par l'idée de Chimamanda Ngozi Adichie, je voulais créer un espace où la complexité des histoires individuelles serait valorisée, où les personnes ne seraient pas réduites à un simple statut, mais reconnues dans toute leur diversité.

Cette phrase de l'autrice résonne profondément en moi : *When we reject the single story, when we realize that there is never a single story about any place, we regain a kind of paradise.* Bien que l'autrice parle d'un lieu spécifique, l'Afrique, j'ai voulu appliquer cette idée aux individus. Pour moi, refuser l'unicité d'une histoire individuelle permet de retrouver une richesse dans la diversité des expériences humaines. Cette citation a guidé ma démarche, nourrissant ma conviction que chaque personne mérite d'être entendue dans sa complexité et sa plénitude, au-delà d'une étiquette ou d'un statut.

Le choix de travailler avec des personnes issues d'ailleurs découle en grande partie de mon expérience personnelle. J'ai eu la chance exceptionnelle de découvrir diverses cultures grâce aux voyages de ma famille. À chaque nouvelle destination, nous avons été accueillis de manière chaleureuse et généreuse, créant ainsi des souvenirs indélébiles de l'hospitalité et de l'ouverture des autres cultures. Ces expériences ont profondément marqué ma perception du monde et ont renforcé ma conviction que la richesse réside dans la diversité. En choisissant de travailler avec des demandeurs d'asile, principalement des personnes provenant d'horizons culturels variés, j'ai cherché à recréer cette atmosphère d'accueil et de compréhension mutuelle. Mon objectif était

de donner en retour l'hospitalité que j'avais reçue et de créer un espace où leurs voix et leurs expériences pourraient être entendues de manière authentique.

Dès lors, le choix délibéré de collaborer avec des personnes venant d'ailleurs n'est pas seulement une décision méthodologique, mais aussi une expression de ma gratitude envers les rencontres culturelles positives de mon enfance. C'est une façon de promouvoir la diversité, l'inclusion et le partage, tout en mettant en lumière les récits riches et variés des demandeurs d'asile.

3. Recherche-action

Dans toutes ces expériences académiques et personnelles, une constante était présente : tout était nouveau pour moi. Mon parcours, mes choix académiques, les approches d'enseignement, la méthodologie de recherche-action, la vie à Montréal, la remise en question de mes privilèges - tout représentait un territoire inexploré. Au-delà de l'apprentissage académique, cette aventure m'a amené à réfléchir profondément sur ma capacité à contribuer de manière significative dans le domaine qui m'entourait. Comment pouvais-je, à travers mes études et mes actions, laisser une empreinte positive dans mon environnement ? Cette question a guidé mes choix et mes engagements tout au long de ce parcours et m'a orienté vers la recherche action.

Le cours de stratégie de la recherche-intervention, animé par Isabelle Mahy, a été une boussole dans cette exploration. L'objectif de cette approche était d'étudier des situations et de comprendre les dynamiques sociales et d'explorer des moyens d'intervenir et de provoquer des changements positifs dans ces contextes spécifiques. La phrase récurrente dans mes pensées pendant ce cours a été la suivante : « Quelles compétences puis-je mettre à contribution pour/dans le milieu? » Cette interrogation m'a poussé à transcender la sphère académique et à envisager de manière plus concrète comment mes connaissances et compétences pourraient avoir un impact tangible sur la réalité des demandeurs d'asile.

Ce séminaire a offert une plateforme pour explorer les différentes stratégies de recherche-action, mais surtout, il a encouragé une réflexion profonde sur la manière dont ces stratégies peuvent être adaptées et appliquées de manière pratique. Comment mes compétences en recherche

Au cours de cette exploration riche en découvertes et en questionnements, le podcast a émergé comme une réponse concrète à ma volonté d'agir. Face à un territoire inconnu et en constante évolution, le format du podcast s'est révélé être un moyen puissant de donner vie à ce projet. Il m'a permis de donner une voix à ceux qui, dans le contexte initial, auraient pu rester silencieux. Ce médium offrait une plateforme idéale pour partager des histoires, des expériences et des perspectives souvent négligées ou méconnues.

Le podcast agit comme un pont entre les mondes, créant des connexions humaines au-delà des frontières et des statuts sociaux. Il a transcendé les barrières potentielles de la distance physique et des différences culturelles, offrant une expérience d'écoute immersive qui rapproche les auditeurs de la réalité des autres. Au-delà de la compréhension théorique, le podcast a répondu à mon désir d'action concrète. Il a permis de démystifier les préjugés et de dépasser les stéréotypes en mettant en lumière la richesse et la diversité des voix de ceux qui demandent l'asile. Chaque épisode est devenu une forme d'intervention, un moyen de partager des histoires authentiques. La nature conversationnelle des entretiens a également créé un environnement propice à la spontanéité, révélant des éléments non anticipés qui ont enrichi la collecte de données. L'utilisation du format podcast a ajouté une dimension immersive, permettant aux auditeurs de ressentir l'émotion derrière les mots.

L'approche du podcast a également répondu à la préoccupation constante de préserver la dignité des personnes impliquées. Ce médium a permis une représentation plus nuancée et authentique, évitant les simplifications souvent présentes dans les médias traditionnels. En intégrant le podcast dans mon projet de recherche-action, j'ai pu mettre en pratique les valeurs fondamentales qui m'animent. C'était une action concrète, une manière d'aller au-delà des discours et de contribuer activement à la création d'une compréhension plus profonde et nuancée de la réalité des demandeurs d'asile.

5. Engagement chez Execo

Au cours de mes discussions et de mes découvertes à Montréal, j'ai eu le privilège de connaître l'organisme Exeko, un acteur engagé dans l'inclusion sociale à travers l'art et la philosophie. Leur

mission centrée sur l'amplification des voix peu entendues et la promotion de la participation citoyenne a résonné profondément avec mes aspirations.

Inspirée par leur travail, j'ai rapidement ressenti le besoin de m'engager et de partager mon projet de podcast axé sur l'écoute et la valorisation des voix marginalisées. Mon mail initial reflétait mon désir de contribuer aux valeurs de diversité et de vivre-ensemble prônées par Exeko. Je les ai contactées, guidée par les recommandations de Frédérique Lefevre, une camarade de classe.

Dans ma correspondance, j'ai expliqué ma volonté de m'investir dans un projet concret favorisant la diversité à Montréal. J'ai partagé mon parcours en communication sociale et culturelle à Bruxelles, ma passion pour la médiation culturelle, et l'influence positive que le projet Exeko avait sur moi. J'ai décrit mon projet de mémoire de recherche-action, soulignant mon intention de créer un podcast avec des publics marginalisés pour offrir un espace d'expression authentique.

Le 26 février 2020, j'ai eu l'opportunité de rencontrer l'équipe d'Exeko pour discuter de mon projet. L'idée était de collaborer étroitement, en participant à des sorties organisées par Exeko et en transposant le projet de podcast avec les personnes rencontrées lors de ces activités. Exeko a accueilli favorablement l'idée et a accepté d'encadrer ce projet, que je trouvais passionnant.

6. Interruption due à la Pandémie de la COVID-19 – Nouvelle opportunité :

Cependant, la réalisation de ce projet a été brutalement interrompue par l'arrivée de la pandémie de COVID-19. Dans l'urgence et en l'espace de 6 heures, j'ai dû quitter Montréal brutalement, pensant que ce serait une pause temporaire dans mon bénévolat chez Exeko et que je pourrais revenir rapidement. Malheureusement, les circonstances ne m'ont pas permis de retourner au Québec depuis, laissant mes affaires sur place.

Suite à l'impact de la COVID-19, j'ai dû m'adapter rapidement à l'enseignement à distance pour conclure mes cours. Malgré les défis liés au décalage horaire, j'ai maintenu ma détermination à poursuivre mes études. Dans ce contexte particulier, j'ai trouvé une opportunité professionnelle significative dans la promotion de la mobilité active dans ma région en Belgique. Cette expérience

m'a permis de combiner mes cours (suivis en soirée et parfois la nuit en raison du décalage horaire) avec une activité professionnelle en journée. Cet équilibre délicat entre l'apprentissage continu et le travail sur le terrain a été une difficulté par rapport à l'idée initiale que j'avais de mon mémoire.

7. Réorientation du projet

Le 6 avril 2021, a été une journée importante dans la définition du projet. Dans une période de changements et de défis, j'ai initié une discussion approfondie avec Catherine, partageant les événements marquants de ma vie et les ajustements nécessaires à mon projet de mémoire. Ensemble, nous avons pris la décision de simplifier et de réorienter le projet pour mieux s'adapter aux circonstances. Plusieurs facteurs ont influencé cette décision. D'une part, le contexte mondial incertain lié à la pandémie de COVID-19 rendait complexe la réalisation du projet initial, surtout en travaillant à distance et en considérant les implications potentielles pour les personnes sans statut légal. La prudence et la sécurité de tous étaient prioritaires.

Nous avons opté pour une approche alternative. Plutôt que de travailler directement avec les demandeurs d'asile, nous avons choisi de nous tourner vers les professionnels qui interagissent quotidiennement avec cette population. Cette décision offrait une nouvelle perspective sur les réalités vécues par les demandeurs d'asile, tout en évitant les risques potentiels liés à l'interaction directe avec des personnes sans statut légal.

La discussion avec Catherine a mis en lumière les préoccupations liées à la sécurité et aux implications éthiques, en particulier dans un contexte où les conditions de travail à distance étaient limitées. La réorientation du projet a donc été guidée par le souci de préserver l'intégrité et la dignité des personnes impliquées. Cette démarche visait également à éviter l'exotisation de cette population en favorisant une compréhension plus nuancée et respectueuse de leurs expériences. Cette adaptation visait donc à faciliter sa réalisation dans le nouveau contexte tout en préservant la qualité de la recherche et l'engagement envers la justice sociale.

Cette étape de réflexion et de redéfinition a ouvert de nouvelles perspectives pour le mémoire de recherche-action. Travailler avec les professionnels impliqués dans l'accompagnement des demandeurs d'asile permettrait une compréhension approfondie des enjeux de cette population, tout en assurant une approche éthique et sécuritaire. La flexibilité démontrée dans cette adaptation reflète l'importance de s'ajuster aux circonstances tout en restant fidèle aux valeurs sous-jacentes du projet.

La décision de réorienter le projet de mémoire a indéniablement marqué un tournant dans le parcours, suscitant des émotions complexes. La tristesse s'est installée, car l'idée initiale de donner une voix directe aux demandeurs d'asile et de leur offrir une place significative semblait perdre de sa force. La peine ressentie découlait du constat que le nouveau format du projet, axé sur les professionnels travaillant avec les demandeurs d'asile, éloignait le processus de la perspective initialement envisagée. La possibilité de permettre aux demandeurs d'asile de s'exprimer directement, de partager leurs histoires et leurs expériences, semblait s'éloigner.

Cependant, il est important de souligner que cette tristesse n'efface pas les valeurs fondamentales du projet. Le désir de justice sociale, d'inclusion, et de reconnaissance des histoires individuelles reste profondément ancré. La réorientation du projet ne dilue pas ces aspirations, mais les adapte aux circonstances. En dépit de la tristesse, cette étape de réflexion a également ouvert la porte à de nouveaux objectifs. Le projet ajusté pouvait toujours contribuer à éclairer les réalités des demandeurs d'asile, même si le canal d'expression était différent.

8. La rencontre avec les participants et les entretiens

Après avoir passé le jury le 18 février 2022, marquant ainsi l'acceptation de mon projet de mémoire, j'ai entamé la phase d'entretien avec les participants. La réussite du jury a constitué une reconnaissance formelle de la pertinence et de la faisabilité de mon projet de recherche-action. Cela a non seulement renforcé ma confiance dans la direction que je prenais, mais a également ouvert la porte à la mise en œuvre concrète de mes idées.

En juin 2021, lors d'un appel vidéo avec Catherine, j'ai partagé avec elle ma sélection de profils pour les entretiens. Selon moi, chacun apportait une perspective unique et complémentaire à la thématique de la demande d'asile. Leur variété de parcours et d'expériences garantissaient une exploration approfondie des différentes facettes de la réalité des demandeurs d'asile.

La rencontre avec les individus que j'allais interroger était un moment important. Cette interaction directe donnait vie à ma recherche et renforçait l'aspect humain du projet. La première de ces rencontres a eu lieu en plein cœur de la pandémie de COVID-19, avec Aurélie. Au fil de l'année 2021, j'ai continué à m'engager dans ces entretiens, observant une évolution dans ma manière d'approcher les personnes et de mener les discussions. Durant tout le processus, j'ai été confronté à des défis émotionnels, comme lors de l'entretien avec une policière où j'ai ressenti un certain inconfort et interrogé ma propre position en tant qu'intervieweur. Ces expériences ont profondément enrichi ma compréhension des relations interpersonnelles, de la sensibilité culturelle, et de mes compétences en communication.

9. La création du podcast

Créer un podcast pour la première fois constituait une aventure passionnante, avec des défis stimulants et des opportunités d'apprentissage. Malgré quelques cours de son pendant mes trois premières années de bachelier en Belgique, c'était ma première incursion dans le monde concret du podcasting. Pour me familiariser avec les bases, j'avais suivi un cours à l'UDEM dédié à la création de podcasts en mars 2020, une expérience qui, malheureusement, a été annulée en raison des circonstances liées à la pandémie. Cependant, afin de poursuivre mon apprentissage autodidacte, j'ai eu la chance de gagner la bourse de l'AEMDC, qui m'a permis d'acquérir un enregistreur de qualité, contribuant ainsi à l'amélioration globale de la production du podcast.

L'enregistrement des interviews n'a pas été exempt de défis techniques. L'une de mes préoccupations principales était de choisir un lieu neutre pour les rencontres, étant donné que je n'avais pas de connaissance préalable des personnes interviewées. Cette quête d'un espace neutre s'est parfois révélée complexe, compte tenu des contraintes logistiques et des circonstances liées à la pandémie. Par ailleurs, des soucis techniques tels que des bruits

indésirables se sont parfois immiscés dans mes enregistrements, ajoutant une dimension imprévue au podcast. Cela m'a incité à réfléchir à l'importance de l'équipement, et je me suis rendu compte qu'un meilleur microphone aurait pu améliorer la qualité globale des enregistrements.

Par ailleurs, développer une identité sonore a été un aspect important du processus. Cela comprend le choix de la musique d'intro, la création d'une intro mémorable, des silences et le maintien d'une cohérence dans le style sonore tout au long des quatre épisodes. La gestion du contenu a impliqué la planification des thèmes des épisodes, l'élaboration de scénarios, et la création d'une structure narrative cohérente. Travailler avec les invités a également nécessité des compétences de communication pour garantir une participation fluide et significative.

Malgré l'excitation et les efforts investis dans la création du podcast, une appréhension persistait : la peur que personne ne prenne le temps d'écouter. Étant donné l'investissement émotionnel dans le podcast, cette inquiétude n'était pas simplement liée aux chiffres d'écoute, mais aussi à la réception et à la compréhension du message que je souhaitais transmettre. Partager le podcast avec confiance, tout en étant consciente des défis inhérents à la création, a été un élément central. La conviction dans la valeur du contenu et la pertinence des histoires partagées ont servi de moteur malgré l'incertitude initiale.

Le nom du podcast a beaucoup évolué. À l'origine, j'avais l'intention de le nommer « *La Voix des Autres* » pour souligner la nécessité de donner une voix à ceux dont les perspectives sont souvent négligées, cette option a été repensée en raison du risque potentiel de malentendus. Reconnaissant la subtilité du langage et la nécessité de promouvoir l'inclusion, le podcast a finalement adopté le titre « *En attendant la réponse* ». Ce changement montre une réflexion sur la manière de communiquer efficacement les objectifs du projet tout en évitant toute interprétation négative ou excluante.

10. Création de lien physique lors d'un événement

Une volonté était de transcender le virtuel pour entrer en contact direct avec les auditeurs. La dernière phase du projet consistait à proposer un moment pour les citoyens belges volontaires (invitation via un événement Facebook) d'écouter les différents témoignages à travers le podcast et de proposer un cercle de discussions et ainsi échanger sur les différents points de vue des histoires entendues et découvrir d'autres perspectives. Cet événement se tenait au cœur de Mons, à la Maison Folie, un tiers-lieu propice aux échanges et à la réflexion.

L'invitation diffusée sur Facebook :

Événement Facebook

Rencontres, écoutes et débats autour de l'actualité migratoire et plus précisément le quotidien des demandeurs d'asile en Belgique.

Au programme :

- *Écoute du podcast "la voix des autres"*
- *Échange autour de la session d'écoute.*

L'idée de cet événement est d'échanger sur les témoignages des personnes s'impliquant dans le quotidien des demandeurs d'asile.

Ce projet a pour objectif de sensibiliser sur la situation connue par les personnes en demande d'asile et de mieux comprendre les conséquences qu'entraîne un projet de migration vers la Belgique.

L'événement se déroulera le samedi 16 juillet de 15 h à 17 h à 30.

Ce rendez-vous est gratuit

Réservation par mail : costenoblejuliette@gmail.com

Malheureusement, malgré les efforts déployés pour organiser cet événement, il n'a jamais pu aboutir faute d'inscription. Cela soulève la question de l'importance de la communication et de la promotion d'événements de sensibilisation. En réfléchissant à cette expérience, j'ai réalisé l'importance cruciale de créer une visibilité maximale pour de tels rassemblements. Peut-être que des approches alternatives ou des canaux de communication différents auraient pu être explorés pour toucher un public plus large. J'avais d'ailleurs rédigé une grille d'observation lors de l'événement pour évaluer l'impact de celui-ci :

	Ce que j'ai observé lors de l'événement?	Ce que cela m'évoque ?	Hypothèses ?
Nombre de participants			
Conversations entendues lors de l'échange (thèmes abordés, etc)			
L'ambiance			
Le ton des discussions			
La perception sur les demandeurs d'asile a changé grâce à ce podcast ?			
Thèmes abordés lors des discussions			
Points positifs			

Points négatifs			
Points à améliorer			
Biais cognitif			

Cela ne diminue en rien l'impact et la valeur du podcast produit dans le cadre de ce projet. L'absence d'un événement physique ne doit pas être perçue comme un échec, mais plutôt comme une opportunité de trouver d'autres moyens novateurs de partager ces histoires importantes. C'est dans ces moments de réflexion que j'ai découvert d'autres pistes pour élargir la portée du projet et maximiser son impact, même en l'absence d'une participation physique immédiate. En utilisant activement les réseaux sociaux, j'ai pu toucher un large public et recueillir des réponses significatives à mon questionnaire, totalisant jusqu'à 30 participants. Cette approche alternative a non seulement compensé l'absence d'un événement en personne, mais a également renforcé la diffusion des témoignages et la sensibilisation à la situation des demandeurs d'asile en Belgique.

11. Réflexion sur mes privilèges et ma voix

Au fil de cette recherche-action, un questionnement essentiel émerge, teinté de doute : qui suis-je, porteur de tant de privilèges, pour être le porte-parole de cette tranche vulnérable de la population? Ce doute n'est pas simplement académique, mais profondément personnel. Il se nourrit de ma conscience des multiples privilèges qui ont tissé la trame de ma vie. En tant que chercheur, en tant que personne vivant dans une certaine aisance, je me suis longuement interrogé sur la légitimité de ma voix dans cette narration.

Le paradoxe réside dans la tension entre l'aspiration à être un allié efficace et la reconnaissance que mes propres expériences peuvent ne jamais refléter pleinement la réalité des demandeurs d'asile. Les privilèges, qui sont souvent des atouts dans la recherche, deviennent des poids lorsque je les compare aux défis que rencontrent ceux que je cherche à représenter.

Cependant, cette remise en question n'est pas une impasse, mais plutôt une invitation à assumer la responsabilité qui accompagne ces privilèges. C'est une reconnaissance que, en tant que porteur de ces avantages, ma voix peut être un vecteur de changement, mais seulement si elle est utilisée avec sensibilité et conscience. Mon journal de bord est alors devenu un espace pour explorer cette dynamique complexe. Un lieu où je me suis confrontée à mes propres préjugés, où je cherche encore à comprendre plutôt qu'à imposer, et où j'apprends à écouter avant de parler. Ainsi, ce doute intérieur est devenu un moteur de croissance personnelle. Il alimente une volonté constante de m'interroger, de m'adapter, et d'évoluer en tant que chercheur et en tant qu'individu engagé.

Alors, qui suis-je pour parler de cette tranche de la population? La réponse, peut-être, réside dans la manière dont je choisis d'utiliser ma voix, mes privilèges, et ma démarche de recherche. C'est une question qui continue à m'accompagner et dévoile une réponse en constante évolution destinée à cheminer avec moi tout au long de ma vie.

12. Réflexion sur la segmentation de la population en « minorités visibles »

Une autre réflexion a vite émergé dans le processus de création : la question de la segmentation de la population en « minorités visibles ». L'idée de catégoriser des groupes en tant que « minorités visibles » apparaît initialement comme une approche pratique pour reconnaître la présence et les défis auxquels font face certains groupes de notre communauté. Cependant, en creusant davantage, des interrogations éthiques surgissent quant à la validité et à l'efficacité d'une telle segmentation.

Est-ce que cette classification contribue à une compréhension plus fine des enjeux spécifiques auxquels ces communautés font face, ou bien risque-t-elle de perpétuer des stéréotypes et de simplifier excessivement la réalité complexe de l'identité culturelle? L'exploration de cette question m'a conduit à remettre en question la pertinence de regrouper des communautés diverses sous une seule étiquette. Chaque groupe au sein de ce que je qualifie de « minorités visibles » a ses propres histoires, ses propres défis et ses propres contributions uniques à la

mosaïque culturelle. La segmentation peut potentiellement masquer cette diversité intrinsèque en faveur d'une généralisation simplifiée.

Il est important de souligner que cette réflexion a une résonance personnelle pour moi, notamment dans la rédaction de ce mémoire. J'ai constaté que l'utilisation du terme « demandeurs d'asile » pour décrire ce groupe particulier, bien que pratique pour la lisibilité, ne reflète pas pleinement la complexité et la dignité des personnes impliquées. C'est une réalité qui continue de me freiner dans mon travail actuel, et je ressens le besoin de préciser que j'ai opté pour ce terme dans un souci de clarté, mais que je préfère utiliser l'expression « personnes en quête de protection internationale » pour mieux rendre compte de la dimension humaine et des parcours individuels de ces individus.

Malgré les doutes et les défis rencontrés tout au long de ce projet, je ressens une immense fierté en regardant le chemin parcouru. L'aboutissement de ce podcast représente bien plus qu'une série d'entretiens enregistrés ; c'est le sentiment d'avoir réalisé quelque chose dont je suis profondément fier. En dépit de l'échelle modeste de cette initiative, je suis convaincu que ces échanges ont une valeur significative. Ils témoignent non seulement de ma propre croissance personnelle, mais également de ma contribution, aussi minime soit-elle, à la compréhension collective et à la diversité des expériences humaines. C'est avec une grande satisfaction que je partage ces récits, dans l'espoir qu'ils résonnent avec d'autres et contribuent, à leur manière, à l'enrichissement mutuel de notre compréhension du monde qui nous entoure. Cette recherche-action n'est pas simplement une exploration académique, mais aussi une quête continue pour donner une voix authentique à ceux qui sont souvent réduits au silence.

ANNEXE C

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre du projet de recherche

Comment les podcasts peuvent-ils être utilisés comme moyen pour éclairer le public sur la situation des demandeurs d'asile et ainsi faciliter la création de lien avec la société d'accueil ? *[Insérez le titre de votre projet de recherche]*

Étudiant-chercheur

Costenoble, Juliette – Maitrise en communication (Concentration communication internationale et interculturelle) - dd391034@ens.uqam.ca - 0032489188471

Direction de recherche

Montgomery, Catherine - Département de communication sociale et publique - Courriel : montgomery.catherine@uqam.ca

Téléphone : (514) 987-3000 poste 5506

Préambule

Nous vous demandons de participer à un projet de recherche qui implique l'enregistrement d'un témoignage pour la production de podcasts. Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin.

Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

Description du projet et de ses objectifs

A partir d'histoires racontées par des personnes ayant un rôle clé de soutien dans le parcours des demandeurs d'asile en Belgique, identifier les défis rencontrés par ces personnes lors du parcours migratoire vers la Belgique. Concrètement, quels obstacles sanitaires, légaux, économiques rencontrent-ils sur leur chemin vers l'insertion dans le pays d'accueil ?

A travers des récits de vie menés avec des personnes s'impliquant dans le quotidien des demandeurs d'asile, mieux comprendre les conséquences qu'entraîne un projet de migration vers la Belgique. La dernière phase du projet consistera à proposer un temps pour les citoyens belges volontaires (invitation via un événement Facebook) d'écouter les différents témoignages à travers les podcasts et de proposer un cercle de discussions et ainsi échanger sur les différents points de vue des histoires entendues et découvrir d'autres perspectives.

5 personnes seront impliquées

Objectifs poursuivis : Sensibiliser le public sur la situation des personnes en demande d'asile pour lutter contre les discriminations ethniques en utilisant un moyen de diffusion libre-d'accès : le podcast.

Nature et durée de votre participation

- *Les acteurs de cette recherche-action seront des personnes s'impliquant dans le parcours d'une personne en demande d'asile en Belgique. Chaque participant sera contacté par mail à l'avance pour prévoir une rencontre. La durée de l'entrevue dépendra du temps qu'à le participant à consacrer à cet entretien. L'entrevue sera enregistrée et constituera la matière sonore du podcast. L'endroit et le moment se décideront en accord avec le participant.*
- *Egalement, pour la dernière phase du projet (à savoir l'écoute de podcast), une rencontre collective à la Maison Folie à Mons (lieu public de rencontre culturel) sera organisé pour échanger sur les podcasts entendu lors de cette occasion.*

Avantages liés à la participation

Vous ne retirerez personnellement pas d'avantages à participer à cette étude, cependant vous contribuerez à un projet qui vise à changer les citoyens sur la perception des personnes en demande d'asile. Et modifier le regard porté sur les demandeurs d'asile et permet ainsi une représentation réaliste de leur singularité. Également une dynamique d'intégration créatrice : média qui tenterait de contribuer à une reconnaissance mutuelle de l'Autre et ainsi d'ouvrir un dialogue entre les deux parties prenantes. L'objectif est d'apporter un autre regard porté sur l'actualité migratoire et la rendre plus concrète et vivante à travers des

permet ainsi une représentation réaliste de leur singularité. Egalement une dynamique d'intégration créatrice : média qui tenterait de contribuer à une reconnaissance mutuelle de l'Autre et ainsi d'ouvrir un dialogue entre les deux parties prenantes. L'objectif est d'apporter un autre regard porté sur l'actualité migratoire et la rendre plus concrète et vivante à travers des podcasts, sensibiliser le reste de la population aux réalités du parcours migratoire. Raconter des histoires, des rencontres, amener des voix, des sensibilités, des parcours de vie, des ressentis, derrière les aides apportées lors de l'accompagnement du parcours migratoire.

Risques liés à la participation

Parler du quotidien des demandeurs d'asile peut comporter de l'inconfort. C'est pourquoi, au début de l'entrevue, je m'assurerai que les participants se sentent à l'aise d'exprimer ce qu'ils souhaitent. Et qu'ils ne se sentent pas obligés de dire des choses qu'ils ne veulent pas.

Egalement, La voix des participants pourrait être reconnue. C'est pourquoi, les participants pourront décider si leur nom sera entendu (ou si un pseudonyme sera utilisé). Egalement, leur voix pourra être modifiés en post-production s'ils le souhaitent.

Pour certains profils, le risque d'exprimer certaines choses sur les demandeurs d'asile pourrait amener des répercussions sociales. C'est pour cela que les voix et les noms pourront être modifiés s'ils le souhaitent.

Confidentialité

Les données sonores seront sous formes d'enregistrement sonore. Ces données seront conserver dans un ordinateur qui sera verrouiller par un mot de passe pour avoir accès à ces données. Vos informations personnelles ne seront connues que du chercheur. Celles-ci seront conserver le temps de la diffusion du podcast et seront supprimer après la dernière phase du projet.

Utilisation secondaire des données

Ces projets de recherche seront évalués et approuvés par un Comité d'éthique de la recherche de l'UQAM avant leur réalisation. Les données de recherche seront conservées de façon sécuritaire. Afin de préserver votre identité et la confidentialité des données de recherche, vous ne serez identifié que par un numéro de code.

Acceptez-vous que les données de recherche soient utilisées dans le futur par d'autres chercheurs à ces conditions?

Oui Non

Participation volontaire et retrait

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser d'y participer ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à aviser [*le chercheur*] verbalement; toutes les données vous concernant seront détruites.

Indemnité compensatoire

: Aucune indemnité compensatoire n'est prévue.

Des questions sur le projet?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation, vous pouvez communiquer avec les responsables du projet : Costenoble Juliette dd391034@ens.uqam.ca - 0032489188471 et Montgomery, Catherine. Courriel : montgomery.catherine@uqam.ca Téléphone : (514) 987-3000 poste 5506

Des questions sur vos droits ? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPE : cerpe-pluri@uqam.ca

Remerciements

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et l'équipe de recherche tient à vous en remercier.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Prénom Nom

Signature

Date

Engagement du chercheur

Je, soussigné(e) certifie

- (a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire; (b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard;
- (c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus;
- (d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom Nom

Signature

Date

ANNEXE D

CONSETEMENT D'ENREGISTREMENT AUDIO Consentement d'enregistrement audio

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du projet de mémoire de Costenoble Juliette, le chercheur est amené à enregistrer les entretiens des participants permettant de réaliser des podcasts. L'objectif étant de donner une voix aux personnes vivant au plus près du quotidien des personnes en demande d'asile pour s'exprimer sur les questions qui affectent leur vie et ainsi sensibiliser le reste de la population sur leur réalité.

L'enregistrement ne sera utilisé que dans le cadre de l'objectif poursuivi. L'utilisation de l'Enregistrement ne revêt aucun caractère commercial et n'a aucun but lucratif.

Ces données, sous leur forme enregistrée aussi bien que sous leur forme transcrite, demeurent totalement anonymes et confidentielles. Tout élément qui permettrait d'identifier la personne enregistrée sera supprimé de telle sorte qu'il ne sera pas possible d'y associer des noms, prénoms et coordonnées.

Dans tous les cas, il vous sera possible à tout moment d'en demander la modification et/ou la suppression, en informant le chercheur.

Si vous acceptez l'enregistrement audio de votre entretien, merci de remplir les champs suivants et de signer en bas de la page.

**Je soussigné(e), Mme/M. (prénom, nom) _____
autorise par la présente, Mme/M./Dr. (nom de l'intervenant)
_____ à procéder à l'enregistrement audio
d'un ou plusieurs de nos entretiens.**

Je concède cet enregistrement pour une durée indéterminée et me réserve le droit de me rétracter à tout moment.

J'autorise l'utilisation de ces entretiens par Costenoble Juliette, sous leur forme enregistrée aussi bien que retranscrite et autorise la diffusion de ces podcasts dans le cadre de la dernière phase du projet. A savoir, un moment de rétroaction pour les citoyens belges volontaires (invitation via un événement Facebook) d'écouter les différents témoignages à travers les podcasts et de proposer un cercle de discussions et ainsi échanger sur les différents points de vue des histoires entendues et découvrir d'autres perspectives.

Je comprends que je ne recevrai pas de compensation financière pour la captation de ma voix et pour l'utilisation de l'enregistrement.

Je reconnais avoir lu et compris l'intention et le but de ce document et j'y appose ma signature sans réserve.

Nom :

Signature :

Date :

BIBLIOGRAPHIE

- ADDE. (2023). Fiche pratique sur la procédure d'asile. Consulté à l'adresse <https://www.adde.be/ressources/fiches-pratiques/asile/procedure-d-asil>
- Adichie, C. N. (2009). The danger of a single story [Vidéo]. TED Conferences. Consulté à l'adresse https://www.ted.com/talks/chimamanda_ngozi_adichie_the_danger_of_a_single_story?language=fr
- Afdilate, A., & Combes-Joret, M. (2017). Recherche-Action et émancipation des acteurs. Les enseignements d'une démarche de recherche fondamentale implicative et applicative dans une entreprise de l'ESS. Communication présentée aux 5èmes rencontres du GESS, Reims, France.
- Agar, J., & Higgs, E. (2013). Identifying the English: A History of Personal Identification 1500 to the Present. *Social History of Medicine*, 26(1), 134-135.
- Aggeri, F. (2016). La recherche-intervention : fondements et pratiques. Dans J. Barthélemy et N. Mottis (Éds.), *A la pointe du management. Ce que la recherche apporte au manager* (p. 79-100). fhal-01230457.
- Allport, G. W. (1954). *The Nature of Prejudice*. Addison-Wesley.
- Armbruster Elatifi, U., Garcia Delahaye, S., Libois, J., & Warynski, D. (2018). L'évaluation participative : un outil d'émancipation étayé par les multiples formes des nouveaux outils numériques. *Animation, Territoires et pratiques socioculturelles (Revue ATPS)*, (13), 33–48.
- Avelino Amoedo, M. del P., Martinez-Costa, M. P., & Moreno, E. (2012). La radio généraliste sur internet. Vers la construction d'un nouveau modèle. Dans *Radio et narration, de l'enchantement au réenchantement (Recherche en communication UCL N°37)*.
- Bardin, L. (1977). *L'analyse de contenu*. PUF.
- Barus-Michel, J., et al. (2002). Introduction. Dans *Vocabulaire de psychosociologie* (p. 9-22). ERES. DOI 10.3917/eres.barus.2002.01.0009.
- Beauchemin, W., Blémur, D., Duguay, N., & Goulet-Langlois, M. (2014). De l'inégalité des intelligences à la médiation intellectuelle. Effets et enjeux propres à une conception politique du savoir. *Globe*, 17(2), 45–68. doi:10.7202/1036237ar.
- Becker, H. (1985). *Outsiders études de la sociologie de la déviance (Observations)*. Métailié.
- Bertaux, D. (1997). *L'enquête et ses méthodes : le récit de vie* (2e édition). Armand Colin.
- Bertheleu, H., & Abdelmalek, S. (1995). L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. *Revue européenne des migrations internationales*, 11(2), 189-190.

- Bertrand, C. (2020, 3 mars). Migrants : les raisons de la crise entre la Turquie et l'Union européenne. *Libération*. https://www.liberation.fr/planete/2020/03/03/migrants-les-raisons-de-la-crise-entre-la-turquie-et-l-union-europeenne_1780385/
- Bissonnette, M., Martiny, C. & Provencher, J. (2022). Les conseillers et conseillères d'orientation en contexte scolaire pluriethnique dans le Montréal métropolitain : pratiques et défis déclarés. *Formation et profession*, 30(1), 1–12. <https://doi.org/10.18162/fp.2022.617>
- Blanchard, E., & Rodier, C. (2016). « Crise migratoire » : ce que cachent les mots. *Plein droit*, 111(4), 3-6.
- Bottomley, A. J. (2015). Podcasting: A Decade in the Life of a “New” Audio Medium: Introduction. *Journal of Radio & Audio Media*, 22(2), 164-169. DOI: 10.1080/19376529.2015.1082880
- Bouchard, C. (2019). Communication internationale et interculturalité, COM7524. Université du Québec à Montréal.
- Bourassa-Dansereau, C. (2020). COM 7016. Approches psychosociologiques de la communication, Université du Québec à Montréal (UQAM).
- Boutin, G. (2006). *L'entretien de recherche qualitatif* (2e édition). Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Breviglieri, M. (2010). De la cohésion de vie du migrant : déplacement migratoire et orientation existentielle. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 26(2), 57-76.
- Bruggeman, W. (2002). *Illegal Immigration and Trafficking in Human Beings Seen as a Security Problem for Europe*. [En ligne]. Disponible sur <http://www.iehei.org/bibliotheque/immigration.htm>
- Bülent, K. (2002). Une Europe en évolution – les flux migratoires au 20e siècle. Projet « Apprendre et enseigner l'histoire de l'Europe du 20e siècle » Convention culturelle européenne, 1-131.
- Bulot, T., *Plurilinguismes*, Rennes, Association L'âge de la tortue, Rennes. (2012). Discriminations, Identités, Altérité, Langues. Dans *Plurilinguismes, représentations, expressions francophones, informations, communication, sociolinguistique*, L'Harmattan.
- Catroux, M. (2002). « Introduction à la recherche-action : modalités d'une démarche théorique centrée sur la pratique ». *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité*, 21(3), 8-20.
- Chartable. (2021). How podcasts powered through the pandemic—and what comes next. Consulté sur https://chartable.com/blog/2020-year-in-review?utm_source=podnews.net&utm_medium=web&utm_campaign=podnews.net:2021-02-03
- CIRE. (2009). Le système de Dublin. Consulté sur <https://www.cire.be/publication/lesysteme-de-dublin/>
- Cohen-Emerique, M. (2011). « L'interculturel dans les interactions des professionnels avec les usagers migrants ». *Alterstices*, 1(1), 1-10.
- Cohen-Emerique, M. (2015). *Pour une approche interculturelle en travail social : théories et pratiques*. (2e édition). Rennes : Presses de l'École des hautes études en santé publique.

- Combessie, J. (2007). II. L'entretien semi-directif. Dans : Jean-Claude Combessie éd., La méthode en sociologie (pp. 24-32). Paris: La Découverte.
- Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides. (2023). Accueil. Récupéré sur <https://www.cgra.be/fr>
- Commission canadienne des droits de la personne. (2022, 14 juin). Qu'est-ce que la discrimination ? | <https://www.chrc-ccdp.gc.ca/fr/droits-de-la-personne/quest-ce-que-la-discrimination>
- Commission Européenne. (2003). Communication de la Commission au Conseil, au Parlement Européen, au Comité Économique et Social Européen et au Comité des Régions sur l'immigration, l'intégration et l'emploi.
- Conne, P. (2012). "Adolescence en migration, un métis-âge". Perspective, Revue Médicale Suisse, 8, 1279-1281.
- Conseil de l'Europe. (1902). Dialogue interculturel.
- Conseil de l'Europe. (2008). Livre blanc sur le dialogue interculturel « Vivre ensemble dans l'égalité ». Strasbourg.
- Conseil du contentieux des étrangers. (2023). Accueil. Récupéré sur <https://www.rvv-ccce.be/fr>
- Cour européenne des droits de l'homme. (2014). En l'affaire Trabelsi c. Belgique, Arrêt (au principal et satisfaction équitable), Bruxelles.
- Croizet, J., Leyens, J-P. (2003). Mauvaise réputation : réalités et enjeux de la stigmatisation sociale. A. Colin. Collection : Sociétales.
- Cuozzo, M. (2015). La migration vers l'Europe : un enjeu sécuritaire. Causes et conséquences des politiques migratoires européennes sur les migrants, 1-90.
- Dahal, S. (2013). "Power, Empowerment and Community Radio: Media by and for Women in Nepal." Women's Studies International Forum, 40, 44–55. doi:10.1016/j.wsif.2013.05.003.
- de Gaulejac, V. (2008). Introduction. L'histoire de vie a-t-elle un sens ?. Dans : Vincent de Gaulejac éd., Intervenir par le récit de vie (p. 13-31). Toulouse, France: ERES. doi:10.3917/eres.legra.2008.01.0013.
- de Muylder V., Depasse R., (2016). Demandeurs d'asile, réfugiés... Quels obstacles et leviers sur le chemin de l'emploi ? Essor, 78, 48.
- Debomy, D., Tripier, A. (2017). Les opinions publiques européennes et l'UE après le pic de crise migratoire. Notre Europe Institut Jacques Delors, 1-34.
- Delacroix, E., Jolibert, A., Monnot, É. & Jourdan, P. (2021). Chapitre 6. L'analyse des données qualitatives et documentaires. Dans : , E. Delacroix, A. Jolibert, É. Monnot & P. Jourdan (Dir), Marketing Research: Méthodes de recherche et d'études en marketing (pp. 151-177). Paris: Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.delac.2021.01.0151>

- Diamant, J., Starr, J. K. (2018). Western Europeans vary in their nationalist, anti-immigrant and anti-religious minority attitudes. Pew Research Center.
- Drew, C. (2017). Educational podcasts: A genre analysis. *E-Learning and Digital Media*, 14(4), 201-211. <https://doi.org/10.1177/2042753017736177>
- Dumont, G-F. (2015). Les migrations internationales au XXIe siècle: des facteurs récurrents ou nouveaux ?. (halshs-01198492).
- Dumont, G-F. (2019). « L'immigration en Europe. Quelle évolution démographique ? Quelles dynamiques géographiques ? Quels facteurs géopolitiques ? ». *Les Analyses de Population & Avenir*, 5(1), 1-21.
- Dumont, G-F. (2020). « Les migrations internationales et l'Afrique : des logiques Sud-Nord ou Sud-Sud ? ». *Les Analyses de Population & Avenir*, 19(1), 1-14.
- Endres, J. (2010). Le «dialogue interculturel» au Conseil de l'Europe, à l'Union européenne et à l'Unesco : état des lieux. Centre de recherche sur les religions, Université de Lucerne.
- Erdogan, R. (Discours du 2 mars 2020).
- EURACTIV. (2020). Consulté sur <https://www.euractiv.fr/section/avenir-de-l-ue/news/vonder-leyen-promises-new-migration-package-in-first-half-of-2020/>
- Eurostat. (2023). Asylum and first-time asylum applicants by citizenship, age, and sex. https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/migr_asyappctza/default/table?lang=fr
- Fedasil. (2023). Fedasil. Récupéré sur <https://www.fedasil.be/fr>
- Fortunati, L. (2014). Media Between Power and Empowerment: Can We Resolve This Dilemma?. *The Information Society*, 30(3), 169-183. DOI: 10.1080/01972243.2014.896676
- Gago, L. (2008). « La radio sur internet, des logiques de construction socio-économiques aux spécificités du support ». Site du GRER. URL : http://www.grer.fr/upload/articles_en_ligne/La_radio_sur_Internet__des_logiques_de_construction_socio-techniques_aux_specificites.pdf
- Garson, J-P, et Loizillon, A. (2003). L'Europe et les migrations de 1950 à nos jours : mutations et enjeux. The Economic and social aspects of migration. Conference jointly organized by the European Commission and the OECD. Bruxelles.
- Gauthier, M. (2008). Présentation du texte de Guy Rocher « L'idéologie du changement comme facteur de mutation sociale ».
- Gemenne, F. (2020). On a Tous Un Ami Noir : Pour En Finir Avec Les Polémiques Stériles Sur Les Migrations. Fayard.

- Genet, J. (2006). « Abelmalek Sayad, L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. Les enfants illégitimes ». Lectures [En ligne], Les comptes rendus, mis en ligne le 25 novembre 2006, consulté le 11 février 2021. URL ; DOI.
- Giordano, Y. (2003). *Conduire un projet de recherche : Une perspective qualitative (Essentiels de la gestion)*. Colombelles: Éditions EMS, Management & Société.
- Giust-Desprairies, F. (2001). « De la recherche-action à l'intervention psychosociale clinique ». *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, 2001/16-17 Vol. VII, p. 33-46. DOI.
- Glévarec, H. (2007). « La radio : Vecteur d'une culture populaire et diversifiée ». *Revue Médiatiques*, n°40, Récit et société.
- Glévarec, H. (2007). « La radio : Vecteur d'une culture populaire et diversifiée ». *Revue Médiatiques*, n°40, Récit et société.
- Goffman, E. (1963). *Stigma: Notes on the Management of Spoiled Identity*. New York: Simon & Schuster.
- Green, M. C., & Brock, T. C. (2000). Narrative and empathy: The role of identification and transportation in storytelling. *Social Cognition*, 18(3), 255-280.
- Guiraudon, V. (2000). « L'espace sociopolitique européen, un champ encore en friche ? ». *Cultures & Conflits* [En ligne], 38-39 | mis en ligne le 20 mars 2006, URL ; DOI.
- Hamidi, C., et Fischer, N. (2017). « Les politiques migratoires en Europe. Perspective historique et modèles d'analyse ». *Idées économiques et sociales*, 189(3), 28-37.
- Hamilton, D. L., & Trolie, T. K. (1986). Stereotypes and stereotyping: An overview of the cognitive approach. In J. Dovidio & S. Gaertner (Eds.), *Prejudice, Discrimination, and Racism* (pp. 127-163). Academic Press.
- Hege, A. (2019). La place des réfugiés dans la société : un débat surchauffé, miroir de fractures sociales. *Chronique Internationale de l'IRES*, 1(1), 3-18. <https://doi.org/10.3917/chii.165.0003>
- Hublet, C. (CIRÉ ASBL). (2019). *Migrants en transit en Belgique. Recommandations pour une approche plus humaine*. 1-43.
- Huntington, S. P. (1996). *Le Choc des Civilisations et la Refondation de l'Ordre Mondial*. Paris: Odile Jacob.
- IGAC (2020). *Rapport de l'écosystème de l'audio à la demande (« podcasts ») : enjeux de souveraineté, de régulation et de soutien à la création audionumérique*. Octobre 2020, 1-116.
- IOM. (2015). *World Migration Report 2015*. Consulté sur https://publications.iom.int/system/files/pdf/wmr_2015.pdf
- IOM. (2019). *International Migration Law N°34 - Glossary on Migration*, IOM Online Bookstore, 34, 248.

- IOM. (2020). World Migration Report 2020. Consulté sur https://publications.iom.int/system/files/pdf/wmr_2020.pdf
- Jham, B. C., et al. (2008). "Joining the Podcast Revolution." *Journal of Dental Education*, vol. 72, no. 3, pp. 278–81.
- Joyeau, A., Robert-Demontrond, P., & Schmidt, C. (2010). Les récits de vie en Gestion des Ressources Humaines : principes, portée, limites. *Management & Avenir*, 34(4), 14-39. doi:10.3917/mav.034.0014.
- Kaizen, J., Nonneman W. (2007). "Irregular Migration in Belgium and Organized Crime: An Overview." *International Migration*, vol. 45, no. 2, pp. 121–146. doi:10.1111/j.1468-2435.2007.00406.x.
- Koenig, Sarah. (Producteur). Serial (podcast). American Life, 3 octobre 2014, disponible sur <https://serialpodcast.org/> (consulté le 6 décembre 2020)
- La vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française. (2023, 29 novembre). <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/>
- Lafortune, J-M. (2008). « De la médiation à la médiacion : le double jeu du pouvoir culturel en animation. » *Lien social et Politiques*, numéro 60, p. 49-60. <https://doi.org/10.7202/019445ar>
- Lahlou, M. (2006). « Les causes multiples de l'émigration africaine irrégulière ». *Population & Avenir*, vol. 676, no. 1, 2006, p. 4-7.
- Lainé, A. (2008). « L'approche « Roman familial et trajectoire sociale » ». Vincent de Gaulejac éd., *Intervenir par le récit de vie*. Érés, p. 149-168.
- Lainé, A. (2008). L'approche « Roman familial et trajectoire sociale ». Dans : Vincent de Gaulejac éd., *Intervenir par le récit de vie* (p. 149-168). Toulouse, France: ERES. doi:10.3917/eres.legra.2008.01.0149.
- Le courrier International. (2020) Cartes sur table | L'Europe face à la crise migratoire. Consulté sur <https://www.youtube.com/watch?v=tivlo8IQ8Mk>
- Lechaume, A., Brière, D. (2014). L'exclusion sociale : construire avec celles et ceux qui la vivent. Vers des pistes d'indicateurs d'exclusion sociale à partir de l'expérience de personnes en situation de pauvreté. Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion.
- Levinas, E., Nemo, P. (1982) *Ethique Et Infini*. Fayard.
- Lewin, K. (1946). « Action Research and Minority Problems ». *Journal of Social Issues*, vol. 2: 34-36. DOI: 10.1111/j.1540-4560.1946.tb02295.x
- Lindsey, E., et L. McGuinness (1998). « Significant Elements of Community Involvement in Participatory Action Research : Evidence from a Community Project », *Journal of Advanced Nursing*, vol. 28, no 5, 1106-1114.

- Louart, P. (2020). Chapitre 11. Les méthodes qualitatives de recherche. Dans : Soufyane Frimousse éd., *Produire du savoir et de l'action: Le vade-mecum du dirigeant-chercheur* (pp. 127-139). Caen: EMS Editions. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/ems.peret.2020.01.0127>
- Mahy, I. (2020). *Stratégies de recherche intervention (FCM 7111-20)*. Université du Québec à Montréal.
- Manandhar, M., Maimb olwa, M., Muulu, E., Mulenga, M. M. et D. O'Donovan (2009). Intersectoral Debate on Social Research Strengthens Alliances, Advocacy and Action for Maternal Survival in Zambia. *Health Promotion International*, 24(1), 58-67.
- Mantoura, P., Gendron, S., & Potvin, L. (2007). Participatory research in public health: Creating innovative alliances for health. *Health and Place*, 13(2), 440-451.
- Martinache, Igor (2014). Abdelmalek Sayad, L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. 3. La fabrication des identités culturelles. *Lectures [En ligne]*. <http://journals.openedition.org/lectures/15250>
- Martiniello M. and Rea A. (2010). Des flux migratoires aux carrières migratoires. *SociologieS Dossiers, Migrations, pluralisation, ethnicisation des sociétés contemporaines*.
- Martiniello M. and Rea A. (2014). Une brève histoire de l'immigration en Belgique. *Fédération Wallonie-Bruxelles*, 1-68.
- Martiniello M. et al. (2010). Towards a Post-ethnic Europe. *Patterns of Prejudice*, 35(1), 59-69.
- Martiniello Marco. et al. (2010). *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*. Gent, Academia Press.
- Mazzola, A. et al., (2020). Public opinion, mobilizations and policies concerning asylum seekers and refugees in anti-immigrants times (Europe and Belgium). Final Report. Brussels: Belgian Science Policy Office, pp. 1-22.
- Mesnier, P., Missotte, P., & Harmathèque (2003). *La recherche-action [ressource électronique]: Une autre manière de chercher, se former, transformer (Collection Recherche action en pratiques sociales)*. Paris: L'Harmattan.
- Moliner, P., Vidal, J., & Payet, J. (2018). Stéréotypage médiatique et objectivation de la représentation sociale des migrants. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 117-118(1-2), 5-23.
- Montgomery C. (2019). L'interculturalisme, une rencontre inachevée. *Équipe METISS: contributions à une praxis interculturelle dans le domaine de la santé et des services sociaux. Possibles*, 43(1), 122-132.
- Montgomery, C. (2019). *Communication, Diversité et Intervention Interculturelle, COM8125*. Université du Québec à Montréal.
- Montgomery, C. et Bourassa-Dansereau, C. (dir.) (2017). *Mobilité internationale et intervention interculturelle : Théories, expériences et pratiques*, Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Mulki, S., & Ormsby, A.A. (2022). Breaking Green Ceilings: Podcasting for Environmental and Social Change. *Journal of Environmental Studies and Sciences*, 12, 18-27.
<https://doi.org/10.1007/s13412-021-00723-z>
- Noiseau, E. (2009). La radio numérique terrestre : une entrave à la création? <http://syntone.fr/radio-numerique-terrestre-une-entrave-a-la-creation/>
- OCDE. (2009). Migrations internationales et crise économique : comprendre les liens et élaborer des politiques appropriées, 1-58.
- Office des Étrangers. <https://www.ibz.be/fr/office-des-etrangers>
- Paillé, P. & Mucchielli, A. (2012). Chapitre 1 - Choisir une approche d'analyse qualitative. Dans : , P. Paillé & A. Mucchielli (Dir), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (pp. 13-32). Paris: Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.paill.2012.01.0013>
- Piepzna-Samarasinha LL (2018) *Care work: dreaming disability justice*. Arsenal Pulp Press, Vancouver
- Plateforme citoyenne de Soutien aux réfugiés. (2020). <https://construisons-un-mondemeilleur.net/avec/asbl-plateforme-citoyenne-de-soutien-aux-refugies/accueil>
- Platteau, Beckers, Cologne, Bossens, Mescoli. (2016). Évaluation de la politique des initiatives de quartier dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile. Ku Leuven.
https://www.fedasil.be/sites/default/files/kul_rapport_final_fr_0.pdf
- Pourtois, J. P., & Desmet, H. (1988). *Épistémologie et instrumentation en sciences humaines*. Liège : Mardaga.
- Pourtois, J.- P., & Desmet, H. (1998). Que nous enseigne le terrain de l'intervention? Les principes d'une pratique sociale à visée préventive. *Revue française de pédagogie*, 124, 109-120.
- Pourtois, J.- P., Desmet, H., & Humbeeck, B. (2013). La recherche-action, un instrument de compréhension et de changement du monde. *Recherches qualitatives – Hors-Série – numéro 15*, 25-35.
- Prévost, P., Roy, M., & Bibliothèque numérique canadienne, distributeur. (2015). *Les approches qualitatives en gestion [ressource électronique] (Paramètres)*. Les Presses de l'Université de Montréal.
- Race, C. (2019). Un exemple de citoyenneté numérique: la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés Bruxelles. Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, Université catholique de Louvain. <http://hdl.handle.net/2078.1/thesis:21045>
- Reason, P., & Bradbury, H. (Éds). (2008). *Handbook of action research : participative inquiry and practice* (2e éd.). London : Sage.
- Redfield, R., Linton, R. et Herskovits, M. (1936). Memorandum on the study of acculturation. *American Anthropologist*, 38(1), 149 - 192.

- Rocher G. (1973a). « L'idéologie du changement comme facteur de mutation sociale », dans Rocher G., *Le Québec en mutation*, Montréal, Éditions Hurtubise H.M.H., 207-221.
- Sauvayre, R. (2021). Chapitre 3. Le guide d'entretien. Dans : , R. Sauvayre, *Initiation à l'entretien en sciences sociales: Méthodes, applications pratiques et QCM* (pp. 29-60). Paris: Armand Colin.
- Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier (Dir.) : *Recherche sociale :de la problématique à la collecte de données* (5e édition). Québec, Québec : Presses del'Université du Québec
- Sayad A. (1991). *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, DeBoeck- Wesmael.
- Sayad, A. (1999). *La Double Absence: Des Illusions De L'émigré Aux Souffrances De L'immigré*. Éditions Du Seuil.
- Schulmeister Philipp et al., (2021). *A glimpse of certainty in uncertain times*. Rapport du Parlement Européen.
- Sironi, F. (2013). Les métis culturels et identitaires. Un nouveau paradigme contemporain. *L'Autre*, 14(1), 30-42.
- Sorrells, K. (2013). *Intercultural Communication: Globalization and Social Justice*. SAGE.
- Souiah, Farida (2013). Les politiques migratoires restrictives : une fabrique de harraga. *Hommes & Migrations*, 1304. <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/2652>.
- Spinks, H. (2013). Destination anywhere? Factors affecting asylum seekers' choice of destination country.
- Stoiciu G. (2008). L'émergence Du Domaine D'étude De La Communication Interculturelle. *Hermes*, 51, 33–40.
- Suárez-Herrera, J. C., White, D. & Battaglini, A. (2013). La recherche participative en CSSSCAU: le cas du partenariat ARIMA comme réseau innovateur de traduction des savoirs. *Nouvelles pratiques sociales*, 25 (2), 73–88. <https://doi.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/1020822ar>
- Tchéhouali, D. (2020). *Communication, interculturalité et pluralisme ethnique*, COM 8121, Gr. 30). Université du Québec à Montréal.
- Tétu de Labsade Françoise (1997). *Littérature et dialogue interculturel : culture française d'Amérique* (Ser. Culture française d'Amérique). Presses de l'Université Laval.
- Tétu de Labsade, F. (1997). *Littérature et dialogue interculturel : culture française d'Amérique* (Ser. Culture française d'Amérique). Presses de l'Université Laval.
- Tocqueville, de (A.) (1961). *De la démocratie en Amérique, Œuvres complètes, Tome I, volume 1 et 2*, Gallimard.
- Väyrynen, R. (2002). *Illegal immigration, human trafficking, and organized crime*. Paper prepared for the UNU/WIDER Conference on Poverty, International Migration, and Asylum, 27-28 September, Helsinki, Finland.

- Wagner I. (2017). “‘Double Absence’: Sayad–Bourdieu – Case Study Współpracy Naukowej.” *Studia Litteraria Et Historica*, 6. doi:10.11649/slh.1557.
- Wanlin, P. (2007). L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels, 243-272.
- Weinachter, M. (2016). La gestion politique du défi migratoire. Un bilan très provisoire. *Allemagne d'aujourd'hui*, 218(4), 156-167.
- Wright, M. T., Rocher, B., Von Unger, H., Block, M. et B. Gardner (2010). A Call for an International Collaboration on Participatory Research for Health. *Health Promotion International*, 25(1), 115-122.